Le Nouvelliste

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

JEUDI 11 AVRIL 2019

TROIS-RIVIÈRES | 99e ANNÉE, N° 137

lenouvelliste.ca

JEAN-FRANÇOIS AUBIN

PHOTO: SYLVAIN MAYER

44,7 %

JEAN LAMARCHE

PHOTO: SYLVAIN MAYER

35,7 %

ÉRIC LORD

PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

17,7 %

PIERRE-BENOÎT FORTIN

PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

1,9 %

MAIRIE DE TROIS-RIVIÈRES

UNE COURSE À DEUX

Sondage Mainstreet - *Le Nouvelliste*: Jean-François Aubin en avance PAGES 2-3

+ FRANCOEUR

Vers un duel Aubin-Lamarche PAGE 12

LOCK-OUT: FRANÇOIS LEGAULT ÉMET ENCORE DES INQUIÉTUDES

«Il y a un risque réel que l'ABI reste fermée pour longtemps»

PAGE 5

INDUSTRIE DU TAXI

L'indemnisation remise en question

PAGE 11

Frappe chez les Hells Angels

33 personnes arrêtées, dont Claude Gauthier et Pascal Facchino

PAGE 4

98¢ + TAXES

Semaine 8 13536 00001 3

Postes Canada - convention #40034151

SOMMAIRE

affaires	15-16
arts et spectacles	18-19
divertissement	20-21
loterie	41
météo	41
nécrologie	30 à 40
opinions	12-13
petites annonces	29
sports	42 à 47

INSOLITE

En cour après l'incendie de sa Porsche de rêve

LE SOLEIL — Pour ses 50 ans, Joël Bérubé de Québec avait décidé de s'offrir une Porsche Carrera 911. Son rêve d'adolescent s'est envolé en fumée trois ans plus tard.

Grand amateur de la marque allemande, M. Bérubé a acheté un modèle 911 Carrera 4S au Centre Porsche Québec en avril 2014. Le véhicule lui a coûté plus de 175 000 $, taxes incluses.

Deux ans plus tard, le moteur de sa Porsche a été remplacé par le concessionnaire pour régler un problème récurrent de voyant lumineux «*check engine*». Le véhicule était à ce moment garanti jusqu'en 2020.

Le 4 juillet 2017, Joël Bérubé roule près de chez lui, dans le secteur Saint-Émile. Soudain, le moteur de la Porsche s'arrête et, selon le conducteur, une intense fumée noire et des flammes se dégagent du capot du véhicule.

Le conducteur sort aussitôt de son véhicule en flammes. L'incendie a causé la perte totale de la voiture sport qui, à ce moment, avait 20 000 km à l'odomètre.

L'assureur de M. Bérubé réclame à Porsche Cars Canada la somme de 153 000 $ qu'elle a versée à son assuré.

Comme le même véhicule se vendait 194 000 $ au moment de l'incendie, M. Bérubé réclame la différence pour l'augmentation de la valeur du véhicule. Il demande aussi 10 000 $ pour les troubles et inconvénients.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

«Tout est encore possible»

Les quatre candidats dans la course à la mairie de Trois-Rivières réagissent au sondage Mainstreet — *Le Nouvelliste*

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — Les résultats du sondage Mainstreet Research — *Le Nouvelliste* ont suscité bien des réactions chez les principaux intéressés, les quatre candidats dans la course à la mairie de Trois-Rivières. Si les opinions divergent quant aux résultats obtenus, tous s'entendent pour dire qu'à ce moment-ci de la campagne, rien n'est encore joué.

Si l'élection partielle à la mairie de Trois-Rivières avait lieu aujourd'hui, pour quel candidat voteriez-vous? (Décidés et enclins)

	TOTAL	HOMMES	FEMMES	18-34	35-49	50-64	65+
Éric Lord	17,7 %	17,1 %	18,4 %	19,8 %	17,7 %	17,1 %	16,5 %
Jean-François Aubin	44,7 %	44,3 %	45,2 %	58,1 %	25,9 %	37,4 %	52,9 %
Jean Lamarche	35,7 %	36,6 %	34,6 %	20,5 %	53,1 %	43,5 %	29,4 %
Pierre-Benoît Fortin	1,9 %	2,1 %	1,8 %	1,6 %	3,4 %	2 %	1,2 %

JEAN-FRANÇOIS AUBIN

Le meneur dans les intentions de vote, Jean-François Aubin, s'est dit évidemment heureux, mais a également usé de prudence devant ces chiffres. «Ce sont de beaux résultats et je suis très heureux. En même temps, je suis conscient que c'est un portrait évolutif. Mais quand même, il y a un écart significatif entre mes adversaires et moi, et je constate que ça reflète aussi les échos que j'ai sur le terrain», indique celui qui confie ne pas avoir senti autant d'enthousiasme lors de sa précédente campagne à la mairie, en 2017, où il avait récolté 45 % du vote.

«Cette fois-ci, les gens spontanément viennent me voir pour me parler, me poser des questions, me manifester leur appui sans que je le sollicite. C'était un peu moins là en 2017», constate-t-il.

Le candidat dit tout de même ne pas trop vouloir s'emballer, sachant qu'il reste plusieurs jours à la campagne et que rien n'est joué. Il compte d'ailleurs faire connaître très bientôt ses engagements pour les familles ce qui, espère-t-il, lui permettra de s'adresser à une tranche d'âge qui semble plus attirée vers Jean Lamarche à l'heure actuelle.

Par ailleurs, M. Aubin ne se dit pas inquiet de pouvoir maintenant devenir la cible des attaques, étant désormais identifié comme meneur dans la course. «Plus on avance dans la campagne et plus ça va se corser. Mais je me sens bien à l'aise là-dedans, de débattre et de confronter mes idées, tant que ça reste de la politique propre», mentionne-t-il.

JEAN LAMARCHE

Pour le candidat ayant recueilli 35,7 % d'appui lors de ce sondage, Jean Lamarche, il s'agit d'un résultat satisfaisant, voire inespéré. «C'est très encourageant je trouve, compte tenu que j'ai lancé ma campagne plus tard, le 13 février, et que je n'avais pas fait campagne avant ça. Notre défi, avec mon équipe, c'était de me faire connaître alors en ce sens, c'est réussi», lance-t-il, visiblement très heureux.

Le travail doit maintenant se poursuivre, constate Jean Lamarche. «Il reste quand même du chemin à faire, mais il y a aussi une grande part d'indécis auprès de qui je veux aller travailler. Je veux aller les chercher et les séduire avec mes idées», mentionne celui qui dit aussi constater sur le terrain qu'il obtient un bon appui des «X» et des «Y», ce que traduit également le sondage. «On le voit sur le terrain et les médias sociaux. Ça correspond aussi à ma tranche d'âge et mon discours semble inclusif pour eux. Maintenant, je dois aussi aller rejoindre les autres. Peut-être que mes propositions pour les aînés sont sorties un peu tard pour qu'elles soient prises en considération lorsque le sondage a été fait, mais il reste encore du temps pour aller à leur rencontre, ce que nous allons continuer de faire», assure Jean Lamarche.

Le résultat du sondage, lance-t-il, viendra fouetter ses troupes positivement. «Ça correspond à nos attentes et ça montre que nous sommes vraiment dans la course. Ça va me donner l'énergie nécessaire pour me rendre encore plus loin», conclut-il.

ÉRIC LORD

Avec moins de 18 % des intentions de vote, Éric Lord ne se laisse pas abattre, bien au contraire. «Ça fait voir que je suis parti possiblement avec un déficit de notoriété et que je dois faire un travail pour encore mieux me faire connaître de la population. Mais avec tous les indécis, il y a encore un gros flottement, et tout peut changer très vite. Dans ma tête, tout est encore possible», lance-t-il, confiant.

M. Lord est d'avis que la tenue de plusieurs débats au cours des prochaines semaines viendra certainement l'aider à mieux faire connaître ses idées et à faire réaliser à la population qu'il mérite la confiance des électeurs.

«Je n'ai pas l'intention de changer ma stratégie de campagne. Je veux amener mes propositions et bien les faire connaître, car c'est sur cette base que je serai élu maire de Trois-Rivières», souligne-t-il.

PIERRE-BENOÎT FORTIN

Avec à peine 1,9 % des intentions de vote au sondage, Pierre-Benoît Fortin remet non seulement en question la crédibilité de l'exercice, mais se dit également injustement traité par les médias.

Selon M. Fortin, le fait que le sondage ait été mené auprès de moins de 1000 répondants ne lui donne pas une valeur assez significative, et le trop grand pourcentage d'indécis à ce moment-ci de la course ne fait que mettre le clou dans le cercueil de ce sondage qu'il estime non représentatif.

«On va commencer à annoncer nos projets, notamment un projet de développement avec l'aéroport, et les gens pourront se faire une idée», indique celui qui est officiellement entré dans la course il y a tout juste une semaine.

Pour M. Fortin, le fait que les médias rappellent constamment le maigre pourcentage des votes qu'il a obtenu lors de la course à la mairie de 2013 (0,59 %), ou encore sa performance au débat de Radio-Canada lors de cette campagne, est signe qu'il est traité injustement et qu'il ne peut pas partir sur le même pied d'égalité que ses adversaires.

«Quand on rappelle constamment ça dans les médias, c'est certain que la population va avoir une opinion négative. Ça reste constamment collé à la peau. Mais les gens ne savent pas lire les sondages. Avec un échantillon aussi faible et une grande marge d'erreur, ça ne peut pas être représentatif», indique celui qui dit avoir consulté un avocat pour voir s'il n'y avait pas matière à intervenir auprès de divers médias pour faire cesser ce qu'il qualifie de diffamation.

MÉTHODOLOGIE

- Sondage mené le 8 avril
- 676 répondants de 18 ans et plus
- Marge d'erreur: +/- 3,77%, 19 fois sur 20

SONDAGE MAINSTREET RESEARCH — *LE NOUVELLISTE*

Aubin en tête d'une course à deux

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Une course à deux candidats semble définitivement se dégager dans la campagne électorale à la mairie de Trois-Rivières. C'est du moins le constat qui se dégage du sondage Mainstreet Reaserch — *Le Nouvelliste* réalisé le 8 avril dernier, et qui place en tête le candidat Jean-François Aubin. Toutefois, les chiffres rendus publics ce matin démontrent également que Jean Lamarche récolte une bonne partie des appuis dans cette course, et que le nombre d'indécis à ce moment-ci de la campagne électorale pourrait encore venir brouiller les cartes d'ici l'élection.

Jean-François Aubin
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Pierre-Benoît Fortin
— PHOTO: STEPHANE LESSARD

Jean Lamarche
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Éric Lord
— PHOTO: SYLVAIN MAYER

Lorsqu'on comptabilise les électeurs se déclarant «décidés» et ceux se déclarant «enclins à voter pour», on constate que Jean-François Aubin récolte à l'heure actuelle 44,7 % des appuis, suivi de Jean Lamarche à 35,7 %, d'Éric Lord à 17,7 % et de Pierre-Benoît Fortin à 1,9 %.

Toutefois, en sondant les personnes avec une première question servant à déterminer les «décidés», pas moins de 32,7 % des électeurs se disent toujours indécis. Lors d'une deuxième question visant à mesure pour qui les électeurs indécis seraient le plus enclin à voter, encore près de 20 % se disent toujours indécis, note Luc Fortin, président de Recherche Mainstreet.

«Tout est encore possible, avec autant d'indécis. Mais pour l'instant, le sondage dégage clairement qu'il y a une course à deux, avec Jean-François Aubin en tête, suivi de Jean Lamarche», constate M. Fortin, qui se dit curieux de voir l'évolution des tendances, au cours des semaines à venir, notamment avec la tenue de nombreux débats.

«Il reste encore plusieurs semaines de campagne, et les débats commencent ce jeudi. Ce sera intéressant de voir si la tendance se maintiendra lors du prochain sondage», indique Luc Fortin, rappelant qu'un second sondage sera mené par sa firme pour le compte du *Nouvelliste* dans la dernière semaine de la campagne électorale.

Avec les données publiées ce matin, Luc Fortin constate que les candidats peuvent maintenant identifier un meneur, et que la pression sera désormais sur lui. «C'est évident qu'à partir de maintenant, la pression sera sur M. Aubin, et qu'il va probablement être la cible de bien des attaques, surtout lors des débats. Il est le meneur, ce qui le place dans une position où il devra se montrer combatif pour garder cette avance», croit Luc Fortin.

CLIVAGE GÉNÉRATIONNEL

Fait intéressant à noter, le sondage permet également de dégager des meneurs selon les groupes d'âge. Luc Fortin constate du même coup qu'un clivage générationnel s'est nettement fait sentir entre Jean-François Aubin et Jean Lamarche. M. Aubin est effectivement le meneur chez les 18-34 ans (58,1 %) et chez les 65 ans et plus (52,9 %), alors que M. Lamarche récolte davantage d'appuis chez les 35-49 ans (53,1 %) et chez les 50-64 ans (43,5 %).

«C'est intéressant de constater ce clivage, et il va aussi falloir que les candidats adaptent leurs actions en conséquence. Jean-François Aubin récolte beaucoup d'appuis chez les 18-34 ans, mais c'est également le groupe d'âge qui est généralement le moins enclin à sortir voter. Il y a là un défi de faire sortir le vote. Par contre, les 65 ans et plus sont généralement assidus et disciplinés sur le vote, mais ça demande également une organisation importante pour en accommoder certains, puisqu'il y a moins de vote itinérant dans une élection municipale», ajoute Luc Fortin.

Si l'élection partielle à la mairie de Trois-Rivières avait lieu aujourd'hui, pour quel candidat voteriez-vous?

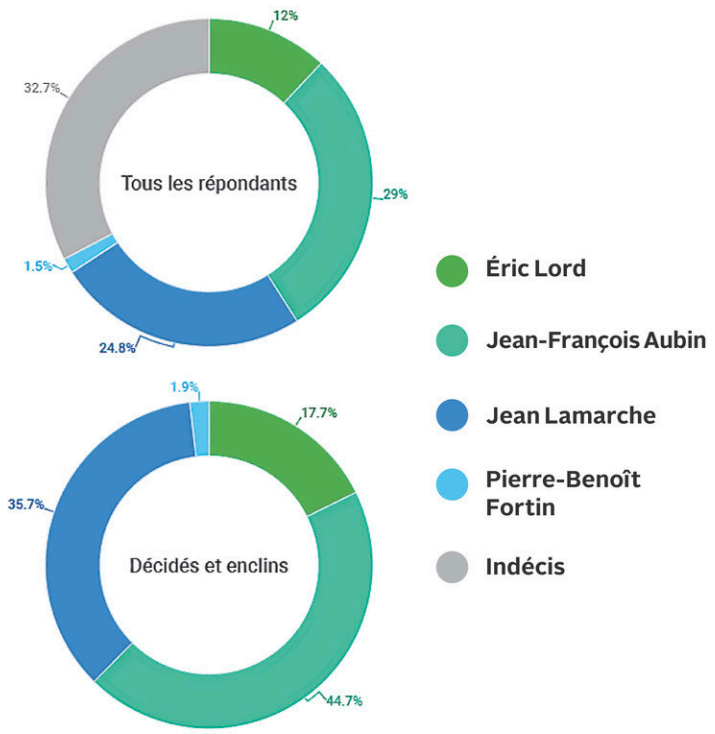

OPINION POSITIVE?

Par ailleurs, les répondants ont été questionnés à savoir s'ils avaient une opinion positive ou négative des différents candidats présentement dans la course à la mairie de Trois-Rivières. Lorsque l'on retranche les opinions négatives des opinions positives, on constate que c'est Jean Lamarche qui se démarque avec la plus grande proportion de réactions positives avec 23,7 % (40,7 % de positif et 17 % de négatif), suivi de Jean-François Aubin à 16,6 % (41,8 % de positif et 25,2 % de négatif) et d'Éric Lord à 12 % (33,5 % de positif et 21,5 % de négatif).

Seul Pierre-Benoît Fortin dégage davantage d'opinion négative (44,1 %) que positive (8,9 %). «Ce constat illustre que M. Lamarche est le candidat qui gagne le plus à être connu. Reste maintenant à savoir s'il pourra capitaliser sur le capital de sympathie dont il jouit pour rattraper Jean-François Aubin dans les intentions de vote d'ici la fin de la campagne», dénote Luc Fortin.

Le sondage a été mené le 8 avril dernier auprès de 676 personnes vivant à Trois-Rivières et âgées de 18 ans ou plus. La marge d'erreur du sondage est de plus ou moins 3,77% et ses résultats sont exacts 19 fois sur 20.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

BREUVAGE, *nom masculin*

Définition – Boisson à la composition spéciale. *Un breuvage pour un malade. Les breuvages d'un sorcier.*
Étymologie – De l'ancien français *beverage*, 'boisson'.
Cooccurrences – breuvage des dieux, breuvage d'oubli, breuvage spirituel, breuvage magique, breuvage empoisonné, breuvage sacré, breuvage enchanté, funeste breuvage, fatal breuvage...
Difficulté – Anglicisme (faux ami) dans le sens de « tout type de boisson » *(quel *breuvage prendrez-vous avec votre repas?).*

Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

Coup de balai chez les Hells

MARIE-EVE LAFONTAINE
me.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les forces policières commencent leur grand ménage du printemps, et ce sont les Hells Angels qui ont fait les frais de ce coup de balai, mercredi. Les policiers ont d'ailleurs épinglé Claude Gauthier et Pascal Facchino, deux membres en règle du chapitre trifluvien des Hells Angels. Arrêtés à Nicolet et à Trois-Rivières, ils seraient les têtes dirigeantes des vastes réseaux de stupéfiants qui ont été démantelés par l'Escouade nationale de répression du crime organisé (ENRCO), mercredi, dans le cadre du projet Orque.

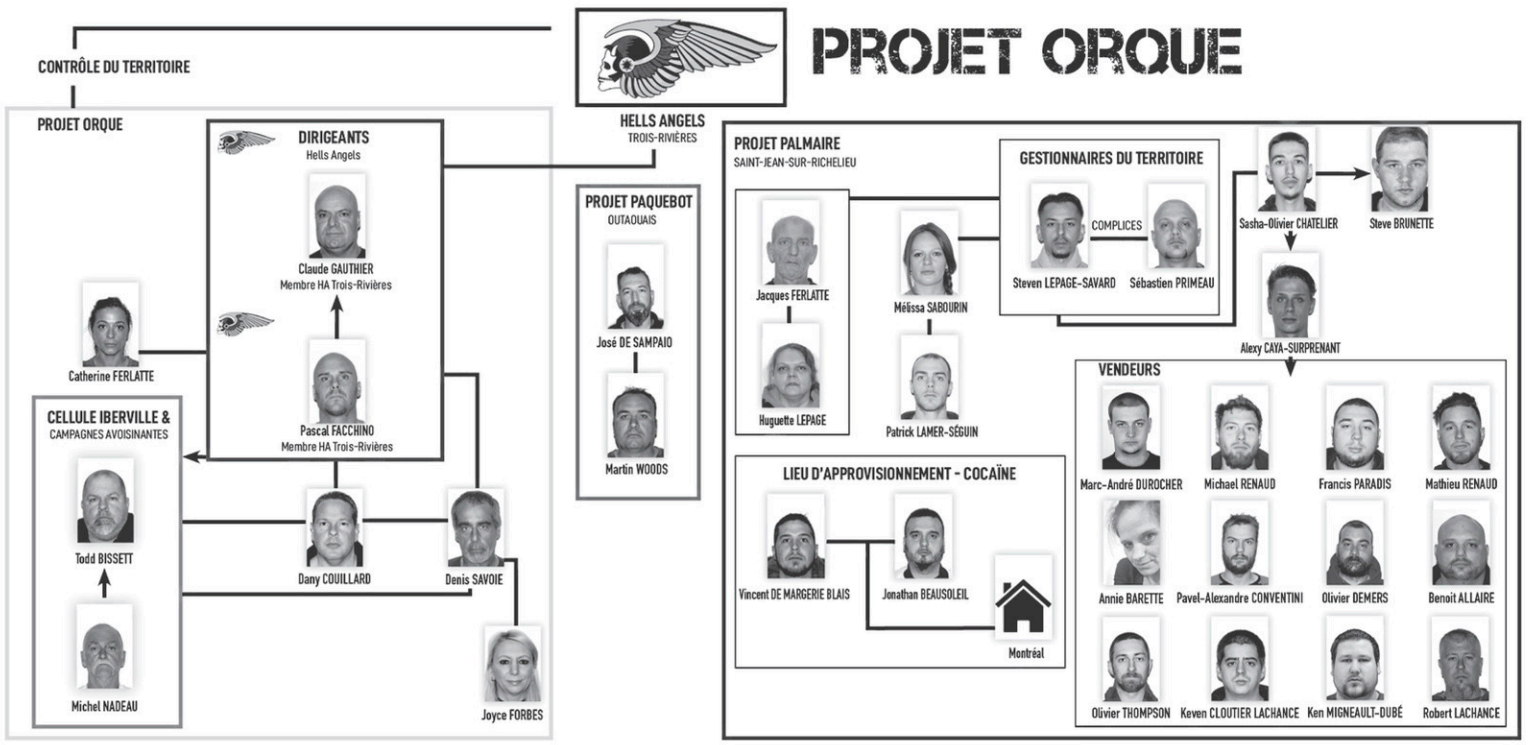

Trente-trois personnes ont été arrêtées dans le cadre du projet Orque dont les deux présumées têtes dirigeantes Claude Gauthier et Pascal Facchino du chapitre trifluvien des Hells Angels. Source: ENRCO

L'ENRCO, qui s'attaque spécifiquement aux têtes dirigeantes du crime organisé dont les membres en règle des Hells Angels, et les escouades régionales mixtes de la Montérégie et de l'Outaouais ont réalisé, mercredi, aux petites heures du matin, pas moins de 33 arrestations dans plus d'une dizaine de municipalités du Québec. Claude Gauthier est ressorti les menottes aux poignets de sa demeure du chemin du Fleuve Ouest à Nicolet. Même chose pour Pascal Facchino dont le logement est situé sur la rue Albert-Beaumier, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine. Facchino est devenu un membre en règle des Hells il y a à peine un mois dans le cadre du 22e anniversaire du chapitre South. Ces deux lieux de résidence avaient déjà fait l'objet d'une perquisition en décembre dernier.

Gauthier, 51 ans, et Facchino, 44 ans, ont comparu, mercredi, au palais de justice de Montréal, sous des accusations liées au trafic de stupéfiants.

Une Trifluvienne a aussi été arrêtée dans le cadre de cette opération soit Catherine Ferlatte, 34 ans, pour possession de biens criminellement obtenus.

Le projet Orque a pris racine en 2017. «L'enquête tend à démontrer qu'auparavant, le territoire des secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Rousillon était constitué de plusieurs trafiquants de stupéfiants indépendants qui se rapportaient peu ou pas aux Hells Angels. Dans le but de s'emparer du secteur afin d'y contrôler la vente des stupéfiants en plus d'y imposer leur *cut*, les Hells Angels ont alors eu recours à la violence et à l'intimidation à plusieurs reprises. Le projet Orque a été amorcé en 2017 dans la foulée de cette violence», explique l'inspecteur-chef Guy Lapointe, porte-parole de l'ENRCO.

À la suite de ce projet mené par l'ENRCO, deux autres enquêtes parallèles en lien avec des réseaux de revendeurs ont vu le jour. Il s'agit du projet Palmaire qui a permis d'identifier trois cellules de ventes de stupéfiants dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Rousillon. Finalement, le projet Paquebot en Outaouais visait la relève de trafiquants de stupéfiants arrêtés dans une autre opération en avril 2018.

Le point commun entre ces réseaux? «Tout est relié. Dans le fond ce qu'on constate c'est qu'à la fin, toute cette structure, que ce soit les distributeurs, les gens à l'approvisionnement, les revendeurs, les gestionnaires de territoire, peu importe le qualificatif: à la fin, en haut de la pyramide: il y a Claude Gauthier et Pascal Facchino qui sont des membres en règle du chapitre de Trois-Rivières», précise l'inspecteur-chef Lapointe.

«Si on regarde l'ampleur du territoire qui était contrôlé par Claude Gauthier, on comprend que c'est clairement un individu qui exerçait beaucoup d'influence. Il n'y a aucun doute là-dessus.»

Il est considéré comme un membre influent des Hells Angels. «Si on regarde l'ampleur du territoire qui était contrôlé par Claude Gauthier, on comprend que c'est clairement un individu qui exerçait beaucoup d'influence. Il n'y a aucun doute là-dessus. On pourrait parler de quelqu'un qui est dans le premier tiers de la hiérarchie absolument», souligne le porte-parole de l'ENRCO.

Les Hells continuent d'en mener large, très large même. «Ce qui est clair pour nous présentement, c'est que les Hells Angels contrôlent à toute fin pratique la totalité du marché au Québec. On parle toujours de trafic de cocaïne, de trafic de méthamphétamine. Les Hells contrôlent le territoire et ils le sous-louent à des gens qui doivent payer la *cut* et qui, ultimement, doit remonter jusqu'aux Hells Angels.»

Des enquêtes précédentes tendent aussi à démontrer que les Hells souhaitent élargir leur emprise sur les provinces maritimes et qu'ils contrôlent aussi certains secteurs en Ontario.

Rappelons que Claude Gauthier a déjà fait partie de la liste des dix criminels les plus recherchés au Québec. En effet, il a été en cavale pendant sept ans à la suite de l'opération SharQc. Finalement, il n'avait pas été accusé en raison d'un arrêt des procédures.

Pour revenir au projet Orque, les arrestations effectuées, mercredi, suivent deux phases de perquisitions réalisées au cours de l'année 2018. En plus des domiciles de Gauthier et Facchino en décembre, le repaire du chapitre trifluvien des Hells à Saint-Cuthbert avait aussi fait l'objet d'une perquisition quelques jours auparavant. Au total, au cours de l'ensemble de l'enquête, 37 perquisitions ont été effectuées. Les policiers ont saisi 23 véhicules, près de 2 kilos de cocaïne, 120 000 $, 27 100 comprimés de méthamphétamine, 4 armes à feu, 6 vestes aux couleurs des Hells Angels et un écusson. Plus de 160 policiers ont participé à ce projet d'enquête.

Quant à son impact, il aura possiblement une influence sur l'accessibilité à la drogue. Mais les policiers s'attendent évidemment à ce que les Hells finissent par se réorganiser dans ce secteur. N'empêche, depuis que les forces de l'ordre ont complètement revu leur stratégie en janvier 2017, ils réussissent à resserrer l'étau autour des Hells. «La stratégie qui vise à éviter les mégaprocès, à s'adapter aux recommandations du rapport Bouchard et à l'arrêt Jordan, on constate que ça fonctionne. C'est 11 membres en règle qu'on a arrêtés au cours des deux dernières années.»

Et qui va prendre la relève de Claude Gauthier? «Je ne peux pas vous répondre, mais je peux vous dire qu'on est déjà à l'affût», souligne l'inspecteur-chef Lapointe.

NOUS AVONS LES MEILLEURS PRIX !
Nettoyeur
STE-MARIE
Certifié SYSTEMK4 Produit écoresponsable
1170, rue Bellefeuille
Trois-Rivières
819 374-7534
nettoyeurste-marie.com
5,65 $ +taxes Pantalon
12,35 $ +taxes Habit
4,35 $ +taxes Chemise
Les vêtements sont nettoyés à sec par solvon K4
Unique en Mauricie
Nouvelle technologie ÉCORESPONSABLE

FERMETURE À LONG TERME DE L'ALUMINERIE DE BÉCANCOUR

«Il y a un risque réel»

Les syndiqués doivent faire des compromis selon François Legault

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — Le premier ministre du Québec, François Legault, a profité de la période de questions à l'Assemblée nationale, mercredi, pour affirmer «qu'il y a un risque réel que l'Aluminerie de Bécancour reste fermée pour longtemps». Une affirmation qui survient au moment même où son ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, planche sur une hypothèse de règlement.

Le premier ministre du Québec, François Legault, craint une fermeture à long terme de l'Aluminerie de Bécancour.

«Actuellement, les conditions de marché sont difficiles dans le domaine de l'aluminium. Il y a des alumineries chinoises qui inondent le marché. Il y a une surcapacité», a-t-il lancé en répondant à une question de Manon Massé, de Québec solidaire, qui, pourtant, ne portait pas uniquement sur l'ABI.

Celle-ci remettait plutôt en question le nationalisme du PM dans différents dossiers, en lui reprochant de ne pas se faire respecter par Ottawa en plus de «se laisser carrément marcher dessus par les multinationales». «On l'a vu avec ABI dernièrement, 14 mois de lockout, puis il n'est même pas gêné de prendre le bord du P.D.G. d'Alcoa à 13 millions. Puis maintenant, il se met à genoux devant Uber puis son P.D.G. à 200 millions. Laisser le champ libre aux multinationales, puis faire plier les genoux au monde en bas de l'échelle, est-ce cela le nationalisme de notre premier ministre?», a-t-elle demandé.

«Je comprends que la cheffe de Québec solidaire n'aime pas les multinationales, même les multinationales qui créent des emplois à 90 000 $ par année. Je veux revenir sur le conflit d'ABI», a répliqué le chef du gouvernement.

Celui-ci a raconté que lors de sa rencontre avec le syndicat, «ils m'ont dit que leurs deux plus importantes demandes, c'était d'avoir plus de libérations syndicales puis d'avoir plus que 60 % comme part de l'employeur sur le fonds de pension».

«J'ai dit tout simplement aux gens du Syndicat des métallos qu'il fallait être prudent dans le contexte de marché actuel. Il y a des gens en Mauricie, il y a des gens dans le Centre-du-Québec qui ont des contrats, des sous-contrats. Il y a des retombées: 500 millions de dollars pour les deux régions. Je pense que les syndiqués doivent faire des compromis. À 90 000 $ par année, ce sont des emplois payants, des emplois intéressants pour les Québécois», a fait savoir M. Legault.

«Le dossier ABI nous a marqués parce que le premier ministre a choisi d'intervenir, de prendre position dans un conflit entre un employeur privé et un syndicat, ce qui, à notre connaissance, est une première depuis Maurice Duplessis.»

Or, sa déclaration est survenue avant l'adoption d'une motion déposée par le Parti québécois et qui faisait appel à la neutralité gouvernementale dans ce genre de conflit de travail. Celle-ci fut adoptée à l'unanimité sauf que le premier ministre est sorti avant la tenue du vote. Le chef péquiste, Pascal Bérubé, a sollicité le consentement des parlementaires afin de présenter la motion suivante: «Que l'Assemblée nationale réitère l'importance des mécanismes de négociation, de conciliation et de médiation des conflits de travail entre les employeurs privés et les syndicats. Qu'elle rappelle au gouvernement du Québec la nécessité de ne pas favoriser une des deux parties, mais plutôt de favoriser le dialogue entre celles-ci afin d'obtenir une entente négociée». Et la CAQ aura vainement tenté d'en faire changer le contenu.

«Le dossier ABI nous a marqués parce que le premier ministre a choisi d'intervenir, de prendre position dans un conflit entre un employeur privé et un syndicat, ce qui, à notre connaissance, est une première depuis Maurice Duplessis. Ce n'est pas banal parce que le premier ministre a une force avec sa parole. Il vient de donner un avantage à l'entreprise, ça débalance le rapport de force. Donc, c'est important pour nous de rappeler les règles élémentaires, que ce soit la négociation, la médiation, la conciliation dans les relations de travail. L'intervention du premier ministre est une erreur, un précédent qui est malheureux», a expliqué au *Nouvelliste* le chef du troisième groupe d'opposition.

Interrogé à savoir si le premier ministre n'a pas justement le devoir d'alerter les travailleurs d'un danger de fermeture d'ABI, M. Bérubé soutient que chacune des parties peut s'exprimer, mais «ce n'est pas le rôle du premier ministre de faire ça».

«C'est un précédent unique en plus de 60 ans. Si on ne dit rien, si on laisse faire ça, est-ce que le premier ministre va intervenir à la carte dans un conflit ailleurs au Québec, en disant que ça fait partie de son nationalisme de favoriser les entreprises étrangères? Je trouve ça malheureux. Le premier ministre aurait dû admettre son erreur», a conclu le chef péquiste.

En classe pendant plus de 4 heures

Des enseignants d'Opitciwan dénoncent le fait que les enfants n'ont pas de récréation

L'école primaire Niska d'Opitciwan est fermée depuis quelques semaines. —PHOTO: COURTOISIE, JUSTIN CHACHAI

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

LA TUQUE — L'école primaire Niska de la communauté atikamekw d'Opitciwan, en Haute-Mauricie, a dû fermer ses portes le 19 mars dernier en raison d'odeurs persistantes, forçant les élèves à déménager à l'école secondaire. Des enseignants dénoncent toutefois l'horaire qu'ils ont dû adopter. Les enfants, qui n'ont que cinq minutes entre les périodes, sont confinés dans les classes sans récréation, une situation qui devrait perdurer jusqu'à la semaine prochaine.

Les élèves du primaire et du secondaire doivent désormais fréquenter le même établissement scolaire. Le matin, de 7 h 45 à 12 h 15, ce sont les jeunes de niveau primaire qui fréquentent l'école tandis que les plus grands, eux, ont des cours de 13 h à 17 h 50.

«Les jeunes n'ont pas le droit de sortir du local pendant 4 h 30. C'est interdit pour un enseignant de sortir dehors pour une récréation par exemple», souligne un enseignant qui a préféré garder l'anonymat.

Cette situation perdure depuis déjà deux semaines et on remarque l'effet négatif sur l'apprentissage des enfants. «Il y a des jeunes, surtout les plus jeunes, qui pleurent dans les classes. Les plus vieux sortent fatigués, brûlés… Pendant ce temps-là, le ministère de l'Éducation au Québec veut donner plus de récréations parce qu'il trouve ça bénéfique pour les jeunes… Nous autres ici, il n'y en a plus», dénonce l'enseignant.

Ce dernier est quand même réaliste et il reconnaît que la situation est temporaire pendant le nettoyage de l'école. «Ça ne fait aucun sens de mettre des élèves dans une classe pendant 4 h 30. C'est inhumain de ne pas leur donner de récréation […] J'ai aussi vu des profs à bout dans les corridors», note-t-il.

IMPORTANTE RÉCRÉATION

Les récréations ont fait plus d'une fois les manchettes dans les derniers mois. D'ailleurs plusieurs insistent sur les bienfaits et l'importance de la récréation.

«Le cerveau a certaines limites, apprendre c'est vraiment exigeant pour le cerveau. Les capacités d'attention et de concentration, elles sont limitées. Si on pousse trop, il va s'installer une certaine fatigue et même une surcharge cognitive dans certains cas. C'est dans ce sens-là que les récréations sont indispensables. Le cerveau a besoin de pauses pour récupérer, pour se restaurer. […] La récréation, elle permet une certaine décharge motrice dans le corps, ça permet de réoxygéner le cerveau et ça permet à l'élève de revenir dans une zone optimale pour apprendre», a expliqué Geneviève Bergeron, professeur au département des sciences de l'éducation à l'UQTR.

«UN CAS DE FORCE MAJEURE»

Le chef de la communauté d'Opitciwan n'a pas voulu commenter la situation. Il a mentionné au *Nouvelliste* qu'il n'était pas au courant. Par ailleurs, il a affirmé que le retour dans les locaux de l'école primaire devrait se faire en début de semaine prochaine.

«On va organiser une assemblée pour le personnel et les parents jeudi pour le retour à l'école primaire lundi ou mardi prochain […] Évidemment, on ne veut pas faire perdre l'année scolaire des jeunes. J'ignore les directives qui ont été données à l'interne, mais il a fallu condenser deux écoles dans une. Je ne suis pas en mesure de commenter cette situation-là», a fait savoir le chef Christian Awashish.

«C'était un cas de force majeure», a-t-il ajouté.

Selon le chef, ce qui explique tout le branle-bas de combat à l'école était causé par l'air très sec qui circulait dans l'école. «À certains endroits, il n'y avait même pas 10 % d'humidité […] On a également constaté que le système de ventilation et d'humidificateur n'était pas efficace ou fonctionnait en partie. Il y a eu des ajustements et d'autres mesures seront prises pour rendre la situation adéquate. L'école est maintenant correcte».

«Actuellement, on est en train de réfléchir au niveau du rattrapage des heures manquées. On essaie de trouver des solutions satisfaisantes pour tout le monde autant pour le personnel que l'employeur», a ajouté M. Awashish.

Rappelons qu'à la mi-mars, l'école avait dû être fermée en raison d'un refus de travailler de plusieurs membres du personnel. Ces derniers se plaignaient, entre autres, de maux de tête et de problèmes respiratoires. Des odeurs persistantes avaient forcé le Conseil à investiguer.

MARINA DU SECTEUR GRAND-MÈRE

Paiement supplémentaire de près de 400 000 $

Une inauguration prévue en juin

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Le conseil municipal de Shawinigan vient d'accepter des directives de changements totalisant près de 400 000 $ pour la construction de la marina et l'aménagement d'un parc riverain, dans le secteur Grand-Mère. Toujours emballé par ce projet, le maire, Michel Angers, ne redoute absolument pas une spirale comparable à celle du chantier d'installation d'un réseau d'égout et d'aqueduc autour du lac à la Tortue, pas très loin de là.

La construction de la marina avance rapidement sur les rives du Saint-Maurice. Le maire de Shawinigan prévoit une inauguration en juin. —PHOTO: SYLVAIN MAYER

Les élus ont adopté une résolution, mardi soir, prévoyant le versement d'un montant supplémentaire de 395 322 $ à Deric construction pour une série de directives de changements. Ils ont ainsi entériné la recommandation de la firme Pluritec.

L'une de ces directives implique la mise en place d'une station de nettoyage de bateaux, qui n'était pas prévue à l'origine. L'installation de palplanches pour l'aménagement de la descente de bateaux s'est complexifiée en raison de la présence de roc, ce qui a également retardé les travaux de deux semaines. L'ajout de matériaux en raison de sols instables, un changement dans l'alimentation électrique, l'agrandissement d'une chambre en béton préfabriquée, l'augmentation des capacités des pompes et l'ajout de vannes murales, recommandées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le traitement des eaux usées, complètent le tableau.

M. Angers mentionne qu'il s'agit du premier imprévu financier dans ce projet. Deric Construction avait obtenu ce contrat en juillet 2018, pour la somme de 9,8 millions $.

«Nous sommes très en deçà de notre 10 % de marge de manœuvre», fait-il remarquer. «Nous sommes à l'intérieur de notre règlement d'emprunt (de 14,2 millions $), comme c'est le cas dans 99 % de nos projets. Nous sommes très satisfaits de ce dossier. Ce sont les seules directives de changement.»

EN JUIN

La construction de la marina et l'aménagement du parc riverain animent le site de l'ancienne papeterie Laurentide, tout près du pont de Grand-Mère. Le maire est convaincu que le nouveau complexe pourra être inauguré en juin, près de deux ans après l'annonce de cet ambitieux projet, réalisé grâce à l'appui financier de Québec et d'Ottawa.

«Nous aurons une capitainerie, un bâtiment pour les citoyens avec une terrasse qui va surplomber la rivière et une plate-forme dirigée vers le barrage, pour faire de l'observation», explique M. Angers. «Nous ferons aussi quelque chose de particulier avec la tour. Il y aura beaucoup de verdure.»

En deuxième phase, le maire vise toujours offrir de l'hébergement sur ce site.

«Ce sera soit une tour à condos, soit des condos-hôtel ou soit un hôtel», avance-t-il. «Nous allons montrer quelque chose de super beau (avec la première phase) et nous tenterons de trouver la meilleure offre. Sur des plans, tout le monde peut être intéressé. Mais il n'y a rien de mieux que de constater que le projet se fait, que la construction avance et après, nous choisirons la meilleure offre.»

La transformation de l'ancien poste de garde fait également réfléchir le maire, de même que l'aménagement des stationnements. Un sentier historique est également prévu.

«Nous travaillons sur plusieurs projets en même temps, qui seront assez rentables», croit le maire.

POLICE DE TROIS-RIVIÈRES

Plus de 100 constats d'infraction en mars

TROIS-RIVIÈRES (ML) — La police de Trois-Rivières a remis plus d'une centaine de constats d'infraction en mars lors de ses différentes opérations concernant la sécurité routière.

Le non-respect de la signalisation a entraîné la remise de 116 constats d'infraction. Quatorze conducteurs ont été arrêtés pour avoir conduit leur véhicule avec les capacités affaiblies par l'alcool ou la drogue. Ces citoyens devront faire face à la justice.

Avril est le mois durant lequel les patrouilleurs surveillent particulièrement le port de la ceinture de sécurité. Cinq contrôles routiers ont eu lieu du 29 mars au 4 avril. Douze constats d'infraction ont été donnés par la police de Trois-Rivières qui a profité de cette opération pour remettre aux usagers de la route quelque 700 articles de prévention sur le port de la ceinture de sécurité.

DÉPASSEMENTS DE COÛTS AU LAC À LA TORTUE

Que de questions sans réponses...

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Même si la Ville de Shawinigan avait déjà expliqué en long et en large les raisons des dépassements de coûts pour le chantier d'assainissement des eaux usées et d'aqueduc autour du lac à la Tortue, même si le maire avait déjà exprimé son mécontentement, le sujet a monopolisé 25 minutes lors de la période de questions à la dernière assemblée publique du conseil municipal, mardi soir. Un ingénieur est venu soumettre ses réflexions aux élus, alors que le conseiller du district, Martin Asselin, s'est fait demander par un autre citoyen comment pouvait-il appuyer les nouveaux règlements d'emprunts pour éponger cette facture, qui atteint maintenant près de 52 millions $.

Claude Vaugeois, ex-président de l'Association pour la protection du lac à la Tortue et militant pour la réalisation de cet important projet d'infrastructures, vit maintenant dans le secteur Saint-Jean-des-Piles. Selon sa lecture, les explications de la Ville de Shawinigan au sujet de ces dépassements de coûts, le mois dernier, soulèvent autant de questions qu'elles ne fournissent de réponses.

M. Vaugeois possède une longue expérience comme ingénieur civil dans le domaine municipal. Le maire, Michel Angers, lui a donné beaucoup de latitude lors de son intervention, qui a duré 14 minutes.

Lorsqu'il décortique les éléments pour expliquer l'augmentation de cette facture, les imprévus de chantier, qui représentent à eux seuls 3,1 millions $, attirent son attention. Après avoir été rassuré par le maire au sujet du déplacement des stations de pompage, effectué sur papier et non pendant les travaux, il a paru étonné par le fait que des différences sur le terrain entre la réalité et les anciens plans municipaux aient gonflé les coûts.

Claude Vaugeois se pose bien des questions sur les dépassements de coûts dans le secteur Lac-à-la-Tortue. —PHOTO: SYLVAIN MAYER

«Dans mon temps, quand j'avais un mandat, je faisais un relevé complet du site où des travaux devaient être faits et j'étais responsable si je passais à côté de quelque chose», relate-t-il. «Je ne me fiais pas sur les anciens plans de la Ville!»

M. Vaugeois glisse n'avoir jamais assisté, au cours de sa vie professionnelle, au dépôt d'un millier de directives de changements pour un chantier comparable. Il déplore également l'ajout de près de 2,5 millions $ de demandes du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques après l'approbation des travaux.

«C'est un projet vraiment exceptionnel...», glisse l'ingénieur.

Ce dernier partage l'étonnement du maire aux frais supplémentaires de 3,65 millions $ sur des erreurs ou omissions observées lors de la planification et l'exécution des travaux. «Il n'y a pas de ponceaux ou d'arbres qui ont poussé entre l'appel d'offres et la réalisation...»

M. Vaugeois observe également qu'en 2017, le projet était évalué à 40 815 000 $ pour les travaux, un montant qui s'établit maintenant à 47 110 000 $. Il s'agit d'une hausse de 15,4 %. Or, les frais pour les honoraires professionnels, eux, sont passés de 3,65 millions $ à 4,8 millions $ au cours de la même période, un bond de... 32 %. Le maire indique que la prolongation des travaux et les nombreuses directives de changements expliquent sans doute cette différence.

«Tout est une question de planification», convient M. Angers. «Quand on embauche une firme d'ingénieurs pour qu'elle soit nos yeux et nos oreilles, elle doit être en mesure de planifier, d'organiser, de voir au nombre d'équipes... Je vous le donne en mille, on a vu que ce n'est pas tout à fait ce qui est arrivé.»

En séance publique, la firme en question, Pluritec, a obtenu un montant supplémentaire de 447 000 $ pour couvrir le temps de surveillance du chantier du 1er avril au 15 août 2019. Ce montant est inclus dans le nouveau budget de 4,8 millions $ pour les honoraires professionnels, dont le règlement a été adopté mardi, tout comme celui de 47,1 millions $ couvrant l'ensemble des travaux.

CONSEILLER INTERPELLÉ

Le maire répète que la Ville souhaite récupérer des sommes d'argent dans cet épineux dossier. Ces nobles intentions ne convainquent toutefois pas Robert Houle, outré par ces coûts supplémentaires alors que le maire avait passé l'automne à rassurer la population sur le respect du budget prévu. Il a interpellé le conseiller du district des Boisés, Martin Asselin, pour savoir si, à son avis, les résidents du secteur devaient assumer ces frais supplémentaires de 6,8 millions $.

«Dans votre suivi des travaux, avez-vous questionné ou êtes-vous resté sourd et muet?», a-t-il lancé. M. Asselin assure qu'il travaillera aussi à récupérer des montants d'argent, mais avant tout, il souhaite que le chantier se termine.

M. Houle a fait la liste des ajouts annoncés lors de diverses séances publiques en 2018 et il ne comprend pas comment le conseil municipal a pu avaler ces couleuvres sans soupçonner une explosion des coûts. «Et nous, les gens du secteur Lac-à-la-Tortue, on devrait juste dire: bof?», questionne-t-il. « Une série de personnes devraient être imputables. Vous nous demandez de prendre ça et de fermer notre boîte?»

M. Angers rappelle que les élus ne sont pas des ingénieurs et qu'ils étaient rassurés tout au long de l'année dernière. «À notre avis, nous avons fait le meilleur de nous-mêmes», avance le maire.

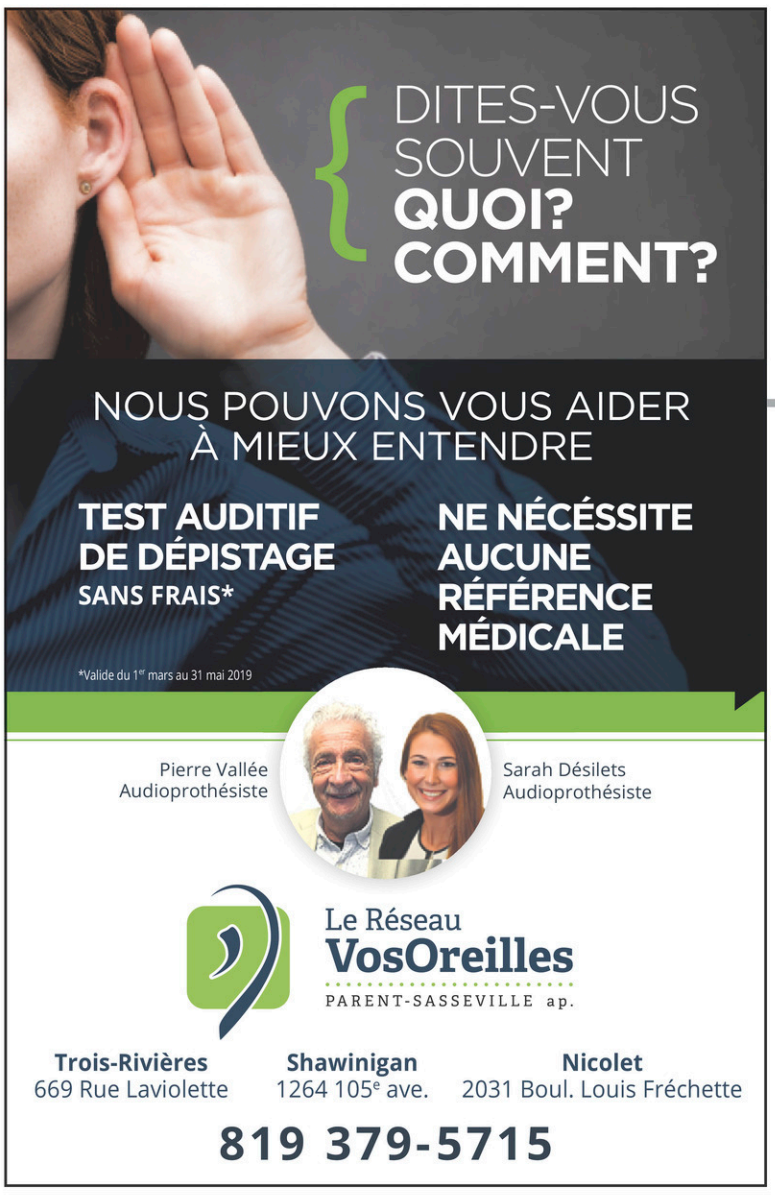

LAC À LA TORTUE

Des travaux de pavage prévus en juin

SHAWINIGAN (GV) — Les riverains du lac à la Tortue devront attendre en juin avant que s'amorcent des opérations d'asphaltage pour compléter les travaux d'aqueduc et d'égout qui animent le secteur depuis plus d'un an et demi. Les manœuvres devraient durer une dizaine de semaines.

Le maire, Michel Angers, a apporté cette précision après l'assemblée publique de mardi, au cours de laquelle Robert Houle a profité de la période de questions pour déplorer l'état lamentable des rues autour du lac. Depuis le début du printemps, les doléances fusent et la neige du début de la semaine n'améliorera en rien la situation.

Rappelons que l'asphaltage devait être effectué l'automne dernier, mais les nombreuses directives de changement ont repoussé les travaux, dont la fin est maintenant prévue en août. Si ce nouvel échéancier est respecté, le chantier aura duré deux ans.

La route qui ceinture le lac à la tortue, dont cette portion du chemin des Daniel, sera asphaltée cet été. —PHOTO: SYLVAIN MAYER

«Ça va commencer au début juin, parce que les usines de fabrication d'asphalte ouvriront le 24 mai», avance le maire de Shawinigan, Michel Angers. «Nous commencerons par les rues perpendiculaires autour du lac, parce qu'on ne veut pas briser l'asphalte (de la route principale qui ceinture le lac).»

Sursis de sentence pour Laliberté-Béliveau

TROIS-RIVIÈRES (NM) — Christophe Laliberté-Béliveau, cet individu soupçonné d'avoir tenté d'étrangler une femme avec la patte d'un ventilateur, a finalement disposé de ses dossiers en plaidant coupable à une accusation réduite de voies de fait simples, ce qui lui a valu un sursis de sentence.

Au départ, il était accusé d'agression armée en lien avec un événement survenu en septembre 2018 à Nicolet. On lui reprochait d'avoir tenté d'étrangler sa conjointe avec la patte d'un ventilateur.

Or, les discussions entre son avocat, Me Louis R. Lupien, et la procureure de la Couronne, Me Catherine Lacoursière ont donné lieu à un règlement. Le prévenu a plaidé coupable à une infraction réduite puisqu'on parlerait davantage d'une bousculade avec la femme en question.

En tenant compte de ses six mois et demi de détention préventive, un sursis de sentence a été prononcé.

Il devra cependant respecter une probation pendant trois ans et se soumettre à un suivi pendant un an. Il lui sera interdit d'avoir des armes.

Il compte des antécédents judiciaires en matière de violence. En 2015, il avait arraché un bout de doigt à un homme lors d'une altercation.

Vadeboncoeur cité à procès

SHAWINIGAN (NM) — Au terme d'une enquête préliminaire, Alexis Vadebonconcoeur a été cité à subir son procès sur les chefs d'accusation portés contre lui en lien avec les plus récentes incartades qui lui sont reprochées.

Le jeune homme est accusé d'avoir proféré des menaces de causer la mort ou des lésions corporelles, d'avoir eu en sa possession un couteau dans un dessein dangereux ainsi qu'une arme à feu alors que cela lui était interdit, de vente de cannabis et de possession dans le but d'en faire le trafic.

Les événements seraient survenus le 18 février dernier, alors qu'il entamait sa première journée au Carrefour formation Mauricie. Il aurait alors menacé un élève tout en ayant un couteau en sa possession. Son véhicule et un logement de la rue Georges à Shawinigan avaient ensuite été perquisitionnés, ce qui avait permis de saisir une imitation d'arme de poing et une quarantaine de grammes de cannabis. Les policiers avaient aussi retrouvé chez lui des affiches, laissant croire qu'il faisait la promotion de ses services comme livreur d'alcool, de tabac et de cannabis.

Son avocat, Me André Melançon, contestait le renvoi à procès sur le chef de menaces tout particulièrement. Afin de présenter sa preuve, la procureure de la Couronne, Me Catherine Vincent, a donc fait témoigner certaines personnes dans le cadre de l'enquête préliminaire. Notons que celle-ci est frappée d'une ordonnance de non-publication. La juge Dominique Slater a finalement conclu que la preuve était suffisante pour justifier la tenue d'un procès sur ce chef.

La cause de Vadeboncoeur, cet individu bien connu pour son arrestation filmée du 2 février 2013 dans la cour du Cégep de Trois-Rivières, a été reportée au 29 avril.

COURSE À LA MAIRIE DE TROIS-RIVIÈRES

Aubin et Lord au diapason sur le développement durable

SÉBASTIEN HOULE
Sebastien.Houle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Alors que se tenait l'événement Vitrine sur les technologies vertes, ce mercredi à Trois-Rivières, deux des quatre candidats à la mairie y sont allés d'annonces sur le thème du développement durable. Jean-François Aubin a d'abord tenu un point de presse en matinée, plaidant pour «que Trois-Rivières soit la capitale québécoise du développement durable». Éric Lord a plus tard émis un communiqué affirmant que la conjugaison de développement économique et d'environnement s'inscrit «parfaitement» dans sa vision du développement durable.

M. Lord a tenu à souligner l'importance du secteur d'avenir que constituent les technologies vertes, selon lui. Il s'est également réjoui de la participation de plus de 200 intervenants, principalement du milieu des affaires, à l'événement à caractère économique et environnemental, ayant pour thème Innover et rayonner. «L'événement rappelle l'importance de travailler sur la base régionale pour développer notre économie alors que la filière dépasse largement les limites de Trois-Rivières», déclare Éric Lord. S'il est élu maire, le candidat entend appuyer ce secteur de l'économie.

Pour Jean-François Aubin, l'occasion était celle d'une annonce en trois volets. Il croit d'abord que Trois-Rivières doit assumer son rôle de leader régional et donner l'exemple en matière d'achat local. Or, si la Ville doit faire sa part, soutient-il, il importe aussi de sensibiliser les partenaires avec qui elle transige et de les amener à emboîter le pas. Sans être précis sur la portée de la politique d'achat local qu'il compte mettre en place, M. Aubin parle de se fixer des cibles et évoque «plusieurs millions $» en termes de retombées. Il fait valoir que les entreprises d'ici sont sensibles à la question. «Il faut que la Ville prêche par l'exemple», plaide-t-il toutefois.

«Si on veut devenir la capitale du développement durable, on doit orienter, travailler, à développer nos entreprises qui vont aller dans le sens des technologies vertes», maintient par ailleurs M. Aubin. Citant les Marmen, Groupe Bellemare et autres acteurs économiques œuvrant dans le secteur des énergies renouvelables et du recyclage, le candidat veut voir Trois-Rivières développer l'image d'un pôle économique vert. «Le futur c'est les entreprises vertes, c'est les entreprises de technologie verte, c'est cette image-là qu'il faut que l'on travaille et que l'on mette de l'avant», déclare-t-il.

Enfin, Jean-François Aubin compte miser sur le positionnement géographique de Trois-Rivières. Port de Trois-Rivières et port de Bécancour, chemin de fer, deux autoroutes majeures et un aéroport que l'on veut développer, sont autant d'infrastructures sur lesquelles la Ville peut prendre appui pour son développement, affirme-t-il. «Trois-Rivières est un carrefour au niveau du transport, notamment au niveau du transport du matériel. Trois-Rivières peut en bénéficier et se développer à partir de ça», avance-t-il.

M. Aubin conclut en expliquant que ses discussions avec les acteurs du milieu lui font croire qu'une stratégie marketing concertée pourrait lier ensemble les différents atouts dont jouit Trois-Rivières. Par ailleurs, des négociations seraient en cours pour faciliter une utilisation optimale des chemins de fer qui traversent la ville. Des négociations que la Ville se doit d'appuyer, insiste le candidat.

Les profs de l'UQTR heureux des suggestions des candidats

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les professeurs de l'UQTR signataires de la lettre d'opinion parue dans *Le Nouvelliste* le 9 avril saluent la qualité et le nombre de suggestions faites par les candidats à la mairie de Trois-Rivières, et ce, de façon rapide.

Intitulée *Trois-Rivières, ville universitaire: qu'en pensent les candidats?*, cette lettre ouverte demandait en effet aux candidats à la mairie quel était chacun leur plan pour tirer parti de la présence d'une université dans leur ville.

«Tous les candidats sont d'accord pour dire que l'UQTR doit jouer un rôle majeur et qu'il est nécessaire de favoriser un meilleur rayonnement et une plus grande présence de l'université dans la communauté», soulignent les professeurs signataires.

«Nous en sommes heureux, car nous avons, nous aussi, l'intention d'exercer un leadership pour que les professeurs de l'UQTR travaillent davantage en lien avec notre communauté», ajoutent-ils.

Une consultation sera amorcée rapidement auprès des professeurs «pour nourrir ces projets de partenariat par des idées venant aussi de leur part», signalent les signataires dont plusieurs font partie de l'exécutif du Syndicat des professeurs et professeures de l'UQTR.

Les sept signataires donnent d'ailleurs rendez-vous aux candidats le 23 avril, à 13 h au local 3002 Ringuet pour la synthèse de leur consultation des professeurs à ce sujet.

Une période d'échange sera prévue par la suite.

INDUSTRIE DU TAXI

L'indemnisation remise en question

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

Le gouvernement Legault doit indemniser davantage les chauffeurs de taxi dont les permis ne vaudront plus rien après la déréglementation à venir.

C'est ce qu'a plaidé la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), mais aussi l'Institut économique de Montréal (IÉDM), en commission parlementaire mercredi, après une manifestation devant le parlement où des centaines de chauffeurs ont protesté contre le projet de loi 17 qui déréglemente l'industrie.

Le ministre des Transports, François Bonnardel, a été dépeint sur des affiches avec une moustache semblable à celle de Hitler et une croix gammée, mais il n'a pas bronché sur l'indemnisation.

Le projet de loi 17 prévoit notamment la fin du plafonnement du nombre de permis, qui fera baisser la valeur de ceux existants. Les permis ont déjà perdu de leur valeur avec l'arrivée de la multinationale Uber et son application.

Le gouvernement caquiste propose 500 millions $ en indemnisation pour la perte de valeur des permis existants, mais les propriétaires de permis réclament 1,3 milliard $.

Selon le président de la FCCQ, Stéphane Forget, les deux parties doivent s'entendre sur un point milieu entre ces deux montants. «Il faut que ce soit juste et équitable», a-t-il réclamé, en insistant pour que chaque dossier soit traité «au cas par cas».

«Il faut régler l'enjeu de la compensation de ceux qui vont perdre», a-t-il fait savoir à François Bonnardel, au premier jour de la commission parlementaire sur le projet de loi

Les représentants de l'IÉDM, un groupe de recherche réputé pour être très à droite, ont aussi demandé une indemnisation pleine et entière, puisque le permis constitue une propriété et son détenteur doit être indemnisé si l'État change les règles, selon l'IÉDM.

Le projet de loi 17 en bref

En vertu du projet de loi, l'ensemble des chauffeurs, qu'ils soient de l'industrie traditionnelle du taxi ou occasionnels au service d'une application comme Uber, devra répondre aux mêmes normes.

Tous devront avoir :

- **un permis de classe 5, plutôt que la classe 4C des chauffeurs de taxi actuels;**
- **une formation minimale dont la durée reste à déterminer;**
- **réussi un examen;**
- **été soumis à une vérification des antécédents judiciaires.**

Le gouvernement mettrait fin :

- **aux territoires exclusifs réservés et au contingentement des taxis;**
- **à l'immatriculation T réservée aux taxis;**
- **à l'inspection annuelle.**

M. Bonnardel n'a pas commenté ces demandes de hausser l'indemnisation. Il s'est toutefois dit ouvert à bonifier le régime de redevances prévu de 0,20 $ par course pour un fonds de modernisation de l'industrie, qui pourrait totaliser entre 10 et 13 millions $ par an.

L'opposition officielle libérale a également réclamé une indemnisation beaucoup plus substantielle.

«[Le gouvernement] envoie un message extrêmement négatif, a dit le porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports, Gaétan Barrette, en mêlée de presse. Les contribuables n'ont pas mis ce gouvernement au pouvoir pour heurter d'autres contribuables. Il n'y a pas un gouvernement qui a mis la valeur du permis [de taxi] à zéro et celui-là le fait.»

Le Parti libéral s'est également inquiété de l'appauvrissement des chauffeurs qui seront plus nombreux à se disputer le marché. «Le marché totalement libre n'a pas amené la personne qui est au bas de l'échelle à gagner plus, bien au contraire, a dit M. Barrette. Affirmer que c'est le nirvana, ça ne marche pas comme ça.»

Pour sa part, le Parti québécois (PQ) s'inquiète des effets de ce projet de loi sur le transport de personnes dans les régions périphériques et sur le transport adapté.

De même, la tarification dynamique prévue dans le projet de loi, qui permet la variation du prix de la course selon la demande, ne sera pas favorable aux consommateurs, a argué le porte-parole péquiste aux transports, le député Joël Arseneau, en conférence de presse au parlement.

Le PQ exige la publication des résultats des projets pilotes avec Uber mis sur pied par le précédent gouvernement Couillard.

Les CONSEILS sont GRATUITS !
DEPUIS +50 ANS !
Valable jusqu'au 14 avril ou épuisement des stocks.
OUVERT CE DIMANCHE
www.boutiquedelabalayeuse.com
LA SAISON DES BBQ EST OUVERTE!
TOUS LES BBQ Broil King SONT EN SOLDE...
PRIME CADEAUX ALLANT JUSQU'À 630$ SUR MODÈLE SÉLECTIONNÉ.
MOULURE GARANTIE À VIE LIMITÉE
10 ANS GARANTIE SUR BRÛLEUR
2 ANS GARANTIE PIÈCES ET PEINTURE
Vaste choix en magasin à partir de
NOUVEAU!!! Venez découvrir nos fumoirs.
Défroisseur à vapeur
Rowenta
Modèle GS6020U1
Spécial boîte endommagée
69,99$
Rég.: 169,99$
Rabais de 100$
Caractéristiques:
• 1550 watts
• Prêt en 60 secondes
• Réservoir détachable
Garantie limitée de 1 an en magasin.
Rasoir PHILIPS
Modèle S3120
Spécial réusiné
24,99$
Rég.: 80$
Moins cher que les têtes de rechanges
Rabais de 69%
Caractéristiques :
• avec et sans fil
• Lavable à l'eau • Pile lithium ION
Garantie de 1 an en magasin.
ET N'OUBLIEZ PAS, CHEZ NOUS, LES CONSEILS SONT GRATUITS !
jura BRAUN NAPOLEON CYCLO VAC RICARDO Victorinox
BOUTIQUE ET PLUS DE LA BALAYEUSE
4130, boul. des Forges, Trois-Rivières
(face au Centre Les Rivières)
819 374-6890
Accord D Desjardins

IDS Énergie a 20 ans!
Nouveau logo!
IDS ÉNERGIE > IDS20ans ÉNERGIE
Merci à tous nos clients de nous accompagner dans notre mission de rendre le Québec un peu plus vert, un projet d'énergie renouvelable à la fois!
819 373.5978 - www.ids-energie.com

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Vers un duel Aubin-Lamarche

MARTIN FRANCOEUR
m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca

Il y a beau y avoir quatre candidats à la mairie de Trois-Rivières et on avait beau prédire que dans les faits il s'agissait d'une course à trois, le constat qui se dessine aujourd'hui est finalement celui d'une lutte à deux. À la lumière d'un sondage Mainstreet réalisé pour *Le Nouvelliste*, ça va se jouer entre Jean-François Aubin et Jean Lamarche. Et les prochaines semaines s'annoncent intéressantes.

À trois semaines et demie du scrutin, Jean-François Aubin affiche une avance de neuf points, ce qui est considérable. Et aussi bien dire les choses comme elles sont – même si c'est plate à dire –: il mène largement là où ça compte le plus: auprès des électeurs de 65 ans et plus.

Dans leur cadre habituel, les élections municipales affichent des taux de participation qui peinent à atteindre les 50 %. À Trois-Rivières, en 2017, seulement 48,6 % des électeurs s'étaient rendus aux urnes. Et c'était dans le cadre d'une élection générale qui impliquait un vote pour la mairie et un vote pour chacun des treize postes de conseillers qui étaient alors en élection. Malgré tout le contexte hautement médiatisé dans lequel elle a été déclenchée, cette élection partielle à la mairie ne fera pas courir les foules aux bureaux de scrutin.

Dans pareil cas, tout reposera sur la capacité des candidats à faire sortir leur vote. Et comme les aînés vont généralement voter en plus grand nombre, on concentrera certainement les efforts vers eux. Et s'il fallait que les jeunes électeurs (18-34 ans) décident de se rendre nombreux aux urnes, cela tomberait bien pour Jean-François Aubin: il mène largement là aussi.

Mais ce n'est pas gagné pour autant. Jean Lamarche, qui a repris de l'aplomb après un début de campagne laborieux, obtient 35,7 % des intentions de vote et il est le meneur chez les 35-64 ans et plus largement encore chez les 35-49 ans. C'est le cœur de la population qui travaille et qui paye des taxes. La tranche d'électeurs qui devrait, normalement, être la plus directement concernée par la majorité des décisions d'un conseil municipal.

Jean Lamarche obtient aussi un bon score en ce qui a trait au «capital de sympathie», ce sur quoi il peut tabler pour réduire son retard derrière Aubin. Et il faut reconnaître que 36 % des intentions de vote, pour un candidat qui accusait un déficit de notoriété par rapport à son principal adversaire, c'est honorable.

On se rappellera que lors de la dernière élection à la mairie, en novembre 2017, le candidat Aubin avait obtenu 44,7 % des voix, alors qu'un sondage paru trois semaines plus tôt ne lui donnait que 31,3 % des intentions de vote. Évidemment, ça peut s'interpréter de toutes sortes de façons. Mais ça démontre essentiellement une chose: Jean-François Aubin obtient, dans ce sondage Mainstreet, exactement le même score que celui qu'il a réalisé au scrutin de 2017: 44,7 %.

C'est tout un hasard. Mais ce que cela révèle, c'est qu'il semble donc y avoir, à Trois-Rivières, un bassin de plus ou moins 45 % d'électeurs qui sont disposés à voter pour Jean-François Aubin, quelles que soient les circonstances. Dans une élection à quatre ou une course à trois, ça suffit pour remporter l'élection. Mais dans une lutte à deux où les sympathisants d'Éric Lord ou de Pierre-Benoît Fortin pourraient être tentés de modifier leur choix, ça pourrait ne pas suffire.

Jean-François Aubin devra donc continuer à travailler et à ne rien tenir pour acquis. Depuis le début de la campagne électorale, il multiplie les annonces et démontre une connaissance pointue de la plupart des dossiers municipaux, aidé certainement par son expérience de conseiller municipal et de candidat à la mairie.

Même s'il n'a pas ce bagage, Jean Lamarche plaît aux électeurs qui voudraient de la continuité. Son défi sera de ne pas céder à la tentation de jouer le rôle de l'agressif de service pour espérer faire des gains. Cela pourrait lui nuire davantage.

Rien n'est encore joué dans cette course à la mairie. Un sondage, c'est une photo prise à un moment précis. Et en politique, même municipale, chaque semaine peut être une éternité.

MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

Une photo vient de révéler qu'un trou noir a un disque orangé, suffisait de regarder Donald Trump pour le constater.

CARREFOUR DES LECTEURS

Une démarche que je salue et pour laquelle j'offre ma collaboration

L'auteur, Daniel McMahon, est le recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Je voudrais réagir à la lettre d'opinion parue dans ces pages il y a quelques jours sous l'initiative de professeurs de l'UQTR qui invitaient les candidats à la mairie de Trois-Rivières à faire part de leur position «pour tirer parti de cet avantage incomparable» que représente une université dans une ville.

Je salue cette démarche et cette invitation au dialogue à laquelle les candidats savent que je joins ma voix. Je les remercie pour les idées et suggestions exprimées, en guise de réponse publique à cet appel. Il est enthousiasmant de voir cette volonté partagée par les professeurs et les candidats, afin d'améliorer et de bonifier les relations entre l'Université et la ville.

L'UQTR célèbre cette année cinquante ans de présence. Cette présence dans notre milieu et auprès des acteurs de la région, il m'apparaît clairement que nous avons la ferme intention de l'exercer de manière encore plus soutenue pour que Trois-Rivières devienne plus que jamais une véritable ville universitaire.

J'offre mon entière collaboration à ce dialogue amorcé de même qu'à l'initiative des professeurs signataires de la lettre. Les liens entre une université et sa communauté représentent un ciment social, économique, solidaire, scientifique, de transfert et de partage qui enrichissent autant la communauté universitaire que les citoyens.

Nous avons tout à gagner à fortifier nos alliances et à faire de Trois-Rivières une ville universitaire exemplaire.

Du gaspillage

Tout un gaspillage de nos taxes que cette campagne de publicité avec un point d'exclamation jaune! Il est temps de dire à nos élus: c'est assez!

Les élus du Centre-du-Québec ont choisi une firme de Longueuil pour promouvoir notre région. Quelle stupidité!

Mettre 775 000 $ dans un projet comme cela, c'est tout un gaspillage. Avec une hausse de salaire de 25 % (26 693 $ à 33 580 $), nous allons avoir un super compte de taxes pour la prochaine année! Il n'y a aucune entreprise privée qui fait des augmentations semblables.

Les MRC, ça ne nous apporte pas grand-chose... Des réunions avec une quinzaine de compétiteurs (maires) assis autour d'une même table et une série de fonctionnaires à payer pour pousser des crayons ou pour taper sur des claviers...

René Bérubé
Promoteur immobilier
Centre-du-Québec

CARREFOUR DES LECTEURS

Les dérives de l'Assemblée nationale du Québec

L'auteur, Mathieu Plante, est finissant au baccalauréat en histoire de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il adresse cette lettre aux parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec au sujet de l'illégitimité de la désobéissance civile.

Le 2 avril dernier, un article de Hugo Pilon-Larose, Tommy Chouinard et Martin Croteau, dans *La Presse* + avait pour sujet les déclarations de la ministre Geneviève Guilbault, en plus des débats parlementaires qui entourent le projet de loi 21 sur la laïcité. Dans cet article, la ministre a déclaré que «la loi c'est la loi». Les parlementaires du Parti libéral et du Parti québécois, à savoir, Gaétan Barrette et Sylvain Gaudreault, ont déclaré «illégitime» la désobéissance civile, profitant de l'occasion pour dénoncer l'attitude de neutralité de Québec solidaire envers ce type d'action citoyenne à l'égard de l'application de la loi 21.

Or, ce qui s'est produit la semaine dernière est une dérive du parlement québécois au sujet de la liberté de conscience des citoyens. De même qu'une remise en question des droits et libertés des citoyens à faire valoir leurs droits envers l'État. En effet, ces trois partis politiques ont tous affirmé que le citoyen n'a pas un mot à dire face aux lois votées par l'Assemblée nationale du Québec. Tout cela sur la base que nous vivons en «société de droit» selon le député Barrette. Toutefois, un État de droit ne veut pas dire que celui-ci est le seul détenteur du pouvoir politique et juridique. Les citoyens ne sont pas seulement des citoyens une fois aux quatre ans. Non, les citoyens peuvent

La ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, a indiqué, récemment, que la police serait appelée à intervenir si une commission scolaire refusait d'appliquer la loi sur la laïcité. En parallèle, un mouvement prônant la désobéissance civile s'est levé et a alimenté l'actualité des derniers jours. — PHOTO LE SOLEIL

et doivent faire valoir leurs droits et libertés en tout temps. Nous ne sommes plus à l'époque des monarchies absolues où les sujets doivent une obéissance aveugle au Roi, au Parlement ou à l'État.

La désobéissance civile permet aux citoyens de contester légitimement l'État par des actions de non-violence envers des lois qui vont à l'encontre de leurs droits. Je ne vise pas spécifiquement la loi 21, mais tout type de lois qui entraînent des abus envers les citoyens. La ségrégation des Noirs aux États-Unis et au Canada, les exclusions des juifs à l'Université McGill et les conscriptions de 1917-18 et 1942-45 au Canada furent toutes des lois votées ou encouragées par nos élus. Est-ce que le fait de voter une loi la rend infaillible? Est-ce que le citoyen se doit de subir plutôt qu'agir contre celles-ci?

L'écrivain américain Henry David Thoreau a déclaré ceci dans *Désobéissance civile*: «Le citoyen ne doit-il jamais un instant abdiquer sa conscience au législateur? Pourquoi tous les hommes ont-ils une conscience alors? Je crois que nous devrions être hommes d'abord et sujets ensuite. Il n'est pas souhaitable de cultiver le même respect pour la loi et pour le bien. La seule obligation qui m'incombe est de faire bien.»

Cette citation permet de mettre en évidence le fait que toute loi n'est pas nécessairement synonyme du bien. Dans un an, dix ans ou trente ans nos élus pourraient légiférer un système juridique de ségrégation ou bien la mise en place d'une conscription. Le citoyen n'aurait aucun mot à dire, aucune légitimité à respecter sa conscience d'humain, de citoyen. Est-ce que les radicaux de cette histoire seraient finalement ceux qui prêchent la suprématie du Parlement? La suprématie d'une clique qui veut imposer sa volonté sur celle des citoyens?

Permettez-moi de conclure avec cet extrait d'un des billets d'un illustre éditorialiste du *Nouvelliste*, Fernand Gagnon: (15 mars 1940) «Le peuple, roi d'un jour, mais aussi roi arriviste un peu suffisant se laisse courtiser quand il ne se laisse pas endormir. [...] D'un geste, d'une croix, l'électeur marque sa préférence. Là finit sa royauté et son pouvoir s'écroule. Là commence son assujettissement heureux ou malheureux, suivant la valeur des maîtres qu'il s'est donnés.»

Le voile: d'hier à aujourd'hui

D'aussi loin qu'on remonte dans le temps, la première preuve du port du voile vient de l'Assyrie, région du vaste empire de Mésopotamie qui comprenait l'Irak et la Syrie. En 1077 av. J.C., une loi promulguée par le roi d'Assyrie réglemente le port du voile: les femmes mariées, les veuves, les filles de familles de haut rang le porteront quand elles vont dans la rue. Par contre, les prostituées et les femmes esclaves ne doivent pas se voiler sous peine de punition (tête rasée). Et c'est exactement la même situation que l'on retrouvera au temps de Mahomet, au VIIe siècle de notre ère. Cette coutume millénaire du voile réservé aux femmes de la haute société sera maintenue pendant très longtemps dans les pays arabes. Conclusion: le voile était un signe de statut social et n'avait aucune connotation religieuse.

Par ailleurs, dans le monde chrétien, saint Paul, dans la Première Épître aux Corinthiens, insiste sur la nécessité pour la femme de se couvrir la tête quand elle prie. Au cours des siècles, les femmes seront tenues de porter un chapeau, une mantille (dentelle) ou un foulard. Cependant avec Vatican II, les chrétiennes seront autorisées à entrer tête nue dans les églises (octobre 1964). Les religieuses, qui portaient un voile cachant ainsi leurs cheveux et le cou, ont adapté alors leur costume à l'esprit de l'époque de plus en plus laïque.

L'Islam se serait-il approprié le voile délaissé par les nonnes? Puisque son port n'était pas exigé il y a à peine 40 ans, alors que cette religion existe depuis quatorze siècles! Un terme jusque-là quasi inconnu de la majorité des musulmans a fait son apparition, en même temps que la montée des mouvements islamistes intégristes qui en étaient les promoteurs: le hidjab. Ce mot arabe signifie rideau, séparation, donc connote l'isolement.

Quand le Coran parle de la tenue vestimentaire des femmes, il utilise le terme arabe «Jalabeya» qui veut dire robe ou le mot «Khimar», sorte de mante ou écharpe que les femmes de l'époque jetaient sur leurs épaules quand elles sortaient, laissant souvent le haut de la poitrine à découvert. D'où la recommandation du Coran de rabattre les pans de leurs «khimars» sur leur buste pour cacher la naissance des seins. D'où vient ce glissement de sens entre «khimar», soit couvrir le décolleté, vers le mot «Hijab» qui oblige de cacher les cheveux et le cou et qui est incorrectement traduit par «voile»? La modestie dans l'habillement de la femme, telle que recommandée dans le Coran, a-t-elle été interprétée comme une obligation du port du voile? Il est clair que les savants de l'Islam ont donné une signification différente aux mots et se sont servis à tort du Coran pour mousser leurs propres convictions.

De peur que ce subterfuge embarrassant soit dénoncé, les islamistes se sont alors appuyés sur les «Haddits», soit les actes et paroles du prophète diffusées en dehors du Coran. On rapporte, par exemple, qu'Aïcha, troisième femme du prophète, racontait que sa sœur aînée Asmaa s'est présentée devant le Prophète alors qu'elle portait un vêtement léger. Le Prophète s'est alors détourné d'elle et a dit: «Ô Asmaa! Lorsque la femme atteint l'âge de la puberté, il convient que l'on voit d'elle que cela et cela» et il a désigné son visage et ses deux mains. Figure controversée par les Chiites, peut-on faire confiance à ces propos d'Aïcha? D'autant plus qu'on ne trouve aucune allusion dans le Coran, livre fondateur de l'Islam.

Alors d'où vient l'exigence du port du voile? De la position de la grande Institution de l'islam sunnite basée au Caire, l'Université d'Al Azhar, qui décide en 1979 de décréter le port du voile et d'en faire une prescription de la Charia, donc de la loi islamique. Presque en même temps, l'Ayatollah Khomeini impose à toutes les Iraniennes de se couvrir d'un voile. Donc qui peut parler de choix réel pour la femme? En Iran ou en Arabie saoudite, le port du voile est même obligatoire pour les étrangères résidentes, les touristes et les femmes arabes non musulmanes.

En somme, le voile des religieuses a été récupéré autant du côté des Salafistes sunnites en Arabie saoudite et en Égypte que du côté des Chiites en Iran, par une idéologie politique qui se cache derrière des prétentions religieuses. Et si la femme musulmane découvre l'enjeu politique de son voile, le regarderait-elle de la même façon? Elle comprendra que ce ne serait pas un sacrilège que de passer outre quoi que proclament les hommes... qui dirigent l'Islam!

Roger Greiss
Shawinigan

Un ancien chef de Wôlinak accusé de fraude

TROIS-RIVIÈRES (GD) — L'ancien chef du conseil de bande de la communauté abénaquise de Wôlinak, Denis Landry, a été accusé de fraude de plus de 5000 $. Il aurait dérobé des fonds dans les coffres du conseil de bande dès son arrivée au pouvoir en 2010, selon ce que rapporte Radio-Canada Mauricie/Centre-du-Québec.

Les gestes frauduleux de l'ancien chef du conseil de bande se seraient produits durant ses deux mandats pour se terminer en 2015. Les accusations ont été portées à la suite d'une enquête de la Sûreté du Québec.

«Par la supercherie, le mensonge ou autre moyen dolosif, Denis Landry a frustré le Conseil de la nation des Abénakis d'une somme d'argent d'une valeur dépassant 5000 $», peut-on lire ans l'acte d'accusation tel que rapporté par Radio-Canada.

L'ancien chef doit comparaître le 27 mai au palais de justice de Trois-Rivières. Il est impossible pour l'instant de connaître le montant total des fraudes reprochées à Denis Landry.

L'avocat de Denis Landry, Me Paul-Yvan Martin, se demande si les procédures entamées contre son client ne visent pas à l'éliminer des prochaines élections. Il rappelle qu'il existe un conflit entre différents clans de la communauté autochtone. De plus, il est interdit aux personnes ayant des antécédents judiciaires de se présenter aux élections du conseil de bande.

L'actuel chef du conseil de bande, Michel P. Bernard, a affirmé à la société d'État que des vérifications comptables ont été entamées dès son arrivée en poste.

DES ÉLECTIONS IMPOSÉES

Ottawa demande au conseil de bande de Wôlinak de tenir des élections pour combler les postes de quatre conseillers toujours vacants, malgré une décision de la Cour fédérale de 2018. Si la situation ne se règle pas bientôt, Services Autochtones Canada envisage de nommer un séquestre administrateur pour la gestion de l'entente de financement avec la communauté dès le 1er mai prochain. Si cette mesure est mise de l'avant, le conseil de bande et le chef ne pourraient plus gérer le budget de la bande qui s'élève à 3 millions $.

Le chef Michel R. Bernard assure que la situation sera réglée d'ici peu et prévoit annoncer la tenue d'élections dès la semaine prochaine.

Costco: plusieurs accusations de vol contre une femme

GABRIEL DELISLE
ET NANCY MASSICOTTE
information@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Interceptée par la police de Trois-Rivières mardi à la suite d'un vol à l'étalage commis au Costco, une femme de 31 ans a formellement comparu, mercredi, au palais de justice.

Il s'agit de Christine Paquin McDuff, une femme aux nombreux antécédents judiciaires. Lorsqu'elle a été interceptée, elle faisait d'ailleurs l'objet de mandats d'arrestation.

Lors de son passage devant le tribunal mercredi après-midi, elle a donc été accusée du vol à l'étalage chez Costco mais aussi de vols commis antérieurement chez IGA Paquette du boulevard des Forges et à la SAQ. Des accusations de supposition de personnes, d'entrave, de possession d'outils de cambriolage, de bris de probation et de bris d'engagements ont aussi été portées. La Couronne s'est objectée à sa remise en liberté.

D'autres accusations devraient même être déposées contre elle prochainement.

Son avocat Me Louis R. Lupien a donc demandé à ce que l'enquête sur caution soit reportée à ce jeudi.

Rappelons que les patrouilleurs de la Direction de la police de Trois-Rivières ont été appelés à se rendre au Costco à la suite d'un appel mentionnant que trois personnes avaient tenté de voler de la viande et du matériel informatique avant de prendre la fuite. La description des témoins a toutefois permis de localiser une première suspecte dans le stationnement du commerce et de procéder à son arrestation. Les deux autres suspects n'ont pas encore été retrouvés.

La police de Trois-Rivières rappelle que «toute personne voulant partager des renseignements de façon confidentielle peut le faire par le programme Halte au crime en communiquant au numéro 819 691-2929, touche #7, ou directement sur le site Internet du programme à *halteaucrime.v3r.net.*

CARREFOUR DES PROFESSIONS D'AVENIR CENTRE-DU-QUÉBEC

À la découverte interactive d'un métier

Les jeunes du 4e secondaire visés par la 6e édition

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

Le président de la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec, Alain Desruisseaux, avec, en arrière-plan, une partie de la soixantaine de stations d'expérimentation au Centre Richard-Lebeau. —PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

SAINT-LÉONARD-D'ASTON — Des garçons qui s'amusent à tester leurs habiletés de futurs camionneurs, des filles qui se regroupent autour du kiosque de psychologie, des élèves des deux sexes qui tentent de raccorder des tuyaux à la station d'expérimentation de plomberie: voilà ce qui se passe pendant deux jours au Centre Richard-Lebeau, à Saint-Léonard-d'Aston.

Dans le cadre du Carrefour des professions d'avenir Centre-du-Québec 2019 qui a lieu les 10 et 11 avril, quelque 3000 jeunes de niveau 4e secondaire et adultes en réorientation de carrière découvriront et expérimenteront 64 professions en demande au Centre-du-Québec.

«Cet événement de très grande envergure n'a rien à voir avec les salons de l'emploi. C'est la profession qui en est la vedette», a prévenu d'entrée de jeu le président de la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec (TRECQ), Alain Desruisseaux.

Pour cette sixième édition, la machinerie et les équipements utilisés dans chacun des métiers ont été déménagés afin d'offrir, aux visiteurs du Centre Richard-Lebeau de Saint-Léonard-d'Aston, une expérience interactive «unique au Québec».

«Ce rendez-vous vise à faire découvrir les professions par l'interaction. Le visiteur est invité à explorer, expérimenter, manipuler et interagir avec 200 mentors passionnés qui pratiquent, enseignent ou étudient ces professions au quotidien», a-t-il ajouté.

Selon lui, le Carrefour est devenu un incontournable dans le choix de carrière des jeunes. «La TRECQ et ses partenaires ont été visionnaires lorsqu'ils ont créé l'événement en 2012. Déjà conscients à l'époque que la rareté de main-d'œuvre deviendrait un enjeu majeur pour nos entreprises, nous étions à préparer l'avenir de manière structurée. Dans le contexte présent, le Carrefour devient encore plus pertinent», explique M. Desruisseaux.

> «Ce rendez-vous vise à faire découvrir les professions par l'interaction»
>
> — Alain Desruisseaux

«Afin d'aider les jeunes à faire un choix éclairé, nous avons créé un environnement de découvertes leur permettant d'expérimenter concrètement les professions et d'échanger avec des passionnés. Il est impératif d'encourager les jeunes et moins jeunes à poursuivre leurs études et de leur faire découvrir des professions prometteuses pour leur avenir», renchérit-il.

En plus d'encourager la motivation scolaire et la rétention de la population sur le territoire centricois, le Carrefour répond aux besoins des jeunes qui aspirent à un avenir prometteur dans la région. «Il permettra de surcroît aux entreprises et organisations d'embaucher des employés qualifiés et polyvalents dans un proche avenir», indique le président de la TRECQ.

Or, l'événement est possible grâce à la forte mobilisation du milieu de l'éducation. Le Cégep de Drummondville, le Cégep de Victoriaville, la Commission scolaire des Bois-Francs, la Commission scolaire des Chênes, la Commission scolaire de la Riveraine et l'Université du Québec à Trois-Rivières contribuent activement à son succès», s'est-il plu à énumérer.

Par ailleurs, Annie Lajoie, partenaire d'affaires en ressources humaines chez Volvo Nova Bus, a souligné qu'au Québec, 120 000 postes sont actuellement à pouvoir. Il s'agit pratiquement du double d'il y a deux ans. Malheureusement, dit-elle, le nombre de finissants est insuffisant pour répondre aux besoins de main-d'œuvre dans plusieurs programmes de formation.

«Nous le savons, les employeurs d'aujourd'hui font face à de grands défis. Comme employeur, nous avons une responsabilité dans la préparation d'une relève. La main-d'œuvre de demain, c'est aussi celle que nous encourageons aujourd'hui à persévérer et à laquelle nous faisons découvrir nos professions, nos milieux de travail et la richesse de notre région», affirme celle qui est aussi vice-présidente du Conseil régional des partenaires du marché du travail.

Cette dernière invite d'ailleurs tous les employeurs de la région à participer et à encourager les solutions alternatives comme le Carrefour des professions d'avenir, qui fut à l'origine de l'embauche de deux jeunes soudeuses chez Volvo Nova Bus. «Nous devons être visionnaires, nous rassembler et nous mobiliser. Devant l'urgence d'embaucher, il faut être en mesure de prendre une pause, un pas de recul, pour mieux regarder en avant et préparer demain. Chaque geste permet de préparer la relève», a-t-elle lancé comme message.

Cet événement d'importance régionale est le fruit de la collaboration de nombreux partenaires, dont le gouvernement du Québec. Il est également propulsé grâce à la participation du Mouvement Desjardins qui versera d'ici 2020 un montant total de 180 000 $ en provenance du Fonds de 100 M $.

«Les jeunes doivent être orientés vers des entreprises qui ont des besoins», a confié Benoit Bélanger, directeur général de la Caisse Desjardins des Bois-Francs.

Le Carrefour est possible grâce à la mobilisation des membres de la TRECQ et d'une quarantaine de partenaires. Pour toute information, on peut visiter le *www.carrefourcdq.com.*

affaires

TORONTO
16 396,29
+ 59,84

NEW YORK
26 157,16
+ 6,58

S&P 500
2888,21
+ 10,01

PÉTROLE
$US 64,61
$US + 0,63

DOLLAR
¢US 75,04
¢US - 0,06

EURO
$CAN 1,5010
¢CAN - 0,01

facebook.com/lenouvelliste

TECHNOLOGIES VERTES

Le financement demeure un frein

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

Un panel animé par Yves Lacroix (à droite) a permis d'entendre les points de vue de Nancy Déziel du CNETE, André Buisson de la Société Laurentide, Simon Thibault de Nemaska Lithium, Michel Laforest de Waste Robotics et Louis Tremblay d'AddÉnergie. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

TROIS-RIVIÈRES — Le 15 mars dernier, des millions de jeunes, partout sur la planète, sortaient dans les rues dans le cadre de la Marche pour le climat. Si la cause environnementale peut sembler parfois perdue à l'avance, selon certains discours, l'événement *Vitrine sur les technologies vertes* tenu mercredi par l'organisme GROUPÉ Mauricie + Rive-Sud, a démontré que de nombreuses entreprises appliquent des solutions innovantes et efficaces pour remédier, chacune à leur façon, aux défis gigantesques imposés par l'empreinte écologique humaine.

Cette vitrine a permis de mettre en lumière les activités de plus de 50 entreprises dans ce que GROUPÉ appelle «l'écosystème régional de ce secteur en pleine effervescence» que sont les technologies vertes et qui génère déjà 2700 emplois directs et indirects dans la région.

Au Québec, on dénombre 350 de ces entreprises en ce moment.

Ici, elles œuvrent dans les domaines de l'efficacité énergétique, dans le traitement de l'air et de l'eau, de la valorisation de matières résiduelles, dans les énergies renouvelables, les biotechnologies, les bornes électriques et les services-conseils.

Certaines des activités générées par ces entreprises ont de quoi surprendre. André Buisson, de la Société Laurentide, indique par exemple qu'à elle seule, son entreprise détourne 100 millions de kilos de peinture des sites d'enfouissement.

«Le programme qu'on a mis en place avec l'aide de Normand Maurice de Victoriaville (le père de la récupération dans la région), c'est le programme aujourd'hui le plus performant, le plus efficace au monde», souligne M. Buisson.

«C'est 100 millions de kilos de matières premières qu'il aurait fallu extraire», fait-il aussi valoir, sans compter l'énergie qu'il aurait fallu déployer pour leur production.

Simon Thibault de Nemaska Lithium estime que si le seul but d'une entreprise est le développement d'une technologie et l'augmentation de la productivité, il y aura «certes un gain économique», concède-t-il, «mais notre vision, c'est que ça doit aller au-delà de ça. Cette innovation doit avoir un impact positif au niveau environnemental et social aussi», fait-il valoir. C'est le but des entreprises vertes.

Michel Laforest, de Waste Robotics, rappelle qu'en Amérique du Nord, on génère 1000 milliards de kilos de matières résiduelles. Les deux tiers de ces rebuts ne sont ni récupérés ni valorisés. L'entreprise utilise la robotique et l'intelligence artificielle afin d'améliorer la situation, quelque chose qui n'aurait pas été possible il y a à peine cinq ans, indique-t-il. «Nous autres, on veut changer le monde», dit-il. Toutefois, une des barrières au développement des technologies vertes, c'est le financement. Michel Laforest aurait souhaité «que l'écosystème de financement du Québec soit beaucoup plus ouvert. On a fait quelques missions à l'étranger et on s'aperçoit que les capitaux y sont plus facilement disponibles», qu'au Québec.

Nancy Déziel du CNETE indique que son organisme arrive assez bien à obtenir les subventions nécessaires à la réalisation des projets d'innovation qui ont recours à lui. «Au CNETE, 85 % de ce qu'on a fait dans les 10 dernières années, on l'a rendu au marché», dit-elle. Malgré cette efficacité, le CNETE est un cordonnier mal chaussé, car il vit lui-même un problème de financement.

«On a un beau chiffre d'affaires, mais pas de profits. Le Collège ne reçoit pas de fonds pour soutenir son centre de recherche. C'est un défi pour tous les CCTT» (centres collégiaux de transfert technologique), souligne-t-elle au passage. «On a besoin d'aide. Avec des infrastructures qui valent 13 millions $, ça reste un défi pour nous. On aura besoin que les gouvernements soient sensibilisés à ça.»

Nancy Déziel estime également qu'il «est extrêmement important de sécuriser nos établissements d'enseignement en région», pour s'assurer d'avoir de la main-d'œuvre qualifiée. «Sans main-d'œuvre qualifiée, on ne va nulle part», dit-elle.

Simon Thibault, lui, estime qu'il faudra «des investissements plus stratégiques pour sécuriser les maillons et s'assurer que l'on garde la valeur ajoutée ici, au Québec. Il y a un maillage, dit-il, à faire entre la grappe industrielle et les programmes de financement. «Malgré tout le beau discours vert, il manque, sur le marché, une réelle valeur ajoutée à l'investissement responsable vert», estime-t-il.

«On parle de développer une chaîne de valeur, une chaîne d'approvisionnement», renchérit Nancy Déziel. À cet égard, «les Villes sont très impliquées et reçoivent peu de financement. Bien soutenir les Villes serait important», plaide-t-elle.

CentroMode: trois locaux, quatre boutiques

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

L'inauguration du CentroMode a eu lieu mercredi en présence de Manon Giroux et d'Annie Hardy. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

TROIS-RIVIÈRES — Le portrait commercial de la rue des Forges à Trois-Rivières s'illumine avec l'arrivée de trois commerces en plein cœur du centre-ville. La direction de Mercerie de Luxe, implantée depuis 2017 à cet endroit, accueille ces entreprises dans un vaste emplacement commercial qui a nécessité un investissement frôlant le million de dollars.

L'environnement CentroMode se décline en trois locaux commerciaux. Il y a ceux de la mercerie et de la boutique Vêtements L, relancée par la propriétaire de la Mercerie de Luxe, Manon Giroux, après quelques mois de fermeture. Le troisième local abrite une deuxième succursale de la boutique Belles de nuit, Belles de jour et la clinique Ajustez-moi. Tous les locaux communiquent ensemble pour former un mini centre commercial.

Manon Giroux a acheté la bâtisse et le magasin Vêtements L spécialisé dans les vêtements pour femmes. Selon elle, le concept multicommercial du CentroMode a toutes les chances de réussir au centre-ville de Trois-Rivières.

«Le concept repose sur la volonté d'attirer des gens. En offrant plus de variété, on attire plus de monde. Annie (Hardy, propriétaire de Belles de nuit, Belle de jour et d'Ajustez-moi) attire sa clientèle, L attire des gens. Ça donne du trafic à tout le monde», estime Mme Giroux, soulignant la présence de stationnements à l'arrière des boutiques.

Mme Giroux a installé Mercerie de Luxe au centre-ville de Trois-Rivières en 2017 après que ce commerce eut été en exploitation durant des années sur la rue Fusey, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine. Selon elle, la décision est très profitable. «On a une croissance de 40 % depuis qu'on est ici. C'est le passant qu'on va chercher ici et qu'on n'avait pas avant: des gens viennent pour les restaurants, pour les croisières, les spectacles à la salle Thompson et à l'Amphithéâtre (Cogeco), pour le centre des congrès. Les affaires au centre-ville vont bien.»

Pour sa part, Annie Hardy souhaitait prendre de l'expansion avec ses commerces. Elle conserve une succursale de Belles de nuit dans le secteur Cap-de-la-Madeleine (le bail a été renouvelé pour un an), mais déménage sa clinique spécialisée en mastectomie sur des Forges afin de miser sur un meilleur espace. «Je voulais déménager pour avoir plus grand pour la clinique. Ici, c'est beaucoup plus discret pour le service, on a une caisse en haut (dans la partie d'Ajustez-moi), ça va être plus intime pour les clientes.»

Mme Hardy reconnaît d'emblée que la fermeture du commerce Madame Martin il y a près de trois ans a créé une ouverture dans le marché de la lingerie et du maillot de bain au centre-ville trifluvien.

Cette annonce vient marquer une année particulièrement occupée pour Annie Hardy. Le 10 avril 2018, elle était à l'Assemblée nationale afin de représenter plus de 20 000 femmes touchées par le cancer du sein qui ont profité jusqu'à maintenant du nouveau programme des prothèses mammaires externes, un programme qui rembourse à 100 % lesdites prothèses. La Fondation Mastectomie du Québec a fêté son premier anniversaire mercredi, alors que Belles de nuit en compte 10 de plus.

DÉCLARATION DE REVENUS UNIQUE AU QUÉBEC

Le Bloc québécois dépose un projet de loi

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

OTTAWA — Le Bloc québécois a déposé un projet de loi pour que le Québec ait une seule déclaration de revenus, une manœuvre qui forcera, selon lui, les autres partis fédéraux à prendre position. Ce projet de loi sur une déclaration de revenus unique a été déposé par le député de Bécancour-Nicolet-Saurel, Louis Plamondon, et le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet.

Le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet.
— PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

Le député de Bécancour-Nicolet-Saurel, Louis Plamondon.
—PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE

Cette déclaration unique, administrée par Revenu Québec, permettrait de simplifier la vie des citoyens et ferait diminuer les coûts, affirme le Bloc. Pour y arriver, il faudrait que le gouvernement fédéral donne le pouvoir aux provinces de percevoir l'ensemble des taxes et impôts, ce qui n'est pas possible actuellement. «Ça serait des économies de 425 millions $», affirme en entrevue le député Louis Plamondon. «Les Québécois en ont assez d'être les seuls à produire deux déclarations de revenus.»

Pour justifier le dépôt de ce projet de loi et démontrer qu'il est souhaité par les Québécois, le Bloc québécois se base notamment sur la résolution unanime en faveur d'une déclaration unique adoptée à l'Assemblée nationale du Québec en mai 2018. Dans son projet de loi, le Bloc rappelle également que 65 % des Québécois sont favorables à une déclaration de revenus unique gérée par le Québec, selon un sondage de la firme Léger et commandé par l'IRAI.

Par ailleurs, le premier ministre du Québec, François Legault, a formulé cette demande au premier ministre du Canada, Justin Trudeau, lors d'une rencontre en février dernier. Le chef libéral a toutefois rejeté cette requête de son homologue du Québec.

«En plus, le Québec inc., ça veut dire les chambres de commerce, le patronat, les entreprises indépendants et l'ordre des comptables sont tous d'accord avec ça», mentionne le député Louis Plamondon. «Le gouvernement Trudeau doit revenir sur son opposition à la volonté clairement exprimée du Québec. Les conservateurs, quant à eux, tiennent de beaux discours surtout au Québec, mais n'ont strictement rien fait pendant leurs dix années au pouvoir. [...] Ils ont déposé 200 projets de loi privés et n'ont jamais touché à ça.»

Le Bloc québécois rétorque que s'il n'y a pas de volonté politique de donner au Québec ce qu'il demande, il va le dénoncer. Yves-François Blanchet met d'ailleurs au défi les conservateurs «d'accompagner» le Bloc dans ses efforts.

Il ne reste que peu de temps avant la fin de la session parlementaire et les chances de voir le projet de loi C-442 cheminer quelque peu à travers le processus législatif sont minces. Le député Louis Plamondon dit espérer bénéficier d'une heure de travaux à la Chambre des communes, ce qui obligerait les différentes formations politiques à se mouiller.

«Le NPD était pour au début, mais il a changé d'idée en évoquant les pertes d'emplois. Mais on a seulement 11 % des emplois dans le domaine du revenu au Canada, même si au Québec on est 20 % de la population. Et au Centre fiscal de Shawinigan, on ne traite pas de dossiers de revenus. Le centre de Jonquière serait touché, mais le Québec aurait nécessairement besoin de main-d'œuvre pour les besoins supplémentaires. Leur expertise serait bienvenue», souligne le député de Bécancour-Nicolet-Saurel.

Avec la collaboration de la Presse Canadienne

Centraide Mauricie
Nous tous, ici

Changez des vies pour la vie. Donnez.

Hydro Québec, ses employé(e)s et ses retraité(e)s sont de généreux et fidèles donateurs pour l'ensemble des Centraide au Québec. En Mauricie, c'est une somme de 393 393$ qui a été amassée lors de la dernière campagne. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur l'implication d'environ 20 ambassadeurs en Mauricie qui font un succès de cette campagne année après année. En voici quelques-uns, de gauche à droite, Frédéric Pageau, Christiane Cossette, Victor Silvestrin Racine, Chantal Ferland de Centraide Mauricie et Claude Villemure. Merci à vous tous qui y avez contribué. Ensemble nous pouvons lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

› UN PREMIER «5 À 7» AVEC UN CANDIDAT

Une quinzaine d'électeurs ont participé mercredi au premier «5 à 7» avec un candidat à la mairie de Trois-Rivières qui se tenait au restaurant pub O'Centro, de la rue des Forges. L'objectif de ces rencontres est de permettre aux citoyens d'échanger avec les candidats à la mairie sur leurs préoccupations et d'exprimer des recommandations. Pour cette première rencontre, les organisateurs de cette initiative citoyenne ont reçu le candidat Jean-François Aubin. Le 25 avril, ce sera au tour de Jean Lamarche de rencontrer des électeurs, alors qu'Éric Lord le fera le 2 mai. Les citoyens derrière cette initiative ont organisé ces rencontres alors qu'il n'y avait que trois candidats dans la course. Ils ne sont toutefois pas fermés à l'idée d'ajouter une soirée pour permettre à Pierre-Benoît Fortin d'y participer.
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

ANTI-INFLAMMATOIRE ULTRA PUISSANT

Étude clinique
AGIT EN MOINS DE 10 JOURS

16,99$ ou moins

Le produit NEM® Membrane de coquille d'oeuf naturelle de Webber Naturals® est un ingrédient breveté, s'appuyant sur des recherches, contenant des éléments naturellement présents, soit du collagène de type I, de la glucosamine, de la chondroïtine, de l'acide hyaluronique et du calcium, tous des nutriments essentiels à la santé des articulations. Il soutient la production de collagène de type II, principal composant du cartilage, de même que la production du liquide synovial qui lubrifie les articulations.

L'innovation vient à la rencontre des résultats. Une combinaison de membrane de coquille d'oeuf naturelle (NEM) et de glucosamine permet un soulagement naturel à la douleur et à la raideur articulaires associées à l'arthrose. Essayez la glucosamine Nem pour retrouver la santé du cartilage et des articulations.

16,99$ ou moins

webbernaturals.com/fr-ca
Webber Naturals Québec

Accès>pharma chez Walmart | Brunet | Jean Coutu | uniprix

Ces produits peuvent ne pas vous convenir. Toujours lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.

Cette publicité a été payée par WN Pharmaceuticals Inc.

Valide du 11 au 17 avril 2019

La comédie musicale *Mary Poppins* sera présentée à la salle J.-A.-Thompson vendredi et samedi. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

SÉMINAIRE SAINT-JOSEPH DE TROIS-RIVIÈRES

Une tradition qui prend de l'expansion

Les élèves présenteront la comédie musicale *Mary Poppins* à la salle J.-A.-Thompson vendredi et samedi

KIM ALARIE
kim.alarie@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Dans la lignée d'une tradition vieille de 39 ans, le Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières présente la très célèbre comédie musicale *Mary Poppins* sur les planches de la salle J.-A.-Thompson vendredi et samedi. Cette année, ce sont 70 élèves qui prendront part à cette imposante production adaptée du film éponyme des Studios Disney. Sur scène, 30 comédiens, 10 danseurs et 20 musiciens donneront vie à ce grand classique et seront appuyés par une dizaine de leurs collègues en coulisses.

Depuis les cinq dernières années, la mise en scène est confiée à William Lévesque qui se réjouit de voir la production grossir année après année. «Les productions du SSJ ne cessent de prendre de l'ampleur: plus de costumes, plus de décors, une mise en scène plus précise et exceptionnellement, cette année, quelques effets spéciaux. Les élèves sont au centre de tout ça, prennent le projet au sérieux et font beaucoup d'efforts pour donner au spectacle une qualité souvent surprenante. À l'aube du 40e anniversaire des comédies musicales au Séminaire, je suis content de voir un projet encore bien vivant qui continue de grandir.»

L'expérimenté metteur en scène avouait, en plein tourbillon d'avant-générale, que le défi était aussi stimulant que colossal notamment en raison des effets spéciaux qui rendent réels les pouvoirs surnaturels de la célèbre nounou. «C'est une grosse production qui demande beaucoup d'espace. Il y a aussi quelques trucs magiques ou féériques comme faire voler des cerfs-volants, faire apparaître des choses, faire tomber des choses qui se reconstruisent tout seul. C'est une manutention de plus.»

Pour l'habitué des comédies musicales, notamment par son implication dans les Productions de la 42e Rue, la grandeur de la salle de spectacle élève le défi à un autre niveau. «Au-delà du niveau technique, la grosseur du décor est impressionnante, parce qu'on est à Thompson, la scène est grande et il faut l'habiller. C'est plusieurs camions de décor! C'est également beaucoup d'élèves comme ils sont une soixantaine, incluant la vingtaine de musiciens. Ça fait une quarantaine de personnes à habiller, ils ont trois ou quatre costumes chacun…», calcule le metteur en scène qui finit par lancer en riant que ça en fait beaucoup!

La quantité de comédiens, danseurs et musiciens est également substantielle mais loin d'être un frein à la qualité de la production qui est aussi un magnifique terrain d'apprentissage. «Il n'y a pas de défis exceptionnels, comme je suis enseignant c'est un milieu que je connais. Oui, on veut monter une production mais il y a aussi tout le côté pédagogique. Cette année, il y a plusieurs élèves de secondaire 1. Les enfants ont des beaux rôles mais ils sont très jeunes. Ça leur apprend la discipline, l'apprentissage des textes, les chansons, c'est quand même beaucoup de travail pour eux. Ils doivent apprendre à travailler car pour le reste, ils ont beaucoup de potentiel et ils sont très talentueux. Il suffit de cadrer ce talent-là pour que ça rentre dans une grosse production.»

«Ce que je trouve intéressant, notamment avec la représentation de samedi après-midi, c'est une belle opportunité d'amener les jeunes enfants qui font souvent moins la différence que nous entre une production ultraprofessionnelle… C'est une production d'une grande qualité avec beaucoup de décors et beaucoup de bons chanteurs. Pour faire découvrir la comédie musicale ou Mary Poppins aux enfants, c'est l'occasion idéale. De plus, le coût est tellement modique», souligne William Lévesque qui souhaite que ça donne l'envie aux jeunes spectateurs de prendre la relève un jour. «C'est la grosseur de la production qui est exceptionnelle ici. Même avec les Productions de la 42e Rue ce n'est jamais aussi gros. On a une belle qualité de spectacle et on a tout le côté énorme de la production», raconte-t-il depuis les coulisses.

Deux représentations sont prévues, le vendredi à 20 h et le samedi à 14 h. Les billets sont en vente à l'entrée au coût de 17 $ pour les adultes et de 10 $ pour les enfants de 12 ans et moins.

L'ENTREPRISE CONTREVIENT À LA DÉCISION DU CRTC

Québecor bloque le signal de TVA Sports

PIERRE SAINT-ARNAUD
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Québecor a contrevenu à une décision du CRTC en bloquant le signal de TVA Sports aux abonnés de Bell Télé, mercredi soir, lors de l'ouverture des séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey.

L'entreprise, qui réclame à grands cris de meilleures redevances de Bell pour ses chaînes spécialisées, a donc donné suite à ses menaces en coupant le signal dès le début du match, à 19 h.

Dans un message diffusé à la télévision des abonnés, Bell Télé indique que Québecor «refuse l'accès» à cette chaîne, précisant qu'il s'agit d'une «mesure illégale».

Les téléspectateurs pouvaient se rabattre sur les chaînes anglophones Sportsnet, Sportsnet One et Sportsnet 360 pour visionner le match.

Québecor a fourni des explications dans un communiqué, affirmant que l'entreprise «n'avait eu d'autre choix» que de passer à l'action après l'échec des négociations mercredi après-midi.

«Québecor se désole de devoir procéder ainsi, mais il en va de la pérennité des chaînes spécialisées, dans le cadre réglementaire obsolète actuel», a ajouté l'entreprise.

Plus tôt dans la journée, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes avait ordonné à Québecor de continuer à fournir le signal aux abonnés de Bell Télé.

Dans sa décision exécutoire rendue mercredi, le CRTC avait averti qu'il était «prêt à utiliser les moyens à sa disposition pour appliquer sa réglementation», ce qui signifie qu'il pourrait assortir sa décision d'une ordonnance en vertu de l'article 12 de la Loi sur la radiodiffusion.

LA «RÈGLE DU *STATU QUO*»

Le CRTC a rappelé que la réglementation prévoit, en cas de différend, que «l'entreprise de programmation doit continuer à fournir ses services de programmation à l'entreprise de distribution» et que «l'entreprise de distribution doit continuer à distribuer ces services, aux mêmes tarifs et modalités qu'avant le différend».

Cette disposition est connue sous le nom de «règle du statu quo» et elle implique que deux parties en conflit doivent maintenir en place les modalités existantes jusqu'à ce que leur différend soit résolu.

Selon le CRTC, «Bell et Québecor sont engagées dans un tel différend» et «la règle du *statu quo* s'applique».

Dans une lettre envoyée aux parties, le secrétaire général du CRTC, Claude Doucet, précise que «le fait de retirer les signaux ou d'interférer de quelque façon que ce soit avec ceux-ci (...) de manière à empêcher les Canadiens de profiter de la programmation» équivaudrait à porter atteinte aux modalités d'acheminement prévues dans le réglementation.

«INCOMPATIBLE AVEC L'INTÉRÊT PUBLIC»

M. Doucet rappelle que « la règle du statu quo ne doit pas être invoquée à la légère » et il invite les parties à « chercher une solution bilatérale à leur litige le plus rapidement possible », soulignant du même coup qu'à défaut de s'entendre, le CRTC peut trancher à la demande d'une des parties.

La règle du statu quo, ajoute par ailleurs M. Doucet, est « conçue pour équilibrer les forces lors des négociations entre programmeurs et distributeurs et pour s'assurer que les abonnés ne sont pas privés de services pendant que les parties sont engagées dans des négociations.

Le Conseil est prêt à intervenir lorsqu'il estime que les parties agissent d'une manière incompatible avec l'intérêt public ».

La capacité du CRTC d'émettre une ordonnance n'est pas anodine: la Loi sur la radiodiffusion lui donne en effet le pouvoir d'«imposer l'exécution, sans délai (...) et selon les modalités qu'il détermine» de ses décisions.

La loi ajoute que les ordonnances du Conseil «peuvent être assimilées à des ordonnances de la Cour fédérale ou d'une cour supérieure d'une province» et que «leur exécution s'effectue selon les mêmes modalités».

Québecor est passée de la parole aux actes, mercredi soir, en bloquant le signal de TVA Sports aux abonnés de Bell Télé. — PHOTO: ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

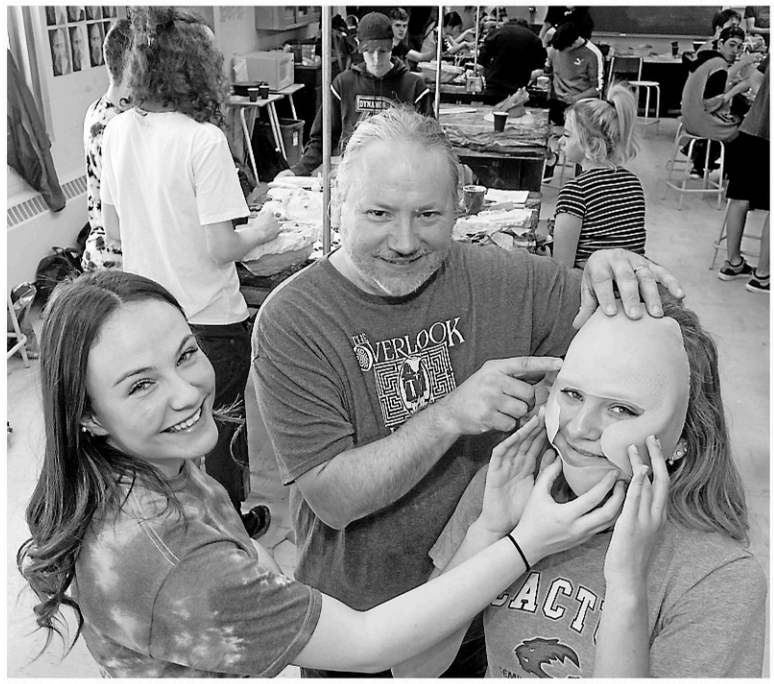

Les préparatifs vont bon train pour l'événement Face Off qui culminera avec la présentation d'un spectacle au Centre des arts de Shawinigan le 11 avril. Sur la photo, on reconnaît Justine Bergeron, élève de secondaire 5, Pierre Duplessis, professeur responsable et instigateur du projet et Laurie Carpentier, élève de secondaire 5. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Sixième édition de l'événement Face Off

TROIS-RIVIÈRES (KA) — Une sixième édition de Face Off se déroule au Séminaire Sainte-Marie sous la responsabilité de l'instigateur et enseignant en arts et multimédia, Pierre Duplessis.

Cette compétition de maquillages d'effets spéciaux permet à 36 élèves de 5e secondaire de découvrir les secrets du métier notamment grâce à la contribution de deux professionnels américains qui assistent les élèves dans la création de leur personnage complet. «C'est inspiré de la téléréalité du même nom qui a été diffusée aux États-Unis pendant 13 saisons. Je donne un concept aux élèves, ils le développent sur papier avec leur enseignante de français et ensuite on donne vie aux personnages grâce à des prothèses et du maquillage.»

Les participants travaillent d'arrache-pied pour finaliser leurs créations qui prennent tranquillement vie sous leurs yeux. «On est en pleine semaine de création. On est avec deux maquilleurs d'effets spéciaux qui viennent directement des États-Unis pour aider les élèves à créer des extraterrestres. On est en plein dans le moulage et le coulage de prothèses. C'est beaucoup de travail mais ils font ça de manière très professionnelle.»

D'ailleurs, la réputation de cette initiative n'est plus à faire et dépasse les frontières du pays. «C'est unique au Québec. Il n'y a aucune autre école qui fait ça. On fait parler de nous jusqu'aux États-Unis. Il y a un magazine d'effets spéciaux qui a parlé de nous et qui n'en revenait pas à quel point c'était extraordinaire qu'une école fasse vivre ça à ses élèves!», confiait M. Duplessis.

Les maquillages seront dévoilés à l'occasion d'un spectacle qui se déroulera au Centre des arts de Shawinigan le 11 avril à compter de 20 h. Les billets sont en vente au coût de 10 $.

LES ARTS EN BREF

Musée des Ursulines

TROIS-RIVIÈRES (FH) — Grâce à la modélisation 3D et à des animations, le Musée des Ursulines fait son entrée dans le monde numérique avec de la réalité virtuelle. L'exposition *1699-2018: l'histoire d'une vie* transportera le visiteur au cœur même de l'ensemble conventuel des Ursulines de Trois-Rivières. C'est une invitation à découvrir le monastère des Ursulines à travers le temps et sous tous ses angles incluant le grenier, les cryptes, les chambres, le sous-sol et plus encore. Cette expérience marquante grâce à l'utilisation du casque virtuel se vit jusqu'au 30 avril du mercredi au dimanche de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h alors qu'à partir du 1er mai, les heures seront du mardi au dimanche de 10 h à 17 h. Pour toute information: 819-375-7922 ou le *info@musee-ursulines.qc.ca.*

MOTS CROISÉS JUNIOR

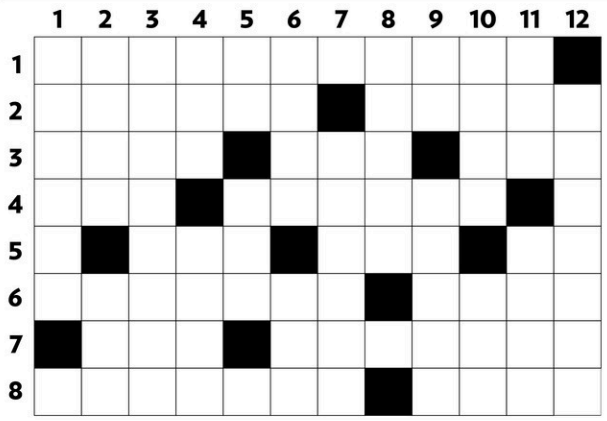

HORIZONTALEMENT

1 Habituer un animal à la compagnie des êtres humains.
2 Bouche de certains animaux – Un des premiers mots que l'on dit.
3 Qui existe dès la naissance – Action de faire du classement – Affaibli par l'usage.
4 Contraction brusque et involontaire de certains muscles, surtout ceux du visage – Actions de recueillir des dons en argent.
5 Interjection qui marque l'embarras, le doute – Pas flou – Du verbe aller.
6 Endroit aménagé pour l'arrêt momentané des métros – Qui ne sont plus jeunes.
7 Elle a succédé à la SDN – Qui fait envie.
8 Énergiques – Ensemble de pages Web.

VERTICALEMENT

1 Qui bougent beaucoup, qui ne restent pas en place.
2 Qui a reçu une sanction – Imitation d'objets précieux.
3 Attirance, sympathie que l'on éprouve pour quelqu'un.
4 On y roule et on y marche – On y range ses lunettes.
5 Après tu – Pronom relatif.
6 Habillé – Enlève un objet.
7 Le Père Noël a besoin d'eux pour tirer son traîneau.
8 Reproduit l'allure de quelqu'un.
9 À elle – Il y en a 50 aux USA.
10 Bouleversés – De bonne humeur.
11 Dont le poil est naturellement très court – Il fait bouger les éoliennes.
12 Qui peut avoir des conséquences fâcheuses.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	I	E	N	T	O	T	■	C	R	I	N
2	O	N	D	E	■	S	O	P	R	A	N	O
3	U	N	E	■	G	E	N	E	■	P	U	S
4	F	E	N	D	U	■	D	U	S	■	T	■
5	F	■	T	U	I	L	E	■	C	L	I	P
6	O	S	E	R	■	A	U	R	E	O	L	E
7	N	U	■	E	P	I	S	■	N	I	E	R
8	■	D	U	E	■	D	E	F	E	N	S	E

MOT MYSTÈRE

CHEVAL - Un mot de 7 lettres

AIDES
ALEZANE
AMBLER
ANGLAISER
ARMES
ARS
AUBIN
AUGE

BAT
BEGU
BIDET
BLANC
BORDE
BOX

CANTER
COB
CRIN

DADA

ECUME
ENCENSER
ENRENER
ENTIER
EQUESTRE
EQUIN
ETALON
ETRILLE

FER
FIC
FOUET
FRONTAL

GIGOT
GUIDE

HUE

T	E	T	I	E	R	E	N	A	S	E	A	U	G	E
I	B	L	A	N	C	R	R	I	E	P	N	C	F	X
A	N	G	L	A	I	S	E	R	B	A	O	O	O	H
R	E	I	F	I	A	N	I	I	T	U	L	B	U	E
T	L	G	R	B	R	O	T	T	T	E	A	E	E	R
E	L	O	O	E	M	T	E	E	V	N	T	U	T	T
P	I	T	N	G	E	R	E	R	V	O	E	E	A	S
U	A	E	T	U	S	D	E	I	E	U	L	B	A	E
O	R	D	A	D	A	T	R	N	Q	T	O	T	L	U
T	U	I	L	U	N	R	E	C	C	R	I	L	E	Q
O	M	B	R	A	G	E	U	X	D	E	E	F	Z	E
N	I	R	C	U	C	L	Q	E	P	C	N	P	A	S
T	O	I	I	U	A	B	R	U	N	I	F	S	N	S
E	F	D	M	D	T	M	A	A	I	D	E	S	E	O
I	E	E	N	D	N	A	M	R	O	N	R	E	U	R

Solution du dernier numéro : BREDOUILLE 11-04-2019

LAD
LOUVET

MANCELLE
MARQUER
MOIREE

MURAILLE

NASEAU
NATTER
NORMAND

OMBRAGEUX

PAS
PIE

QUEUE

RETIF
ROSSE
RUADE
RUER

TETE

TETIERE
TONTE
TOUPET
TRAIT

VOLTE

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Français d'origine européenne installés en Afrique du Nord.
2. Achats.
3. Vantée - Charmé.
4. Mauvais élève - On y traverse - Il ne vole pas.
5. Apaise un nourrisson - Partie de l'oeil.
6. Cours d'eau - Est culotté - Peut se boire glacé.
7. Critiquent avec violence.
8. Battue - Opinion émise comme une certitude.
9. Halo - Boeufs sauvages.
10. Convenable - Répugnant.
11. Du sud du globe - Kermesse.
12. Inventée - Filtrer.

VERTICALEMENT

1. Discuter longuement et de manière oiseuse - Réticule.
2. Image sainte - Vagabond.
3. Servent à tracer des angles droits - Résine d'odeur fétide.
4. Impayée - Qui affecte douloureusement.
5. Strapontin - Qui est objectif.
6. Notre-Seigneur - Créer un vide.
7. Sans intérêt - Partie du nez.
8. Allez, en latin - Dénonce par intérêt.
9. Plissée - Dru.
10. Propose - Garnir un voilier.
11. Réfute - Légèrement mouillé.
12. Truc - Se présenter en justice.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	O	U	R	D	E	M	A	I	N	■	M
2	A	I	N	E	E	■	I	V	O	I	R	E
3	C	L	A	P	■	A	N	E	■	D	O	T
4	H	■	U	R	A	N	I	U	M	■	C	E
5	Y	S	■	I	S	O	■	X	I	P	H	O
6	P	O	U	M	O	N	S	■	N	I	E	R
7	H	U	R	E	■	N	O	N	N	E	■	E
8	E	T	E	R	N	E	L	■	E	U	E	S
9	M	E	T	■	E	M	O	I	S	■	P	■
10	I	N	E	R	T	E	■	S	O	S	I	E
11	E	I	R	E	■	N	U	I	T	E	E	S
12	■	R	E	M	E	T	■	S	A	L	U	T

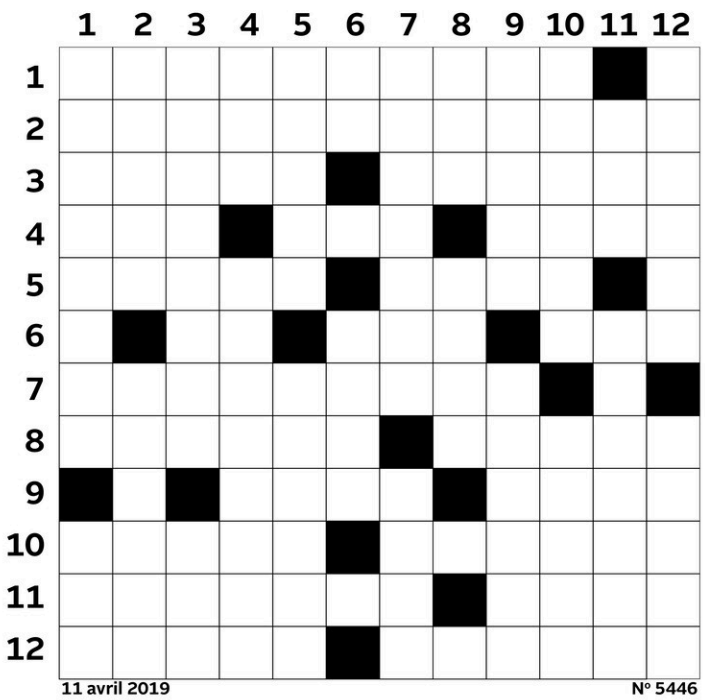

11 avril 2019 N° 5446

SUDOKU

					3		7	
3	2			5	4		1	
			1			4		3
	4				5	1		8
				7				2
		8					5	
9						2	8	
		2		9	6			
5	6		7				3	

Niveau de difficulté : moyen 4721

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

9	8	4	3	1	6	7	5	2
6	5	7	9	2	4	3	8	1
2	1	3	5	7	8	6	9	4
3	7	8	2	6	5	1	4	9
4	2	6	1	9	3	8	7	5
5	9	1	8	4	7	2	6	3
7	6	5	4	3	2	9	1	8
1	4	2	7	8	9	5	3	6
8	3	9	6	5	1	4	2	7

4720

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

EIN	EVLA	OL	TFLI	ROSA	NUEO	TTPR	E	QPA	USOI	SMUE	RAE	ZLG	RAI	
		■					■				■			
■								■						
		■					■					■		
							■						■	

Thème : Citation de Gaston Bachelard

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Fiodor Dostoïevski : La politique, c'est l'amour de la patrie et rien de plus.

HOROSCOPE

Jeudi 11 avril 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)

Le Soleil en Bélier de votre étape anniversaire devrait vous rendre capable de relever n'importe quel défi... ou presque! Évidemment le cycle Lunaire en Cancer n'est peut-être pas celui qu'un vrai Bélier préfère. Alors en cas de doute, songez à vos expériences passées, car elles pourraient servir d'exemple. Et la personne la mieux placée pour voir au bon fonctionnement d'une activité sera nulle autre que vous.

Taureau (20 avril au 20 mai)

À la négative, le carré Soleil-Saturne pourrait mener au conflit interne et au repli sur soi. C'est une tendance à laquelle vous devriez essayer de résister, car à la positive, la présence de Vénus en Poissons devrait vous aider à approfondir vos liens en développant davantage d'intimité. Et avec Uranus en Taureau, vos relations brilleront davantage par leur qualité que par leur quantité...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Tandis que Mercure et Vénus se trouvent dans un Signe considéré peu compatible avec les Gémeaux, vous risquez de croire que toute la sympathie penche en faveur de l'adversaire. Votre perception est probablement quelque peu négative, et il vaudrait mieux ne pas formuler d'accusations qui rendraient à coup sûr service à la compétition. C'est Mars en Gémeaux qui vous stimulera.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Vous ne devriez pas vous laisser insécuriser par l'influence du passage de la Lune en Cancer. La crainte de déranger les autres et de ne pas être à leur hauteur ne vous rapporterait rien de positif. En fait, un manque d'aplomb de votre part serait la principale chose qui puisse décevoir autrui. C'est le temps de prendre une situation en charge et d'agir avec davantage d'assurance.

Lion (23 juillet au 22 août)

Étant donné que le Soleil en Bélier toise Saturne en Capricorne, les tentatives risquées gagneraient à être complètement écartées. Il serait préférable de ne miser que sur les valeurs sûres et un peu moins sur la chance. Mieux vaudrait attendre que les conditions gagnantes soient réunies pour passer à l'action. Ne précipitez pas une affaire qui pourrait encore se permettre de patienter.

Vierge (23 août au 22 sept.)

Bien qu'elle s'opposera à Saturne, la Lune en Cancer est l'une de celles qui vous convient le mieux. Les difficultés de la journée risquent de ne pas vous affecter directement, ce qui pourrait faire de vous la personne idéale pour les résoudre. Pour faire de cette mi-avril un véritable succès, il vous suffira de faire valoir vos mérites en démontrant de quoi vous êtes capable.

Balance (23 sept. au 23 oct.)

L'actuelle présence du Soleil en Bélier, face à la Balance, favorise vos unions et associations. Et ceci ne s'applique pas exclusivement aux relations personnelles, il pourrait aussi s'agir de partenariat d'affaires. Si vous planifiez bien vos manoeuvres, vous pourriez faire d'une pierre deux coups. Et quelqu'un souhaite que vous lui accordiez davantage d'attention... Regardez autour de vous.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

Un jour en vaut trois pour qui fait chaque chose en son temps. Uranus en Taureau, face au Scorpion, pourrait à prime abord vous surprendre, mais il a principalement pour but de vous amener à mieux vous organiser et à transformer votre quotidien. Si vous consentez à procéder méthodiquement, vous constaterez que cet astre face à votre Signe constituera un bienfait majeur.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Il ne faudrait plus attendre trop longtemps pour faire une annonce. Votre silence pourrait se faire interpréter de toutes sortes de façons qui ne reflètent pas vos intentions. En bout de ligne, c'est en jouant franc jeu que vous aurez une réelle paix d'esprit. Même si vos aspirations ne sont pas entièrement partagées, les autres ne pourront pas vous reprocher d'avoir manqué d'honnêteté.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

Tandis que la Lune parcourt le Signe du Cancer, vous constaterez qu'un point négatif pourrait devenir un élément positif. Un désavantage ne disparaîtra pas, mais grâce à votre ingéniosité, vous pourrez le transformer en atout et en faire votre allié. Les armes de l'adversaire pourraient également être retournées contre lui, augmentant ainsi les munitions mises à votre disposition.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

Il serait sage de refuser de vous laisser entraîner dans les problèmes des autres. Compte tenu du carré de Mercure en Poissons vers Jupiter en Sagittaire, les relations existant entres certaines personnes que vous connaissez pourraient vous mettre un peu mal-à-l'aise. Le mieux que vous puissiez faire consisterait à demeurer intègre et à ne laisser paraître aucune forme de favoritisme.

Poissons (19 fév. au 20 mars)

Étant donné que Mercure se trouve en Poissons, votre soif de connaissances pourrait être attisée. D'ailleurs, c'est le signe d'un fou que d'avoir honte d'apprendre. Voici une excellente étape sur le plan de la communication, de la vie sociale et des rapports humains. Exposez vos projets aux individus bien placés pour vous ouvrir des portes. Opportunité liée à un voyage ou à un déplacement...

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS

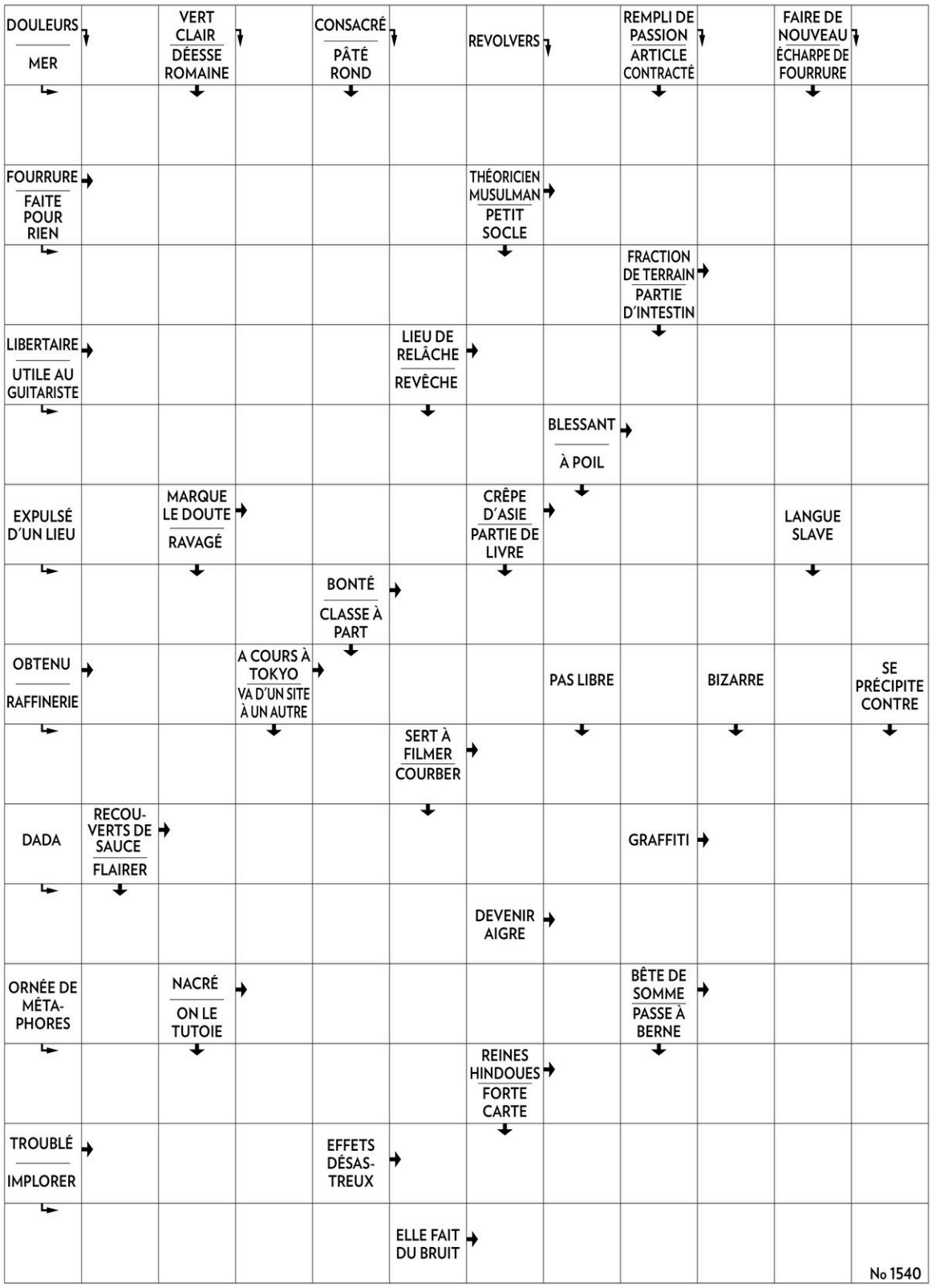

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

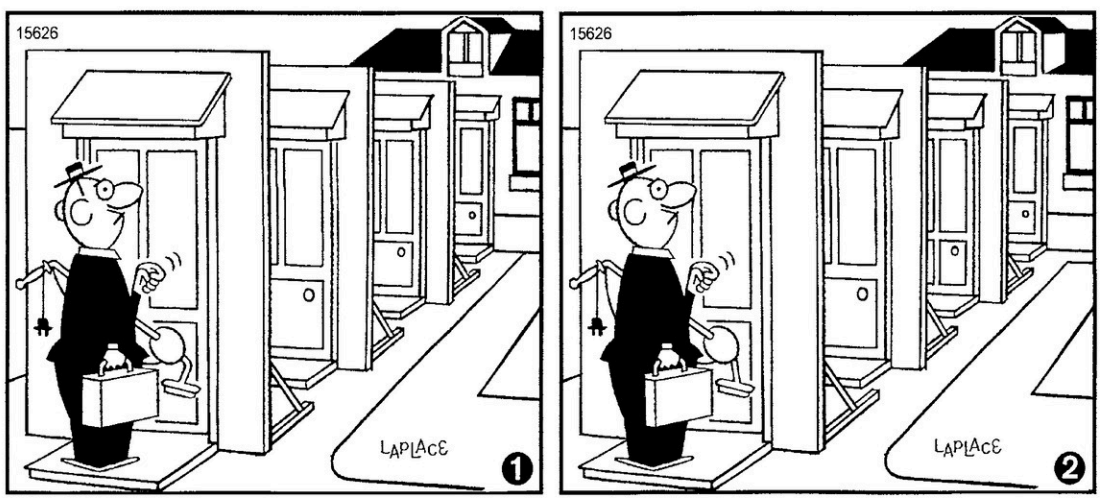

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 Chevelure sur l'oreille de l'homme. • 2 La valise est moins large. • 3 Forme de la brosse de l'aspirateur. • 4 Cordon plus long dans le dos de l'homme. • 5 La patte du support de la première porte est plus longue. • 6 Le panneau du bas de la troisième porte. • 7 La pelouse est plus courte sous la maison. • 8 La mansarde est plus large.

WWW.HANNEQUART.COM

Shawinigan

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

La députée de Laviolette - Saint-Maurice, Marie-Louise Tardif, tient à souligner publiquement l'appui financier qu'elle remet aux organismes de son comté pour démontrer son appréciation de leur travail. —PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Distribution d'aides financières

La députée de Laviolette - Saint-Maurice, Marie-Louise Tardif, a voulu marquer le lancement de la Semaine de l'action bénévole, du 7 au 13 avril, avec la distribution d'aides financières totalisant 12 500 $ à 20 organismes de la région.

C'était la troisième fois que Mme Tardif rassemblait des gens pour distribuer ces chèques. Ça se passait vendredi, au restaurant Auger de la 5e Rue de la Pointe.

Le Club de l'Âge d'or de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, le Club de soccer Énergie Centre-Mauricie, les Cataractes de Shawinigan, Appartenance Mauricie, le Groupe scout de Shawinigan-Sud, le Centre de femmes de Shawinigan, l'Âge d'or de Saint-Jean-des-Piles, le Festi-Volant de Grandes-Piles, les Électriks du Collège Shawinigan, la Maison des jeunes de Saint-Georges, la Fabrique de la paroisse Saint-Paul, le Service d'aide aux consommateurs, la Séjournelle, le Chœur des pèlerins, l'Association des auxiliaires bénévoles de l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, l'Association de la déficience intellectuelle du Centre-Mauricie, le Festival country de Saint-Roch-de-Mékinac, le Comité local Ad-O-Boulot de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, la Cité des mots et les Cascades de Shawinigan ont ainsi bénéficié du budget discrétionnaire de la députée.

Inscription au Salon de l'emploi

La 6e édition du Salon de l'emploi et de la formation de Shawinigan se déroulera le mercredi 18 septembre 2019, entre 13 h 30 et 18 h 30 au Centre Gervais auto. Les employeurs peuvent réserver dès maintenant leur emplacement. Créées l'an dernier, les zones TI et manufacturières réapparaîtront lors de cette édition, de même que la plateforme d'affichage des emplois en ligne, qui pourra être consultée quelques semaines avant l'événement. Les inscriptions peuvent s'effectuer en ligne, à *www.salonemploishawinigan.ca.* Un tarif plus avantageux est proposé avant le 19 juillet, à 395 $. Après cette date, la location s'établira à 495 $. L'organisation propose sept emplacements à haute visibilité, au coût de 595 $. La fin de la période d'inscription est fixée au 30 août.

Camp de jour

La Ville de Shawinigan indique que l'inscription au camp de jour pour l'été 2019 se déroulera du 23 avril au 10 mai, en ligne (*www.shawinigan.ca/programmation*) ou au Service de loisirs, culture et vie communautaire, sur la 6e Rue de la Pointe. Ce camp, réservé aux résidents de Shawinigan, se déroulera du 25 juin au 9 août à l'école secondaire du Rocher, aux écoles primaires Dominique-Savio, des Bâtisseurs et Immaculée-Conception, de même qu'au Collège Shawinigan.

SOUPER-BÉNÉFICE LEUCAN MAURICIE-ET-CENTRE-DU-QUÉBEC

Une 16e édition en clin d'œil à la prohibition

SÉBASTIEN HOULE
sebastien.houle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le 16e souper-bénéfice de Leucan Mauricie-et-Centre-du-Québec fera cette année un clin d'œil à la période de la prohibition. La thématique de *Gatsby speakeasy* a en effet été retenue. On explique que Gatsby apportait bonheur et joie lors de cette période, une référence directe à la mission de Leucan, qui en fait de même auprès des enfants atteints du cancer et de leur famille.

Ce sont les finissants en technique de gestion hôtelière et de restauration du Collège Laflèche qui organisent l'événement. Celui-ci aura lieu au Rouge Vin, de l'hôtel Gouverneur de Trois-Rivières, le 26 avril prochain. Pour l'occasion, un menu de cinq services, inspiré des années 1920, sera servi aux invités. Les plats seront préparés à partir de produits et d'ingrédients locaux.

Un enfant porte-parole de Leucan, Charles Plante, sera présent lors de l'événement. Âgé de 15 ans, celui-ci est un passionné de théâtre et de cinéma et est une véritable source d'inspiration pour les finissants, fait-on valoir. Sa présence vise à sensibiliser et démontrer que l'espoir est possible.

L'équipe de gestion hôtelière et de restauration en est à sa sixième activité de financement cette année, pour venir en aide aux enfants malades et apporter du soutien à leur famille.

Cela fait 15 ans que les diplômés du Collège Laflèche s'investissent auprès de Leucan. Au cours de cette période, c'est plus de 158 000 $ qui a été remis à l'organisme.

Le souper du 26 avril aura lieu à 17 h 30. Il reste encore quelques billets, au coût de 90 $ par personne.

Ceux-ci peuvent être obtenus au numéro de téléphone suivant: 819 375-1049, poste 251.

À l'arrière: Ariane Belzile, Laurie Martin, Étienne Normandeau, Alexandra Gagnon, Bianca Gagnon et Fanny Boudreau, étudiants en technique de gestion hôtelière et de restauration; à l'avant: Catherine Beaubien, étudiante en technique de gestion hôtelière et de restauration, Annie Brousseau, directrice régionale Leucan Mauricie-et-Centre-du-Québec et Gabrielle Lemay, étudiante en technique de gestion hôtelière et de restauration, lors de l'annonce du 16e souper-bénéfice de Leucan Mauricie-et-Centre-de-Québec.
— PHOTO: SYLVAIN MAYER

› GRANDE FINALE DU CONCOURS GÉNIES EN HERBE SUR LES MÉDIAS ET L'INFORMATION

Près de 300 élèves de six écoles primaires des commissions scolaires du Chemin-du-Roy et de l'Énergie ont pris part ces derniers mois au concours Génies en herbe sur les médias et l'information organisé par le Réseau In-Terre-Actif du secteur jeunesse du Comité de solidarité/Trois-Rivières. Cette activité a permis aux élèves de mieux comprendre les réalités des médias et de développer un esprit critique par rapport au contenu médiatique. La grande finale de ce concours avait lieu mercredi à l'école Ami-Joie de Saint-Étienne-des-Grès. Sur cette photo, on reconnaît à gauche l'équipe de l'école de la Petite-Rivière de Shawinigan et à droite de l'école Marguerite-Bourgeois de Trois-Rivières. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

DOSSIER

TESTAMENT, SUCCESSION ET SERVICES FUNÉRAIRES

DÉCLARATION DE REVENUS D'UNE PERSONNE DÉCÉDÉE, QUE DOIT-ON FAIRE?

Alors que la période des impôts bat son plein, les contribuables connaissent bien leurs obligations en cette matière. Toutefois, bien peu connaissent la marche à suivre lorsqu'un de leur proche est décédé au cours de l'année. Est-ce qu'un rapport d'impôt doit être fait pour la personne décédée, ou alors, tout s'efface lors du décès?

La réponse est oui, une déclaration de revenus doit être effectuée. Ainsi, si vous avez été désigné comme liquidateur de succession, vous devez transmettre une ou des déclarations de revenus pour toute année d'imposition pour laquelle la personne décédée :

- devait payer un impôt, une contribution additionnelle pour services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés ou des cotisations au Régime de rentes du Québec, au Régime québécois d'assurance parentale, au Fonds des services de santé ou au régime d'assurance médicaments du Québec;
- aurait eu à payer un impôt si elle n'avait pas déduit les crédits d'impôt non remboursables que son conjoint au 31 décembre n'a pas utilisés;
- aurait eu à payer un impôt si elle n'avait pas déduit de pertes d'autres années;
- avait réalisé un gain en capital imposable;
- avait aliéné une immobilisation ou était réputée l'avoir aliénée en raison de son décès;
- avait travaillé dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration et avait reçu des pourboires;
- avait droit au programme Allocation-logement;
- avait reçu des versements anticipés
  - soit du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants,
  - soit des crédits d'impôt relatifs à la prime au travail (la prime au travail, la prime au travail adaptée ou le supplément à la prime au travail),
  - soit du crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés,
  - soit du crédit d'impôt pour traitement de l'infertilité,
  - soit du crédit d'impôt pour remise en état d'une résidence secondaire;
- avait droit au paiement de soutien aux enfants versé par Retraite Québec;
- avait droit à des crédits d'impôt remboursables;
- était bénéficiaire d'une fiducie désignée.

QUAND LA DÉCLARATION FINALE ET L'IMPÔT À PAYER DOIVENT-ILS ÊTRE REMIS?

Si le décès a eu lieu entre le 1er janvier et le 31 octobre, vous avez jusqu'au 30 avril de l'année suivante. S'il était entre le 1er novembre et le 31 décembre, la date d'échéance est six mois après la date du décès.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

Quand quelqu'un décède, en plus de l'impôt sur le revenu normal, sa succession pourrait devoir de l'impôt sur ses biens. La déclaration finale permet de savoir si le défunt doit de l'impôt sur le revenu. Comme toutes les autres dettes, l'impôt sur le revenu doit être payé par la succession d'abord, avant que les héritiers puissent toucher leur héritage.

PRÉPARER SES ARRANGEMENTS PRÉALABLES COMPORTE DES AVANTAGES

Les contrats d'arrangements préalables sont la meilleure option pour prévoir vos funérailles et la disposition de votre corps. Ces contrats ont l'avantage de fixer le coût de vos funérailles dans le temps, même si votre décès survient dans 20 ans.

Ils sont surveillés par la Loi sur les arrangements préalables de services funéraires et de sépulture, administrée par l'Office de la protection du consommateur.

Les arrangements préalables funéraires sont une convention conclue entre vous et votre entreprise funéraire afin de régler vous-même les détails de vos funérailles. Vous choisissez à l'avance les biens et les services qui seront fournis en rapport avec votre décès. De plus, 90 % des sommes que vous versez sont déposées en fidéicommis.

QUELS AVANTAGES PUIS-JE EN RETIRER?

- Atténuation des tracas pour votre famille et vos proches;
- Élimination des effets de l'inflation et de la hausse du coût de la vie;
- Assurance de recevoir la même qualité de biens et de services pour laquelle vous avez payé;

COMMENT LES ARRANGEMENTS PRÉALABLES PEUVENT-ILS RÉDUIRE LES PRÉOCCUPATIONS DE MA FAMILLE ET DE MES PROCHES?

- Ils évitent à votre famille d'avoir à interpréter vos dernières volontés ou, sous le coup de l'émotion, de devoir prendre des décisions parfois rapides et difficiles;
- Ils éliminent les charges financières pour votre famille et vos proches.

EST-CE QUE MON ARGENT EST PROTÉGÉ?

Oui. Les sommes sont déposées en fidéicommis. La maison funéraire retient 10 % du montant total afin de couvrir ses frais de vente et d'administration. L'institution financière informe directement la personne signataire de la réception des fonds afin de garantir que l'argent est bien déposé en fidéicommis.

EST-CE QUE JE PEUX METTRE FIN À MON CONTRAT OU LE MODIFIER?

Oui. Il se peut que, pour diverses raisons, vous deviez rompre ou modifier votre contrat. Vous pouvez le faire moyennant une pénalité de 10 %.

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE PAIEMENT?

Plusieurs entreprises funéraires offrent la possibilité d'étaler vos paiements jusqu'à 12 mois.

QUE SE PASSE-T-IL SI JE DÉCÈDE AVANT D'AVOIR TERMINÉ MES PAIEMENTS?

Si une telle situation se présente, le solde dû sera payable par votre succession, et ce, dans les 30 jours suivants la date du décès.

QUAND EST-IL PRÉFÉRABLE D'EFFECTUER MES ARRANGEMENTS PRÉALABLES FUNÉRAIRES?

Il n'y a pas d'âge pour conclure des arrangements préalables funéraires. Par contre, il est préférable d'attendre l'âge de la retraite pour les raisons suivantes :

- Les goûts personnels sont plus définis;
- Les déménagements à l'extérieur de la région sont moins fréquents;
- Les besoins en argent diminuent.

Il est également possible de préparer les arrangements préalables funéraires pour une personne atteinte d'une maladie incurable, et ce, à tout âge.

COMMENT DOIS-JE PROCÉDER?

Pour conclure des arrangements préalables funéraires, il vous suffit de prendre rendez-vous auprès d'un conseiller funéraire d'une entreprise funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec. Sans frais et sans aucune obligation de votre part, vous pourrez alors obtenir des informations pertinentes et les précisions dont vous avez besoin pour prendre vos décisions.

Renseignez-vous.

Source: Corporation des thanatologues du Québec

COMMENT GÉRER LES MÉDIAS SOCIAUX DES DÉFUNTS ?

Lors d'un décès, les familles sont souvent confrontées à un véritable casse-tête en ce qui concerne l'existence virtuelle du défunt à travers ses différents profils sur les médias sociaux, ou même sa boîte de courriels. Les différents services ont des procédures qui varient selon les conditions générales d'utilisation et il n'est pas simple de trouver la bonne information au bon endroit.

Conscients de cette problématique, nous avons réalisé une foire aux questions afin de faciliter vos démarches. Selon les disponibilités offertes par les services, vous pourrez simplement fermer les comptes, ou encore vous servir de ces profils virtuels comme un lieu de recueillement, une sorte de mémorial numérique où les proches pourront se recueillir. Dans tous les cas, un certificat de décès vous sera demandé comme preuve.

Source: Corporation des thanatologues du Québec

L'IMPORTANCE DES RITUELS FUNÉRAIRES

La vie est tout, sauf un long fleuve tranquille. Elle est parcourue de grandes secousses qui remettent en question les acquis. On a identifié chez les humains quatre grandes remises en question, ce que la société et les religions appellent des passages; le passage de la vie utérine à la mise au monde incluant l'enfance, le passage de l'enfance à l'adolescence, le passage de l'adolescence à la vie adulte et finalement de vie à trépas.

Pour adoucir ces passages du connu vers l'inconnu, les sociétés et les religions ont inventé des rites ou rituels de passage pour rassurer la personne en le faisant accompagner de personnes compétentes, sages et expérimentées.

Perdre un être cher est pénible, le deuil douloureux. La mort est un phénomène naturel qui a des implications sociales et culturelles. Nous sommes ici dans le domaine des émotions, des sentiments et les dérapages sont faciles. Un excès d'amour peut-être aussi néfaste qu'un excès de peine ou de haine.

Les excès, quels qu'ils soient, peuvent se comprendre, mais ce sont des phénomènes qui ne doivent pas durer.Les rituels ont été inventés pour ramener l'existence à un cadre acceptable, normal. L'entourage humain et compétent du personnel des maisons funéraires permettra l'accès à ces rituels.

Source : Corporation des thanatologues du Québec

COMPAGNIE DES CIMETIÈRES NOTRE-DAME-DU-CAP
POUR FAIRE LES CHOSES AUTREMENT...

Située sur la rue Notre-Dame-Est à Trois-Rivières, notre compagnie, les Cimetières Notre-Dame-du-Cap, est née d'un désir profond de permettre aux familles de continuer à venir se recueillir sur les sépultures de leurs défunts, autant au cimetière Sainte-Marie-Madeleine, au cimetière Saint-Louis-de-France ou au cimetière Sainte-Famille.

Fondé en 1929, le cimetière Sainte-Marie-Madeleine, a accueilli, à ce jour, plus de 13 000 défunts. Grâce au travail acharné de toute notre équipe, il s'est hissé parmi les plus beaux cimetières du Québec. Nous accueillons maintenant chaque année de très nombreux visiteurs. Certains viennent simplement se promener, alors que d'autres sont à la recherche d'un ancêtre, d'un proche parent ou d'un ami de longue date.

Parmi nos trois lieux de cultes, vous trouverez un endroit qui plaira à vous et votre famille. Que ce soit au cimetière Saint-Louis-de-France, où vous pouvez choisir un lot pour urnes seulement ou un lot conventionnel cercueil et urnes, au cimetière Sainte-Famille, où les gens du quartier sont heureux de pouvoir reposer là où ils ont grandi, qu'au cimetière Sainte-Marie-Madeleine, cimetière principal, venir nous rencontrer, c'est commencer le processus vers la paix de l'esprit.

Notre devoir en est un d'accompagnement avant tout. Rencontrer une famille qui fait face au décès d'un proche est un grand privilège et nous tâchons de le faire avec tout le respect que cela demande. Que ce soit pour planifier l'endroit où vous souhaitez être inhumé ou pour prévoir les coûts de creusage et de l'achat d'une urne, nous serons là pour vous épauler et vous conseiller. De plus, nous pourrons vous aider avec les démarches pour trouver le concessionnaire du terrain lors de votre décès, ainsi qu'avec vos dernières volontés pour le moment venu. Notre siège social est situé à l'entrée du cimetière Sainte-Marie-Madeleine. À l'intérieur, tout est en place pour vous servir : vente d'urnes et d'accessoires, administration et plan pour vous aider dans vos recherches. Ne manquez pas votre chance de venir jeter un œil à notre magnifique columbarium.

Bien entendu, lorsque vous avez tout préparé, cela facilite les jours difficiles pour ceux qui restent. Malheureusement, certaines croyances persistent. On entend souvent les phrases suivantes : «Ils n'auront qu'à faire ce qu'ils veulent!» ou encore : «Je ne serai plus là, ce ne sera plus mon problème!». Pourquoi laisser ce fardeau à votre famille? Nous sommes confrontés à l'envers du décor chaque jour et rien n'est plus difficile que de prendre de telles décisions quand on vient de perdre quelqu'un qu'on aime. Rien ne devrait vous empêcher de préparer votre fin de vie.

Nous sommes en mesure de nous déplacer à domicile si vous êtes à mobilité réduite; mentionnez-le lors de votre appel téléphonique.

QUE SIGNIFIE EXACTEMENT LA CRÉMATION ?

À la Corporation des thanatologues du Québec, nous évitons le recours au terme «incinération», qui est davantage approprié pour des ordures que des personnes défuntes. Nous allons donc recourir au terme «crémation». Maladroitement, certaines personnes manifestent le désir de subir la crémation, en pensant que cela soustrait le plus possible leurs familles à la réalité souvent déchirante de leur mort.

Malheureusement, si la crémation se fait en l'absence d'un moment de recueillement, vous ne ferez que contourner le décès, réalité à laquelle chaque être humain doit faire face un jour ou l'autre dans sa vie.

Il ne faut pas oublier que la crémation est un mode de disposition d'un corps et non une forme de funérailles en soi.

La crémation consiste à faire subir au corps de la personne décédée un traitement à la chaleur pour en disposer. Le corps est déposé dans un cercueil, une boîte de bois ou de carton, selon le choix qui est effectué. Chaque crémation est faite un seul défunt à la fois. La crémation prend environ 1 heure et demie et se déroule à une température variant entre 1000 et 1200 degrés Celsius. Avec une telle chaleur, le contenant, les vêtements et le corps se désintègrent, laissant seulement la matière osseuse comme reste cinéraire.

Même à température très élevée, les principaux ossements du corps humain ne peuvent être réduits en cendres. C'est pour cette raison qu'une fois refroidis, les os sont réduits en minuscules fragments, à l'aide d'un broyeur, avant d'être déposés dans l'urne cinéraire qui aura été choisie pour la disposition.

Source: Corporation des thanatologues du Québec

CENTRE FUNÉRAIRE ROUSSEAU
SÉRÉNITÉ, CALME, BIEN-ÊTRE

Le Centre funéraire Rousseau n'est pas qu'une simple institution, c'est un havre de paix qui vous aidera à rendre un dernier hommage à une personne chère. La période de deuil n'est facile pour personne et l'équipe Rousseau sera à votre service tout au long du cheminement.

Le Centre funéraire situé au 3300 des Forges est un endroit idéal, calme et serein, pour vous aider à retrouver la paix intérieure. En y entrant, c'est un sentiment de bien-être et de sérénité qui nous envahit: le calme qui y règne apaise l'âme et son chagrin. On y retrouve un mur commémoratif avec photos en hommage aux défunts.

Juste à côté, le columbarium est un magnifique lieu de recueillement. Cet espace renferme plus de 1300 habitacles qui mettent à l'honneur chaque personne. Le design épuré permet d'apprécier chaque urne cinéraire comme un bijou. De longues fenêtres ornent le columbarium et donnent une vue sur le cimetière Forest Hill.

À l'intérieur du complexe se cache un lieu de recueillement particulier, le «Mémorial», immaculé de blanc et orné de ses magnifiques vitraux, permettant à plus de 225 personnes de rendre un dernier hommage personnalisé au défunt. De plus, pour les gens ne pouvant se déplacer pour assister à la célébration, ils pourront le faire en direct sur Internet grâce à un code d'accès sécurisé.

LES SALONS DE VISITE

Pour traverser cette épreuve, le confort est de mise pour accueillir proches, famille et amis. Au Centre funéraire Rousseau, ce confort vous est offert dans des salons paisibles équipés de services multimédias et d'endroits de repos pour la famille proche: tout pour que les choses se déroulent dans l'intimité et le respect.

RÉCEPTIONS ET SALLES

Pour continuer les adieux sans se faire de souci, le Centre comprend plusieurs salles de réception avec un service de traiteur.

AUTRES SERVICES OFFERTS:

- Fleuristerie;
- Célébrations à notre Mémorial avec diffusion web;
- Préarrangements funéraires;
- Service d'incinération et columbarium et de cimetière;
- Thanatopraxie;
- Démarches auprès des intervenants;
- Parution de l'avis de décès;
- Remerciements
- Cartes souvenirs
- Signets;
- 300 espaces de stationnement;
- 4 bornes de recharge électrique;
- Aire de jeux pour enfants.

CONTENU PROMOTIONNEL

LES MAISONS FUNÉRAIRES RICHARD & PHILIBERT
UNE ÉQUIPE À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

En juin 2013, les maisons funéraires J. Philibert & fils et Louis Richard & fils s'unissaient pour devenir les Maisons Funéraires Richard & Philibert. Issue des traditions de deux grandes familles établies dans le domaine funéraire depuis plus de 60 ans et ayant œuvré au sein de leur communauté, l'entreprise compte maintenant 10 succursales, dont celle de la rue Sainte-Marguerite à Trois-Rivières, de la rue Saint-Aimé à Louiseville ainsi que les points de services de Saint-Boniface, Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Barnabé-Nord, Saintt-Justin, Saint-Édouard-de-Maskinongé, Saint-Élie-de-Caxton, Charette et Saint-Léon-le-Grand.

Gilles et Caroline Richard ainsi que les professionnels des Maisons Funéraires Richard & Philibert vous réservent un accueil chaleureux et savent vous accompagner dans les moments où vous en avez le plus besoin, dans le respect de vos valeurs.

La succursale de la rue Sainte-Marguerite compte maintenant une chapelle où peuvent être célébrées les cérémonies personnalisées. Ce lieu de rassemblement spacieux et paisible est désigné spécialement pour offrir un environnement chaleureux, confortable, propice au recueillement, et ce, quelles que soient vos croyances.

Vous serez accompagné dans l'élaboration de la cérémonie par notre équipe qui vous mettra en contact avec un célébrant et veillera à ce que des musiciens qualifiés agrémentent ce moment important. À la fine pointe de la technologie, nos installations vous offrent plusieurs services audiovisuels.

Le concept «tout sous un même toit» est très apprécié par notre clientèle qui peut recevoir les condoléances des amis dans nos nombreux salons de visites décorés avec goût, célébrer les funérailles sur place dans la spacieuse chapelle et continuer à fraterniser autour d'un repas servi dans nos salles de réception fonctionnelles pendant que les petits s'occupent dans l'aire de jeux spécialement aménagée pour eux. Le columbarium est également un endroit paisible où chacun peut venir se recueillir tous les jours de l'année.

À Louiseville, une toute nouvelle Maison Funéraire Régionale a été construite sur le site occupé par les installations originales, parfaitement adaptée pour servir les gens des environs avec de nouveaux salons de visite, un columbarium plus spacieux, une vaste chapelle pour les cérémonies et l'ajout d'une salle de réception, le tout entièrement conforme pour les gens à mobilité réduite et accompagné d'un vaste stationnement.

La succursale de Saint-Étienne-des-Grès a été entièrement redécorée au goût du jour et dotée d'un tout nouveau columbarium. Une grande salle de réception y est maintenant aménagée, permettant de recevoir 125 personnes pour un repas, sans avoir à se déplacer.

UN SOUTIEN DE TOUS LES INSTANTS

Que ce soit pour démêler les nombreuses formalités administratives relatives au décès d'un proche, faire le choix d'un cercueil, d'une urne, d'un bijou reliquaire ou plutôt pour la préparation d'un arrangement floral, la conception de signets souvenir, ou l'élaboration d'un photomontage personnalisé, nos conseillers expérimentés seront là et vous accompagneront dans toutes les étapes de vos démarches.

LES PRÉARRANGEMENTS, UNE DÉMARCHE JUDICIEUSE

Pour les gens qui désirent planifier à l'avance des funérailles ou bien simplement pour recueillir de l'information pour soi-même ou pour ceux qui vous sont chers, les conseillers des Maisons Funéraires Richard & Philibert vous guideront dans les différentes étapes de préparation et de réflexion nécessaires à l'élaboration d'une convention de préarrangements funéraires conformément à la Loi sur les arrangements préalables de services funéraires et de sépulture.

Des biens et services correspondants à tous les budgets vous sont offerts et si vous le désirez, nos conseillers peuvent même se déplacer afin vous rencontrer à votre domicile ou planifier une séance d'informations pour un groupe ou une association. Vous pourrez ainsi obtenir la tranquillité d'esprit qui est importante pour vous et pour vos proches.

Vous ne disposez pas des liquidités pour faire des préarrangements ou ne désirez pas vous engager officiellement? Il est aussi possible de faire un dépôt de volontés. Il s'agit alors de préparer avec nous tout ce qui concerne vos dernières volontés et dispositions relatives à vos funérailles, et ce, sans vous engager financièrement. Cela vous permet, entre autres, de confirmer que votre assurance-vie couvrira les frais le moment venu. Cette démarche est très réconfortante pour votre famille également.

ENTREPRISES YVON PERREAULT

L'IMPORTANCE D'ÊTRE BIEN INFORMÉ AVANT LE DÉCÈS D'UN PROCHE

Nous le savons tous, nous serons inévitablement confrontés à la mort d'un proche à un moment ou un autre de notre vie. Aussi déchirant soit-il, ce moment est toutefois un passage obligé que l'on souhaite vivre en toute sérénité. Bien que l'on redoute tous ce moment, le fait de connaître ses droits et d'être conscient des dernières volontés de ses proches pourrait toutefois faciliter ce douloureux processus.

VOTRE PROCHE HABITAIT EN RÉSIDENCE, QUOI FAIRE?

De plus en plus de personnes âgées décident un jour ou l'autre d'habiter dans une résidence pour aînés. Mais qu'arrive-t-il au moment de son décès? Le bail se résigne-t-il de lui-même, ou encore, doit-on dédommager la résidence en question? Alors que bien peu de gens en connaissent les tenants et aboutissants, le règlement de la Régie du logement est toutefois très clair.

Il est possible de mettre fin au bail dans certains cas:

- Si le locataire habitait seul, le liquidateur de la succession ou un héritier a un délai de 6 mois à la suite du décès du locataire pour envoyer un avis écrit au propriétaire. Le bail prendra fin deux mois après l'envoi de cet avis.
- Si le locataire habitait avec une autre personne, cette dernière peut devenir locataire et continuer d'occuper le logement en remettant au propriétaire un avis écrit au plus tard deux mois après le décès. Si cette personne n'avise pas le propriétaire dans ce délai, le liquidateur de la succession ou un héritier aura alors un mois pour mettre fin au bail en remettant un avis écrit d'un mois au propriétaire. La personne devra donc quitter le logement dans le mois qui suit l'envoi de cet avis.

LE RESPECT DES DERNIÈRES VOLONTÉS

De nos jours, il est de plus en plus commun de voir l'un de ses proches exprimer ses dernières volontés. Dans plusieurs cas, cette démarche vise à exprimer les ultimes vœux évoqués par le défunt avant son décès et qui doivent par conséquent être honorés. Puisqu'il n'existe pas de registre pour l'enregistrement des dernières volontés, il est donc primordial de vérifier avec ses proches s'ils ont bien exprimé leurs souhaits soit par écrit, ou encore, s'ils nous en ont informés, afin de s'assurer qu'ils soient bien compris.

Lorsqu'elles sont clairement exprimées, les dernières volontés doivent donc être respectées et prévaloir sur toute autre directive, et ce, que vous soyez en accord ou non. Le fait d'en avoir discuté avec sa famille au préalable facilitera ainsi les choses le moment venu.

LES RÉSIDENCES YVON PERREAULT À L'ÉCOUTE DE SES RÉSIDENTS

À toutes les étapes de la vie, le bien-être de nos proches se doit d'être pris en compte, et ce, quelle que soit leur réalité. Depuis près de 20 ans, les résidences St-Joseph de Nicolet, St-Louis-de-Gonzague et de l'Arche des Entreprises Yvon Perreault se font un devoir de prendre soin des aînés, dans le plus grand confort qui soit.

En effet, afin d'atteindre leurs buts, les trois résidences des Entreprises Yvon Perreault s'entourent d'équipes compétentes qui travaillent à toute heure du jour et de la nuit en interdisciplinarité avec les résidents, leurs familles et différents professionnels, pour mieux comprendre et intervenir de façon optimale, en suivant l'évolution des demandes spécifiques exprimées par chaque résident.

Résidence St-Joseph de Nicolet

Un milieu de vie adapté à vos besoins !
Offrez-vous la sécurité...

Nous avons une unité de soins (41lits) qui priorise le **RÉPIT**, la **CONVALESCENCE**, les **SOINS PALLIATIFS** et les **SOINS PROLONGÉS**. Notre équipe de soins comprend du personnel infirmier 24 heures sur 24 afin de répondre à tous vos besoins. Notre mission est de vous offrir du confort et une grande quantité de services : Service de surveillance, restauration d'excellente qualité, entretien ménager chaque jour, téléphonie, câble, accès à une sonnerie d'urgence et beaucoup d'autres services à la carte.

969, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet 819.293.6177

Nous offrons des studios modernes et confortables pour personnes autonomes

Contactez-nous pour une visite !

EN L'ABSENCE DE TESTAMENT, LES CONJOINTS HÉRITENT-ILS L'UN DE L'AUTRE AU DÉCÈS ?

En l'absence de testament, c'est la loi qui détermine les personnes qui héritent de vos biens. La succession est alors dite «légale» ou «ab intestat».

SANS TESTAMENT, VOTRE CONJOINT DE FAIT N'HÉRITE PAS

Si vous et votre conjoint n'êtes pas mariés légalement ou unis civilement, vous n'hériterez pas l'un de l'autre. Cette règle s'applique même si vous avez toujours fait vie commune et même si des enfants sont nés de votre union.

PART DE MON CONJOINT DANS MA SUCCESSION SI NOUS SOMMES MARIÉS OU UNIS CIVILEMENT ?

Dans ce cas, et toujours dans l'hypothèse où vous ne laissez pas de testament, plusieurs scénarios peuvent être envisagés. Par exemple, si vous avez des enfants ou des petits-enfants, votre conjoint n'aura droit qu'au tiers de vos biens.

C'est dire que, du jour au lendemain, ce dernier pourrait devenir copropriétaire, avec vos enfants, des biens qui vous appartenaient avant votre décès.

Par ailleurs, si vous n'avez pas eu ou adopté d'enfant et que votre père ou votre mère vit encore au moment de votre décès, votre conjoint n'aura droit qu'aux deux tiers de vos biens. Selon la loi, l'autre tiers est destiné à votre père ou à votre mère. Cela signifie, par exemple, que les REER sur lesquels misait votre conjoint pour sa retraite seront partagés entre lui et vos père et mère.

Les règles en matière de succession légale pourraient vous réserver d'autres surprises. Dans l'intérêt de votre conjoint et de ceux qui vous sont chers, il y a donc tout lieu de faire un testament, quel que soit votre âge et peu importe la quantité ou la valeur des biens que vous possédez. Votre notaire saura être de bon conseil dans la planification d'une succession qui viserait une famille recomposée et des enfants issus d'unions précédentes.

Source: Chambre des notaires du Québec

COMPLEXE FUNÉRAIRE J.D. GARNEAU SOUTIENT LES FAMILLES ENDEUILLÉES DEPUIS 1919

Le Complexe Funéraire J.D. Garneau est honoré d'appuyer sa communauté dans l'organisation et la direction de funérailles pour les familles de Trois-Rivières et des environs.

Depuis sa fondation, le Complexe Funéraire J.D. Garneau est à votre écoute et s'occupe de vous et de vos proches dans le moment le plus difficile qui soit. Attentionnée, empathique et chaleureuse, toute l'équipe s'affaire avec passion à appuyer les familles, tout en prenant soin des êtres chers qui leur sont confiés.

À VOTRE SERVICE DEPUIS 100 ANS

À votre service depuis 1919, le Complexe Funéraire J.D. Garneau est une véritable histoire de famille. En effet, tout commence alors que Joseph Diogène Garneau fonde son tout premier établissement funéraire au 449 rue Notre-Dame, secteur Cap-de-la-Madeleine.

Trois générations de Garneau se succéderont à la tête de l'entreprise familiale. Encore aujourd'hui, ils sont présents pour la population, alors que le petit-fils du fondateur, Pierre Garneau, travaille toujours au sein de l'entreprise. Il s'occupe notamment de diriger les funérailles dont la maison est responsable.

LAISSEZ DES SOUVENIRS MÉMORABLES

Ne laissez pas le fardeau de vos funérailles à ceux que vous aimez. Laissez-leur les plus beaux souvenirs qui soient en préparant le tout à l'avance. Contactez l'équipe de professionnels du Complexe Funéraire J.D. Garneau dès maintenant!

Complexe Funéraire J.D. Garneau - Quand les petits détails... font toute la différence.

J-DIOGÈNE GARNEAU

J-ROBERT GARNEAU

PIERRE GARNEAU

La vie
est une histoire.
Racontez-la bien.

Comment souhaitez-vous qu'on se souvienne de vous ?

Depuis 1919
100 ans à aider les familles à célébrer des vies bien vécues !

COMPLEXE FUNÉRAIRE
J.D. GARNEAU

274, rue St-Laurent
Trois-Rivières G8T 6G7
819 376-3731
www.maisongarneau.ca

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

AVIS ! DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300$ à 455$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

2½ 3½ 5½ - À Trois-Rivières, semi-meublé ou non, rénovés, plancher bois franc, 819 378-9325.

2½, TRÈS PROPRE
819-374-2184 CELL: 819 996-6452

3½, NEUF CHATEAU LAVIOLETTE
CLIMATISÉ, entre lave-vaiss., 1er juil., plafond 9pi, sécuritaire, 819-609-0425

3½, rénové, secteur Cap, haut duplex, non.ch./non.écl., 50 ans et plus, 450$/mois non-fum., pas d'animaux, **819 383-9713**

4½, 1er juillet (Ste-Marthe) beau et grand, pl. flottant et céramique, 480$, 819 609-4758.

4½ 470$/ MOIS
bois franc, céramique, eau ch. incl., 2 balcons, intercom, rangement, 819 609-0425

4½, AIRE OUVERTE
CALME, sécuritaire, pl. béton, intercom, stat., 819-609-0425.

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500$ à 625$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

5 1/2 à loué, secteur T-r, non-chauffé/non-éclairé,1stationnement. Idéal pour retraité. Infos : **(819) 374-5339 ou (819) 691-6401**

5½ PRÈS LES RIVIÈRES libre juillet, au 1635, 12e Rue, bois flottant céramique, tranquille, pas d'animaux, 819-379-4916.

ARRIÈRE GALERIES DU CAP
4½-5½, remise, très propre, et 2½
Des forges 819 692-3117, 819 691-7020.

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

DUPLEX secteur St-Sacrement, grand **4½** rez-de-ch, 430$ et **3½** 2e étage, 400$; électricité non inclus, rénové, repeint, stats., Hélène 514-347-4626.

PRIX RÉDUIT Grands 3 1/2, 460$ et 4 1/2 580$. Ch., eau ch., tranquille, près Carrefour TRO. libre, avec stat., **819 371-8544**

8766 Résidences et centres d'accueil

A LOUER À PARTIR DE 985$.
819-374-2184 CELL: 819 996-6452

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

698-7014 , M U R I E L L E
massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

Vivez une expérience unique en massothérapie.
Dès 8 heures, 819 698-8084

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

SERVICES PERSONNELS

8819 Messages personnels

❤ CAROLINE ❤
Votre appel est important pour moi
cell : 819 303-6279

JOLIE, NYMPHO 42
bon massage, douceur ++
Réservez : (819) 266-6847 24, 7

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

2 CUISINIER(ÈRE)S demandé(e)s, temps plein 35h/semaine et plus, soir, fin de semaine et déjeuner. 15 à 18$/h selon exp. Shawinigan-Sud. **Demandez Mélanie : 819 852-2687 ou 819 537-6666.**

3 postes à combler : ÉBÉNISTE, 5-10 ans d'exp. pour débiter et/ou assembler armoires de cuisine et meubles commerciaux, temps plein, selon compétence salaire entre 20$ et 25$/h. INSTALLATEUR d'expérience pour armoires et mobilier, salaire selon CCQ. APPRENTI ÉBÉNISTE 1 an et + temps plein, bon salaire. Cellulaire : 819 696-4455 ENVOYEZ CV À : cv_releve@outlook.com

Avant le 17 avril recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

leNouvelliste
CAMELOT RECHERCHÉ
Secteur Shawinigan, près de la 45e Rue
2 h/matin, du lundi au samedi
Salaire offert d'environ 750 $/mois.
Contactez M. Patrice Dubé
pdube@lenouvelliste.qc.ca
819.536.0862

leNouvelliste
CAMELOT MOTORISÉ RECHERCHÉ
Secteur Lac-à-la-Tortue
18 heures par semaine
Salaire offert d'environ 1 400 $/mois.
Contactez M. Patrice Dubé
pdube@lenouvelliste.qc.ca
819.536.0862

leNouvelliste
CAMELOT MOTORISÉ RECHERCHÉ
Secteurs Saint-Prosper et Sainte-Geneviève-de-Bastican
Environ 145 copies
Salaire offert d'environ 1 000 $/mois
Contactez M. André Carignan
au 418 365-4187
ou 418 365-0336
acarignan@lenouvelliste.qc.ca

leNouvelliste
CAMELOT RECHERCHÉ
Secteur St-Tite
Environ 185 copies
Salaire offert d'environ 925 $/mois.
Contactez M. André Carignan
acarignan@lenouvelliste.qc.ca
418.365.4187 ou 418.365.0336

8834 Offres d'emploi

LES FIBRES J.C. INC.
Nous sommes une entreprise œuvrant dans le domaine de la récupération de papier rebut.

Nous sommes à la recherche de :
CAMIONNEURS CLASSE 1

Pour faire du « dry box » ou « walking floor » local, Trois-Rivières, ville de Québec et les environs. Travail temps plein, lundi au vendredi. Transport possible aux États-Unis sur courte ou longue distance.

Faire parvenir votre C.V. par courriel à: info@jcfibers.com
Tél. : 450 359-4545, poste 240 • www.jcfibers.com

8834 Offres d'emploi

COUTURIER/ERE recherche(e), temps plein ou partiel, connaissance générales en retouches de tous genres. André, 819-373-2228 ou courriel : andre.chaput000@hotmail.fr

CUISINIER(ÈRE), LIVREUR(SE) Se présenter au 105 rue St-Laurent. 819 374-6271

Recherche femme de 50 ans et plus (non-fumeur) pour 9 résidents, doit coucher sur place et faire les repas (***819) 695-2175***

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

MARCHANDISES

8873 Divers à vendre

GRANDE vente-débarras à Nicolet
samedi 18 mai, 9 h à 15 h. 7$/emplacement.
Réservation : 819 293-6901 poste 1702
evenement@nicolet.ca

OBTENEZ le maximum d'argent pour vos vieux catalyseurs, 819 383-4508.

8874 Ventes garage

VENTE DE DÉCÈS, du **12 avril au 14 avril** de **9h30 à 17h** beaucoup d'articles rétro et d'articles de collections, **48 rue Saint Henri.**

8882 Meubles et électroménagers

TRÈS beau, frigo, poêle, sécheuse, 480$, parfaite condition, propre, 819-371-8544

Coup de Main Mauricie
Organisme de soutien à l'intégration socioprofessionnelle
Pour personnes présentant une limitation motrice
819 379-6110
www.coupdemainmauricie.org

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de Stéphane AREL, en son vivant domiciliée à Trois-Rivières (Québec), survenu à Trois-Rivières le 30 octobre 2018, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur, le 9 avril 2019, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Lesieur & Veillette notaires inc., sise au 20, rue Mgr-Comtois, Trois-Rivières (Québec) G8T 9B5.

Donné ce 9 avril 2019.
LESIEUR & VEILLETTE NOTAIRES INC.
Par Me Catherine Veillette, notaire

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES

Remerciement à St-Jude pour faveur obtenue. Merci C.C

BABILLARD

CLUBS SOCIAUX

ÂGE D'OR SAINTE-THÉRÈSE
Le 11 avril à 18 h au local de l'Âge d'or souper des cours de danses suivi de la révision des danses apprises. Souper et soirée dansante des chapeaux jeudi 18 avril à 18 h à la Bâtisse industrielle. Souper de fin saison du baseball poches et remise de prix lundi 22 avril à 18 h au local de l'Âge d'or. Souper suivi des élections du conseil au local de l'Âge d'or le 25 avril à 18 h. Réservez le plutôt possible. Info: Noëlla Dubé 819 841-0478

FADOQ SAINT-LOUIS-DE-FRANCE
Bingo-jambon, le 12 avril à 19 h à la salle de la Franciade au 100 de la mairie à Trois-Rivières. Billets prévente 5 $ à la porte 7$ Info: 819 376-6521

FILLES D'ISABELLE CERCLE JEANNE MANCE DE SHAWINIGAN
Souper et réunion le 11 avril, restaurant Fusée, 4285 Boul. Shawinigan-Sud à 17 h 30. Rencontre amicale entre les membres.

CONFÉRENCES - ATELIERS

MAISON DU COMMIS-VOYAGEUR
Le 12 avril à 19 h 30 conférence sur «Regard sur le tourisme» dans la MRC Maskinongé par Pascale Plante et Jennifer St-Yves-Lambert. Gratuit

RADIO VM - MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC
Conférence-bénéfice: Se tenir debout par le comédien Marcel Leboeuf, le 14 avril 15 h à la Chapelle des Franciscains, 890 Boul. du St-Maurice (coin Laviolette) à Trois-Rivières. Admission 25 $ à la porte; 20 $ en prévente. Info: 819 233-2231 ou 819 378-4864.

REGROUPEMENT DES AIDANTS NATURELS DE LA MAURICIE
Conférence gratuite le 17 avril à 13 h 30 au Centre culturel Pauline-Julien: «J'tannée de mourir: s'effondrer ou ressurgir» par Nancy Bourassa, auteure et conférencière. Info et réservation 819 693-6072 poste 4

MARCHÉ AUX PUCES

CENTRE LOISIRS MULTI-PLUS
Marché aux puces «Vendez au suivant» le 13 avril, 9 h à 14 h. Suivez-nous sur Facebook Centre Loisir Multi-Plus ou au multi-plus.ca

SPIRITUALITÉ

ÉGLISE NOTRE-DAME- DU-MONT-CARMEL
Les dimanches 14 avril, 5 mai et 16 juin: les professeurs de musique de Val-Mauricie Andréanne Lamothe, musicienne et Annie Morneau, chanteuse assureront le chant de la célébration de 10 h. Claire Loranger sera responsable des jeunes.

Denise Ayotte

Le 10 avril 2019 est décédée à Trois-Rivières l'âge de 76 ans, Mme Denise Ayotte . Elle était la fille de feu Georges Ayotte et de feu Médora Groleau.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Trou du Diable – Salon Wabasso
1250 Avenue de la Station #300, Shawinigan, QC,G9N 8K9
Heures d'accueil :
Samedi de 13 h 00 à 18 h 00
Selon sa volonté, son corps sera légué à la science (département d'anatomie humaine UQTR).

L'a précédé son fils Sylvain.

Mme Ayotte laisse dans le deuil son fils Daniel (Chantal Lemay) de St-Étienne-des-Grès, ainsi que ses petits-enfants : Jimmy Matteau, Marilyn Matteau (Sophie Leblanc) et Pier-Luc Matteau (Alexia Gagnon), Marianne Matteau et Hugo Matteau (Audrey Collins-Coulombe).

Ses arrière-petits-enfants : William et Alexis.

Ses frères et soeurs, beaux-frères et belle-soeur : feu Cécile (Dessureault), feu Claude, feu Rita (Martial Martel), feu Jacques (feu Ursula Hoerning), Pierrette (feu Gilles Argoiun), Yvette (feu Edgar Gauvin), Thérèse (Sabino), Louisette (Paul Lessard), Raymond (Lise Berthiaume), Nicole (Michel Vallée) et Robert.

Ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Yvette Rocheleau Lafontaine Bellemare

1917 - 2019

Au Centre d'hébergement Marie-Victorin de Montréal, le 17 mars 2019, est décédée à l'âge de 101 ans et 5 mois, Mme Yvette Rocheleau, épouse en premières noces de feu Rolland Lafontaine et en secondes noces de feu Alphonse Bellemare, fille de feu Marie-Louise Girard et de feu William Rocheleau, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles, à partir de 12 h 30.
Un hommage lui sera rendu le dimanche 14 avril à 15 h au salon du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis à une date ultérieure.

Madame Rocheleau laisse dans le deuil, son fils Roger Lafontaine (Liette Lefrançois); le conjoint de sa fille Rita, Jacques Dufour; ses petits-enfants : Sylvie et David Lafontaine; ses arrière-petits-enfants : Alex Malo, Jacob, Mathis et Xavier Lafontaine, Marianne et Catherine Hélie; sa nièce Carmen Cossette et ses neveux Luc et Daniel Rocheleau.

L'ont précédée sa fille Rita Lafontaine, sa petite-fille Elsa Lessonnini, son petit-fils Marc Lafontaine, ses frères : Armand, Adélard et Clovis Rocheleau et ses soeurs : Yvonne et Berthe Rocheleau.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre d'hébergement Marie-Victorin pour leur dévouement et leur humanité.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1).

Rousseau Centre funéraire — Centre funéraire Rousseau — 819.374.6225 — www.centrerousseau.com

M. Léo Beaumier

1929 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR, le 8 avril 2019, est décédé à l'âge de 89 ans, M. Léo Beaumier, époux de Mme Antoinette Carpentier, fils de feu M. Jacques Beaumier et de feu Mme Germaine Godin, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
205, rue Rochefort, Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine), G8T 7J6
Heures d'accueil : dimanche 14 avril de 12 h à 15 h.
Une liturgie de Parole sera célébrée le dimanche 14 avril 2019 à 14 h 30 à la Coopérative Funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure.
Il laisse dans le deuil son épouse Antoinette Carpentier; sa belle-soeur Huguette Carpentier (François Richer) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, particulièrement sa nièce Diane Trottier. La famille désire remercier le personnel du CIUSSS MCQ-CHAUR, en particulier le Dr Simon Toussain, pour les bons soins prodigués. En sa mémoire, veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer. Renseignements: (819) 370-2883 Courriel: mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie — Coopérative funéraire de la Mauricie — 819.537.8828 — www.cooperativefunerairemauricie.com

Mme Louise Bordeleau St-Arnaud

1951 - 2019

À la Maison Aline-Chrétien de Shawinigan, le 2 avril 2019, est décédée à l'âge de 68 ans, madame Louise Bordeleau épouse de monsieur Reynald St-Arnaud, fille de feu Honoré Bordeleau et de feu Mariette Carpentier, demeurant à Saint-Séverin de Proulxville.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Salon Funéraire St-Amand et Fils Ltée
62, boul. St-Louis, Saint-Séverin, G0X 2B0
Heures d'accueil :
samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.
Les funérailles auront lieu le samedi 13 avril 2019 en l'église de Saint-Séverin à 11 h.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

L'a précédée son frère Yvon Bordeleau (Laurette Gagnon).

Louise laisse dans le deuil outre son époux Reynald St-Arnaud; sa belle-mère Anita Bouchard (feu Georges-Henri St-Arnaud); ses frères : Claude Bordeleau (Georgine Kinlough), Jean-Denis Bordeleau (Marianne Cossette), Marcel Bordeleau (Nicole Ayotte), Henri-Paul Bordeleau (Raymonde Massicotte), Ghislain Bordeleau (Ginette Bédard), Donald Bordeleau (Lucie Pelletier), Réal Bordeleau (Yolande Glazer), Guy Bordeleau; ses beaux-frères et belles-soeurs : Réjean St-Arnaud (et son amie Laurenne), Lise St-Arnaud (Henri-Paul Dessureault), Pierrette St-Arnaud (Clément Dessureault), Gilles St-Arnaud (Nichole Hébert), Ginette St-Arnaud (Jacques Vandal) ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel de la Maison Aline-Chrétien de Shawinigan pour leurs bons soins.

Des dons à la Maison Aline-Chrétien seraient appréciés.

Renseignements : 418 289-2411
Télécopieur : 418 289-3963
Courriel : stamandetfils@globetrotter.net
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Salon Funéraire St-Amand — Salon funéraire St-Amand — 418.289.2411 — stamandetfils@globetrotter.net

Mme Fleurette Bergeron Gauthier

Au CHSLD Vigi Les Chutes de Shawinigan, le 6 avril 2019, est décédée Mme Fleurette Bergeron, épouse de feu Gérard Gauthier, fille de feu Joseph Jules et de feu Dorilda Rhéault, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe Funéraire Pellerin, Lacoste & McGraw
599, avenue de Grand-Mère
Shawinigan, QC
Heures d'accueil :
samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.
Les funérailles auront lieu à 14 h en l'église St-Jean-des-Piles.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

L'ont précédée sa fille Thérèse, son frère Henri-Jean Bergeron, ses belles-soeurs : Denise Normandeau et Marguerite Gauthier. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Denise Gauthier (Jean Leblanc), Normand Gauthier et Louiselle (Gilles Gervais); ses petits-enfants : Geneviève Gervais (Marc-Antoine Pouliot), Antoine Gauthier, Camille Gauthier (Alex Cliche) et Rosalie Gauthier; ses beaux-frères et belles-soeurs : Lise Clément (feu Bertin Bergeron), Léonette Gélinas (feu Clément Bergeron) et Marielle Gauthier (Marcel Brouillette), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Des dons à la fondation de votre choix seraient appréciés.
Pour renseignements : 819 538-3388. Télécopieur : 819 538-0110. Courriel : salonpellerin@cgocable.ca
www.complexefunerairepellerin.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

COMPLEXE FUNÉRAIRE PELLERIN Lacoste & McGraw inc.
Complexe funéraire Pellerin | 819.538.3388 | www.complexefunerairepellerin.com

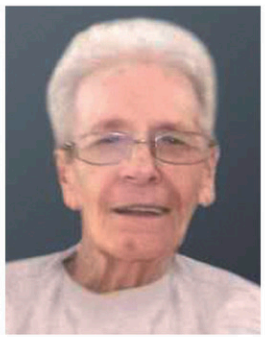

Mme Marielle Boucher Marchand

1930- 2019

Entourée de l'amour de ses proches, à la Maison Aline Chrétien, le 2 avril 2019, est décédée à l'âge de 89 ans, madame Marielle Boucher Marchand, épouse de feu monsieur Pierre Marchand, fille de feu monsieur Doria Boucher et de feu madame Maria Michaud. Elle demeurait à Shawinigan-Sud.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
2280, 105e Avenue, Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) G9P 1P1
Heures d'accueil : le samedi 13 avril de 12 h à 15 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 13 avril 2019 à 14 h 30 à la Chapelle de la Coopérative Funéraire. Par la suite, les cendres seront déposées au Colombarium de la Coopérative Funéraire.

Elle laisse dans le deuil, son fils Louis (Suzanne Parle); ses petits-enfants : Philippe et Amélie; sa soeur: Micheline Boucher (Robert Lemyre); son beau-frère Paul-Maurice (Gisèle Laliberté), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. La famille désire témoigner sa reconnaissance au Dre Galarneau ainsi qu'au personnel de la Maison Aline Chrétien, à celui de la résidence du Domaine du Parc et de la Résidence Des Chênes, en particulier à Lyne, pour les bons soins prodigués et leur dévouement. En sa mémoire, vous pouvez offrir un don à la Maison Aline Chrétien. Renseignements : (819) 537-8828. Courriel : mauricie@coopfun.ca Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie
Coopérative funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 | www.cooperativefunerairemauricie.com

René "Ti-Poil" Biron

1944 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 7 avril 2019, est décédé à l'aube de ses 75 ans, M. René Biron, époux de Mme Diane Baril, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h,
samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 13 avril à 14 h au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Diane Baril; ses enfants : Carole Biron (Luc Trépanier), Stéphane Biron (Kim Corriveau), Isabelle Biron (Steve Lafrance); ses petits-enfants : Keven Beaumont, Mathieu Beaumont-Biron (Jessie Genest), Sabrina Beaumont-Biron (Catherine Hénault), Vincent et Amilie Trépanier, Laury-Ann et Emrick Biron-Lafrance; son arrière-petite-fille Mia Chicoine; ses soeurs, ses frères, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Louise Biron (feu Herman Deshaies), André Biron (Carmen Maillette), Denis Biron (France Désilets), Pierre Biron (Denise Dumas), France Biron, Claude Biron (Line Joncas), Raymond Baril (Christiane Desmarais), Paul Turcotte (feu Colette Baril), Jean Émond (feu Marguerite Baril); son filleul Martin Baril ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. L'ont précédé ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Réjean Baril (Diane Fleury), Colette et Marguerite Baril, Herman Deshaies. La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'urgence du Centre hospitalier régional pour les bons soins prodigués. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC (4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec, QC G2J 1B8).

Rousseau Centre funéraire
Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225 | www.centrerousseau.com

M. Jean-Claude Cayer

1937- 2019

À La Tuque, le 4 avril 2019 , à l'aube de ses 82 ans, est décédé dans la sérénité et tout l'amour des siens, monsieur Jean-Claude Cayer, époux de Madame Aline Ménard, fils de feu Raymond Cayer et de feu Gabrielle Emond. Jean-Claude laisse dans le deuil outre son épouse Aline, ses deux filles : Kathleen Cayer (François Boudreault) et Christine Cayer (Charles Gauthier); sa petite-fille adorée May Laurence Cayer Boudreault (Marc-André Simard), Isabelle Boudreault (Benoit Carrier), le fils de Isabelle Charles Tremblay-Boudreault; son frère Denis Cayer (Monique Filion). L'ont précédé ses frères : André Cayer et René Cayer. Il laisse également ses beaux-frères : André Brunette et Roland Ménard; ses cousins : Pierre Cayer (Diane Giroux), Jeannot Cayer, Alain Cayer et feu Yves Cayer (Diane Gignac); Ginette Dupuis amie de la famille, ainsi que d' autres parents et amis.
Une cérémonie privée pour la famille aura lieu à une date ultérieure. Les personnes désirant offrir leur sympathie peuvent le faire par courriel : sympathiesjccayer@hotmail.com ou en communicant avec le Complexe funéraire Pellerin.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel et à toute l'équipe médicale de l'urgence, de la médecine / chirurgie et des soins palliatifs de l'hôpital de La Tuque.
Pour ceux qui le désirent, des dons à la Fondation de l'hôpital de La Tuque seraient appréciés.

M. Cayer a été confié au :
Complexe Funéraire Pellerin, Lacoste & McGraw, 599, avenue de Grand-Mère, Shawinigan, QC
Courriel : salonpellerin@cgocable.ca

COMPLEXE FUNÉRAIRE PELLERIN Lacoste & McGraw inc.
Complexe funéraire Pellerin | 819.538.3388 | www.complexefunerairepellerin.com

M. Gérard Bordeleau

1929 - 2019

Au CIUSSS MCQ Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 5 avril 2019, est décédé à l'âge de 89 ans et 11 mois, monsieur Gérard Bordeleau, époux de feu Yvette St-Onge, fils de feu Sinaï Bordeleau et de feu Antoinette Goulet, demeurant à Saint-Séverin.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Salon Funéraire St-Amand et Fils Ltée
62, boul. St-Louis, Saint-Séverin, G0X 2B0.
Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 13 avril 2019
à l'église de Saint-Séverin à 15 h.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial
à une date ultérieure.

M. Bordeleau laisse dans le deuil, son frère Laurent Bordeleau (feu Yvette Désy); les membres de la famille St-Onge, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel des soins à domicile du CLSC de Saint-Tite pour les bons soins.

Des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC seraient appréciés.

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Salon Funéraire St-Amand
Salon funéraire St-Amand | 418.289.2411 | stamandetfils@globetrotter.net

Monsieur Pierre Comtois

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 11 mars 2019, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Pierre Comtois, fils de feu monsieur Anasthase Comtois et de feu dame Annette Milette. Il demeurait à Québec.

La famille vous accueillera le dimanche 14 avril 2019
de 13 heures à 15 heures à la
Maison funéraire Régionale Richard
140, rue St-Aimé
à Louiseville.
Une liturgie suivra à 15 heures en la chapelle de la maison funéraire.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs : feu Raymond (Yvette Gagnon), feu Léopold (Jeannine Lesieur), Pierrette (Gérard Launier) et Monique (feu Jean-Paul Hogue) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier madame Manon Farley pour avoir accompagné Pierre au cours des derniers mois de sa vie.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec (Qc) G2J 1B8, tél.: 418-682-6387.

Richard Maison Funéraire
condoleances@richardphilibert.ca | www.richardphilibert.ca | Téléphone : 819.228.4822 | Télécopieur : 819 228.3653

M. Rosaire Cossette

1927 - 2019

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 5 avril 2019, est décédé à l'âge de 91 ans et 4 mois, monsieur Rosaire Cossette, époux de feu Carmen Roberge, demeurant à Saint-Tite, autrefois de Saint-Adelphe.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Salon Funéraire St-Amand et Fils Ltée
470, rue Principale, Saint-Adelphe, G0X 2G0
Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles,
à partir de 11 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 13 avril 2019
en l'église de Saint-Adelphe à 15 h.
L'inhumation des cendres aura lieu au
cimetière paroissial à une date ultérieure.

Monsieur Cossette laisse dans le deuil ses enfants : Mario (Pierrette Héroux), Lucie (François Dudemaine), Andrée (Ghyslain Gauthier), France, Claude, Michele (Samuel Huf), Julie (Mario Lacerte), Nadine (Jean-Yves Gauthier) et Guy (Catherine Andrew); ses petits-enfants : Étienne Cossette (Nancy Duchemin), Marie-Pierre Cossette (Marwan Mamdouh), Julie et Pascale Dudemaine, Geneviève Gauthier (Martin Ross), Francis Gauthier (Jessica Roux), Isabelle Piché (Jeramie Mac El Heron), Alexandre Lacerte (Emilie Fontaine-Provencher), Gabriel Lacerte (Carole-Ann St-Louis), Philippe Lacerte (Andréanne Dupont), Sarah Lacerte (Félix Carignan), Nicolas Lacerte (Aglaé Pion), Julien, Jack, Cailan et Dominique Cossette; ses arrière-petits-enfants : Félix, Élise, Charles, Léonie, Darren, Éva et Samuel; son frère Xavier Cossette (feu Gisèle Cossette); ses beaux-frères et belles-soeurs : René Roberge (feu Lorraine Cossette), Léo Asselin (feu Liliane Roberge), Bella Darveau (feu Claude Lafontaine), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, tout spécialement Thérèse et Louis-Georges Cossette et l'abbé André Martel.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel de la Maison Albatros pour les soins dispensés à M. Cossette.

Des dons à la Maison Albatros seraient appréciés.

Renseignements : 418-289-2411 Télécopieur : 418-289-3963 Courriel : stamandetfils@globetrotter.net

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Salon Funéraire St-Amand | Salon funéraire St-Amand | 418.289.2411 stamandetfils@globetrotter.net

Anita Dubuc Cossette

1926 - 2019

Au CIUSSS MCQ-Centre St-Joseph, le 31 mars 2019, est décédée à l'âge de 93 ans, Mme Anita Dubuc, épouse de feu Émilien Cossette, fille de feu Fernando Dubuc et de feu Rosa Massicotte, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles,
à partir de 15 h 30.
Une liturgie de la Parole sera célébrée
le samedi 13 avril à 17 h au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière de
St-Prosper-de-Champlain à une date ultérieure.

Elle est allée rejoindre son fils Alain.
Elle laisse dans le deuil, son frère, Jean-Paul Dubuc (feu Fernande Francoeur); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Dubuc et Cossette, plus particulièrement sa nièce France Trudel (Pierre Bastarache) et leurs enfants : Martin, Valérie et Rémi Bastarache.
La famille désire témoigner sa reconnaissance aux membres du personnel du 5e étage du Centre St-Joseph pour la qualité des services reçus et des soins prodigués.Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer (211-5165, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC H4A 1T6) pour la recherche.

Rousseau Centre funéraire | Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225 www.centrerousseau.com

Mme Lise Gauthier

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 6 avril 2019, est décédée à l'âge de 64 ans, Mme Lise Gauthier, conjointe de M. Bernard Viel, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison Funéraire Richard & Philibert
1350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières.
Heures d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 12h.
La liturgie de la Parole aura lieu le samedi 13 avril 2019 à 14h en
la chapelle de la Maison Funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

La défunte laisse dans le deuil, outre son conjoint, sa fille Marie-Noëlle (Jean-Pierre Paillé); les fils de son conjoint : Nicolas (Marie-Pier Giguère-Gingras) et Matthieu Viel (Marilie Lacombe); ses petits-enfants : Samuel et Benjamin Paillé, William et Aurélie Viel; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Viel : Claude (Réjean Simard), Sylvaine, Valmont, Alain (Maryse Bouchard) et Raynald (Martin Paré) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'unité d'hémodialyse du CHAUR pour les bons soins prodigués.

Richard Philibert Maison Funéraire | condoleances@richardphilibert.ca www.richardphilibert.ca | Téléphone : 819.378.3838 Télécopieur : 819 375.8146

M. Jacques Gauthier

1945 - 2019

Au CIUSSS MCQ - Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 8 avril 2019, est décédé à l'âge de 73 ans et 11 mois, M. Jacques Gauthier, époux de Mme Madeleine Vallée, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Sylvie Picard
1660, boulevard de Shawinigan-Sud
Shawinigan (Québec) G9P 0G8
Heures d'accueil :
le samedi 13 avril 2019 à compter de 14 h.
Une célébration de prières suivra à 16 h.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière
St-Joseph à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Julie; ses frères et soeurs : Pierre (Nicole Mélançon), Marcel (Ghislaine Pelletier), Réjean (Marcelle Lord), Étienne (Gaby), Louise (feu Gilles Duplessis), Michel (France Perreault), André, Diane (Yves Gélinas), Gaétan (Sylvie), Jeanne Mance, Gilles (Sylvie Délisle), Carole (Rémi Gélinas), Denis (Louise Lemire); sa belle-soeur Gaétane Dauphinais (feu Réal Gauthier); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Vallée : Lise, Monique (Claude Marcouiller), Jacques (Claudette), Claude (Claire Grenier), Alain (Josée Lamarche), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s et membres de l'Assemblée Baptiste de Trois-Rivières.

La famille désire remercier Diane Gauthier et Yves Gélinas pour leur aide et soutien, ainsi que le personnel soignant du département d'oncologie du CHAUR de Trois-Rivières, de l'unité des soins palliatifs Dr-Gaston-Brunelle et du 6e étage de l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie pour les bons soins prodigués.

Renseignements : 819-536-0010
Télécopieur : 810-536-0800
Courriel : mescondoleances@hotmail.com

Centre funéraire Sylvie Picard | Centre funéraire Sylvie Picard | 819.536.0010 www.sylviepicard.com

Mme Pauline Gélinas

À la Résidence St-Maurice du CIUSSS MCQ de Shawinigan, le 5 avril 2019 est décédée à l'âge de 89 ans, Mme Pauline Gélinas, fille de feu Alice Charette et de feu Joseph Gélinas, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Salon Funéraire Oscar St-Ours,
2203, av. Champlain, Shawinigan, G9N 2L5.
Heure d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 13 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le
13 avril 2019 à 16 h au salon funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu au
cimetière Sacré-Coeur de la Baie de Shawinigan.

La défunte laisse dans le deuil, outre ses soeurs et frères, Madeleine (feu Bertrand Boisvert), feu Laurette (Roland Boisvert), Françoise (feu Laurence Domaine), Jacques Gélinas (feu Lise Boisvert), Rose-Aimée, Yvonne (fille de Jésus) et Suzanne (Yvon Legeault), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille désire remercier Martin Gélinas, Manon Ouellet, la Dre Melissa Trudel et le personnel de l'unité 1 de la Résidence St-Maurice du CIUSSS MCQ de Shawinigan pour les bons soins prodigués.

OSCAR St-OURS Ltée Depuis 1921 Thanatologues | salonoscarst-ours@bellnet.ca www.oscarstours.ca | Téléphone : 819 536.3717 Télécopieur : 819 536.4259

Mme Laurette Gervais

1945 - 2019

Aux soins palliatifs de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie de Shawinigan, le 3 avril 2019, est décédée à l'âge de 73 ans Madame Laurette Gervais, demeurant à Saint-Tite, épouse en 1res noces de feu Normand Blais, en 2es noces de Gaston Magny, fille de feu Joseph Gervais et de feu Madeleine Pellerin.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre funéraire J. M. Lacoursière et fils inc. 341, rue du Moulin, Saint-Tite G0X 3H0 Heures d'accueil : vendredi 12 avril 2019 de 19 h à 21 h 30 et samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 13 avril 2019 en l'église de Saint-Tite à 11 h. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Madame Gervais laisse dans le deuil son époux Gaston Magny; ses fils : Michel, Dominic (Janick Roy), François (Mélanie Cyr); ses petits-enfants : Dave (Joannie Whittom), Yohan, Kamille, Brandon, Kilian et un bébé à venir, Charlie; ses frères et soeurs : Henri Gervais (Lisette Bordeleau), Mariette Gervais (Guy-Paul Veillette), Céline Gervais (Michel Marquis) et Jean-Louis Gervais (Lise Veillette); ses beaux-frères et belles-soeurs : Marie-Mance Magny (feu Pierre Guillemette), Rose-Aimée Magny (feu Émile Gobeil), Gracien Magny (Lise Lafontaine), Marie-Paule Magny (feu Jean-Claude Lesage), Réjean Magny (Jeannine Charest), Jean-Marc Magny (Hélène Dupuis), Henri-Paul Magny (Colette Brisson), Marie-Claire Genest (feu Yvon Magny), la famille Blais ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel des soins palliatifs de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie et aux bénévoles d' Albatros pour leur côté humain et la douceur des soins apportés.

Centre funéraire J. M. Lacoursière et fils Inc. | 418.365.6322 salonlac@cgocable

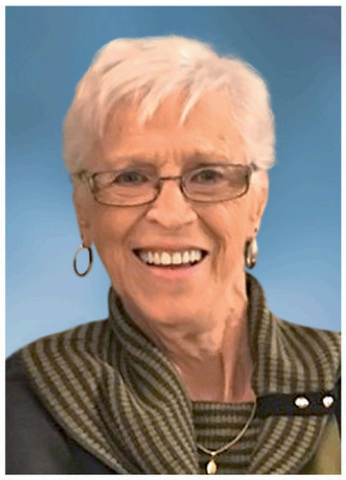

Hermance Gladu Lafontaine

1930 - 2019

Paisiblement, entourée des siens à la résidence de sa fille, le 29 mars 2019, est décédée à l'âge de 88 ans, Mme Hermance Gladu, épouse de M. Herman Lafontaine, fille de feu Ernest Gladu et de feu Cécile Brûlé, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges Trois-Rivières, QC G8Z 1V6 Heure d'accueil: samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 13 avril à 11 h au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Elle laisse dans le deuil, son époux Herman Lafontaine avec qui elle a partagé 66 ans de bonheur; sa fille unique Lucie (Robert Balleux); ses petits-fils : Sébastien Balleux (Marie-Andrée Lemire) demeurant en Allemagne, Jonathan Balleux (Véronique Chauvette); ses arrière-petites-filles : Sarah-Jade et Amaëlle Balleux Gélinas, Naomi et Éliane Balleux; ses belles-soeurs : Marguerite Lafontaine (feu René Tapps), Réjeanne Lafontaine (feu Roland Fiset), Lise Lafontaine (feu Roland Biron); ses filleul(e)s : Gilles Gladu et Danielle Livernoche, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille remercie personnellement M. Jean-Claude Bolduc et Mme Agathe Binette pour leur aide et leur soutien. Elle tient à remercier également l'équipe du CLSC incluant Manon, Nancy et Sophie ainsi que l'équipe des soins palliatifs à domicile incluant Dre Nathalie Gauvin et Moana. Une équipe formidable MERCI.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC (4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec, QC G2J 1B8) ou à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1T7).

Rousseau Centre funéraire | Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225 www.centrerousseau.com

Mme Francine Giroux

1949 - 2019

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 6 avril 2019, est décédée à l'âge de 70 ans, Mme Francine Giroux, conjointe de M. Marcel Dumont, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au
Complexe funéraire J. D. Garneau, 274, rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7. Heures d'accueil : le samedi 13 avril 2019 de 16 h à 18 h. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.
L'ont précédée, son frère Claude, ainsi que ses soeurs : Lise et Ghislaine. Elle laisse dans le deuil, son conjoint Marcel Dumont; son fils Éric; ses frères et soeurs : Jean-Guy (Rita Morin), Nicole (feu Fernand Pellerin) et Serge (Diane Robert), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à tout le personnel du département de soins palliatifs de l'Hôpital Ste-Marie pour les bons soins prodigués.
Pour renseignements : 819 376-3731. Condoléances par télécopieur : 819 376-3715 ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Complexe funéraire J. D. Garneau
Depuis 1919 - 100 ans au service des familles | 819.376.3731 www.maisongarneau.ca

M. Michel Hamel

1952 - 2019

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 11 avril 2019, est décédé à l'âge de 66 ans, M. Michel Hamel, fils de feu M. Émilien Hamel et de feu Mme Marie-Louise Levasseur, demeurant à Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.
La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe funéraire J. D. Garneau, 274, rue St-Laurent Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7 Heures d'accueil : le samedi 13 avril 2019, jour de la cérémonie, à partir de 11 h. Un service religieux suivra à la chapelle du complexe funéraire à 14 h. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine.
L'ont précédé, la mère de ses enfants France Boivin; ses frères et soeurs : Marcel, Henri, Gisèle, Thérèse, Denise, Clémence, Jeanne d'Arc et André.

Il laisse dans le deuil, ses deux fils : Martin (Bianka Pouliot) et Rémi; sa petite-fille Meggy; ses frères et soeurs : Raymond, Élène et Marie-Paule, leurs conjoints et conjointes, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation québécoise du cancer ou à la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer seraient grandement appréciés. Pour renseignements : 819 376-3731. Condoléances par télécopieur : 819 376-3715 ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, site Internet : www.maisongarneau.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Complexe funéraire J. D. Garneau
Depuis 1919 - 100 ans au service des familles | 819.376.3731 www.maisongarneau.ca

LETTRAGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS
6082, boul. des Hêtres, Shawinigan
819 539-5050
sans frais 1 877 507-5051
MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903
HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492
RÉGION DE LA TUQUE
monumentstrudel@cgocable.ca
LES MONUMENTS Trudel INC.
MANUFACTURIER DE MONUMENTS

LE PHÉNIX
ECJ, CENTRE MAURICIE / MÉKINAC
Pour les personnes atteintes de maladie mentale.
Notre mission : Ton autonomie
Notre but : Briser ton isolement
(819) 539-1980 • (418) 365-5762

M. Antonio Hébert

1930 - 2019

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Laflèche, le 3 avril 2019, est décédé à l'âge de 88 ans et 4 mois, M. Antonio Hébert, époux de feu Mme Jeannine Lebel, fils de feu M. Joseph-Henri Hébert et de feu Mme Blanche Désaulniers, demeurant à Shawinigan (secteur St-Georges-de-Champlain).

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 1250, avenue de Grand-Mère Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2J5 Heures d'accueil : le dimanche 14 avril de 13 h à 16 h. Une liturgie de la Parole aura lieu le dimanche 14 avril 2019 à 15 h 30 à la Coopérative Funéraire. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

L'ont précédé ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Gilberte (Charles-Edouard Marchand), Colette (Arthur Pagé), Louiselle (A. Gauvin), Exélia (Légaré Gélinas), Rita (Arthur Drolet), Madeleine (A. Levasseur), Rosianne (E. Lord), Yvette (Joseph Houde) et Paul (Marie-Jeanne Lajoie).

Il laisse dans le deuil ses enfants : Mario (Diane St-Cyr), Gaétan (France Blais), Carole (Gaétan Gélinas) et Michel (Line Legeault); ses petits-enfants : Annie (Martin), Julie (Daniel), Mélanie (Marc), Maxime (Christine), Myriane, Sarah-Maude (Sébastien), Francis et Frédéric; ses huit arrière-petits-enfants; ses belles-soeurs et beaux-frères : Jeanne Lebel (feu Clément Ayotte), Diane Lebel (Yvon Tremblay), Denise Lebel (feu Batiste Veillette) et Maurice Lebel (Suzanne Tousignant), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

En sa mémoire, compenser l'envoi de fleurs par des dons aux dames auxiliaires du Centre Laflèche de Grand-Mère.

Renseignements : 819 538-8555. Courriel : mauricie@coopfun.ca. Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie

Coopérative funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 www.cooperativefunerairemauricie.com

Mme Louise Houde Chaîné

1937 - 2019

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 5 avril 2019, est décédée à l'âge de 81 ans, Mme Louise Houde, épouse de M. Marcel Chaîné, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe funéraire J. D. Garneau, 274 rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7. Heures d'accueil : le dimanche 14 avril 2019, jour de la cérémonie à partir de 13 h. Un service religieux suivra à la chapelle du complexe funéraire à 15 h. Les cendres seront déposées au columbarium du complexe funéraire.

Elle laisse dans le deuil : son conjoint Marcel Chaîné; ses enfants : Manon et Martial (Sylvie Nobert); sa petite-fille Hélèna; sa soeur Nicole Chaîné; sa belle-soeur Lucette Houde (René Boisclair), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s

Pour renseignements : 819 376-3731. Condoléances par télécopieur : 819 376-3715 ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Complexe funéraire J. D. Garneau
Depuis 1919 - 100 ans au service des familles

819.376.3731 www.maisongarneau.ca

Marie-Paule Lacasse Deschamps

1929 - 2019

À la résidence Avellin-Dalcourt de Louiseville, le 7 avril 2019, est décédée à l'âge de 89 ans et 10 mois, Mme Marie-Paule Lacasse, épouse de feu Lauréat Deschamps, demeurant à Louiseville, autrefois de Yamachiche.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la : Maison funéraire St-Louis, 160, rue de Carufel, Yamachiche Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h; samedi, jour de la célébration, à partir de 9 h. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 13 avril 2019 à 11 h à la maison funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Yamachiche.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Louis (Lauraine Bournival), Christian (Diane Lamothe), François et Jasmine (Gareth Davies); ses petits-enfants : Sébastien, Josée (Jonathan Pellerin), Sonia, Steve (Nancy Daigle), Jimy, Paolo (Brittney), Marco (Fernanda), Valérie, Simon (Justine); ses arrière-petits-enfants : Suzie, Magalie, Joelle, Camille, Édouard, Antoine, Alexis, Marcello, Mélia, Téa et Nika; ses frères et soeurs : feu Annette Lacasse (feu Edmond Cantin), feu Jean-Louis Lacasse (feu Fernande Pellerin), Monique Lacasse (feu Guy Martin), feu Simon Lacasse (Lucette), feu Bertrand Lacasse (Jeannine Rouleau), Marie-Jeanne Lacasse (Jean-Marie Lamy), Rose-Anne Lacasse (Robert Désaulniers), Rachelle Lacasse (Gervais Dubé), Pierrette Lacasse (feu Émile Morin), Juliette Lacasse (Luc Deschamps), Colette Lacasse (Rino Bossé) et Montcalm Lacasse (Laurette Gosselin); ses beaux-frères et belles-soeurs : Rita Morin (feu Armand Deschamps), Henriette Gosselin (feu Hervé Deschamps), feu Luce Bélanger (feu René Deschamps), Edgar Rioux (feu Jeanne Deschamps), feu Yvette Deschamps (feu Laurent Vachon), feu Camil Deschamps (feu Lucia Dubé), feu Conrad Deschamps (feu Gilberte Boulanger), feu Léo Deschamps (feu Hélène Gosselin), feu Raoul Deschamps (feu Cécile Beaulieu) ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de la Résidence Desprès, des Jardins Latourelle, du Foyer de l'Ange et de la résidence Avellin-Dalcourt pour les bons soins.

Vos dons à la Société Alzheimer de la Mauricie – Maison Carpe Diem, seraient grandement appréciés.

St-Louis Maison funéraire

Maison funéraire St-Louis | www.maisonstlouis.ca Télécopieur : 819.228.3345 condoleances@maisonstlouis.ca

Mme Cécile Jourdain Beaupré

1929 - 2019

Au CIUSSS MCQ – Centre d'hébergement Saint-Maurice, le 8 avril 2019, est décédée à l'âge de 89 ans et 11 mois, Mme Cécile Jourdain, épouse de feu M. Marcel Beaupré, demeurant à Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud).

La famille accueillera parents et ami(e)s au : Centre funéraire Sylvie Picard 1660, boulevard de Shawinigan-Sud, Shawinigan Qc G9P 0G8 Heures d'accueil : samedi 13 avril 2019, jour des funérailles, à partir de 10 h. Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Sauveur de la paroisse Notre-Dame-de-la-Joie à 13 h 30 Par la suite, l'inhumation des cendres aura lieu au cimetière St-Michel.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Alain (Céline Therrien), Guy-Luc (Hélène Marcouiller), Marylène (Stéphane Mitraud); ses petits-enfants : Cynthia Beaupré (Michaël Hébert), Justine Beaupré (Alexandre Champagne), Langis Beaupré et Vincent Mitraud; ses arrière-petits-enfants : Louka et Nelly Hébert; ses beaux-frères de la famille Beaupré : Gérald, Roger (Solange Thivierge) et Réal (Madeleine Beaupré); ses belles-soeurs : Jeannine Lavoie (feu Benoit Beaupré) et Theresa Hughes (feu Antoine Jourdain), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille remercie tout le personnel du 1er étage du Centre d'hébergement Saint-Maurice pour les bons soins prodigués à notre mère durant les dernières années.
Renseignements : 819 536-0010 Télécopieur : 810-536-0800 Courriel : mescondoleances@hotmail.com

CENTRE FUNÉRAIRE SYLVIE PICARD

Centre funéraire Sylvie Picard | 819.536.0010 www.sylviepicard.com

Mme Jeannine Lacharité Desrochers

À Drummondville le 3 avril 2019, est décédée à l'âge de 84 ans, Mme Jeannine Lacharité, épouse de feu Jean-Claude Desrochers-Demers, demeurant à Saint-Perpétue, autrefois de Saint-Léonard d'Aston.
Mme Lacharité repose au

Centre Funéraire A. Lauzière/Yves Houle 236 rue Principale, Saint-Léonard d'Aston Heures d'accueil : le vendredi 12 avril de 11 h à 16 h Les funérailles auront lieu le vendredi 12 avril à 16 h en l'église Saint-Léonard d'Aston et de là au crématorium Yves Houle.

Mme Lacharité laisse dans le deuil ses filles : Manon Desrochers et Sonia Desrochers (Yves Richard); ses petites-filles : Alexandra et Maude (Frédéric); son arrière-petit-fils Mayson; son beau-frère Jean-Noël Brunelle sa belle-soeur Lucie Demers; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux autres parents et amis.
Reconnaissance à tout le personnel et aux résidents de la Villa Saint-Charles de Sainte-Perpétue ainsi qu'au personnel des soins palliatifs de l'Hôpital Sainte-Croix de Drummondville.
Direction funéraire
Centre Funéraire A. Lauzière/Yves Houle
Tél : 819-478-0222 / 1-800-561-2881 Téléc. : 819-477-4289 www.yveshoule.com

Centre Funéraire Yves Houle

Centre funéraire Yves Houle | 819.478.0222 www.yveshoule.com

Mme Rolande Laquerre Bourgouin

1929 - 2019

Au CIUSSS MCQ-Hôpital Centre-de-la-Mauricie, le 31 mars 2019, est décédée à l'âge de 89 ans Mme Rolande Laquerre, épouse de feu M. Gérard Bourgouin et fille de feu M. Jean-Baptiste Laquerre et de feu Mme Anaïs Trottier, demeurant à Grand-Mère.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la

Coopérative Funéraire de la Mauricie
4620, boulevard Royal, Shawinigan, G9N 7X9
Heures d'accueil :
samedi 13 avril de 13 h 30 à 16 h 30.

Une liturgie de la Parole aura lieu
le samedi 13 avril 2019 à 16 h
à la Chapelle de la Coopérative Funéraire.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses filles : Murielle Bourgouin (Gilles Deschenes) et Sylvie Bourgouin (feu Jacques L'Heureux); ses petits-enfants : feu Martin, Patrick (Edith Neault), Steve, Marie-Claude (Mathieu Poudrier), JeanFrançois (Stéphanie Laflamme), Catherine (Nicolas Thibeault); ses arrière-petits-enfants : Jordan, Olivier, Guillaume, Kevin, Marie-Laurence, Tomy, Loghane, Eléonore, Edouard, Léa et Antoine, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de la Résidence Villa du Rocher, particulièrement Mme Diane Boisvert pour les bons soins prodigués.

En sa mémoire, compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer.

Renseignements : 819 539-5000. Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie | Coopérative funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 | www.cooperativefunerairemauricie.com

Mme Denise Lacroix Paquette

1936 - 2019

À son domicile entourée des siens, le samedi 30 mars 2019, à l'âge de 82 ans, est décédée madame Denise Lacroix, épouse de feu Jean-Paul Paquette, fille de feu Léo Lacroix et de feu Pauline Grandmaison, demeurant à Batiscan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à :
l'église de Batiscan,
samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 13 avril 2019 à 11 h
en l'église de Batiscan.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

L'ont précédée son frère Raymond et sa soeur Jannine. Madame Lacroix laisse dans le deuil, ses enfants : Robert (Louise Plourde), Johanne, Daniel (Chantal Pellerin) et Nathalie (René Gagnon); ses petits-enfants: Karine (Jean-François Doucet), Maxime, Catherine (Félix St-Arnaud) et Benoit; ses arrière-petits-enfants : Jimmy, Maëlle, Zoé, Baptiste et Abigaëlle; son frère Yvon (Huguette Gilbeault); ses beaux-frères et belles-soeurs : Guy Paquette (Véronique Massicotte), André Fugère (feu Yolande Paquette), Thérèse Paquette (Alain Neault), Nicole Paquette (Henri-Paul Grenier); les membres des familles Boulard, Massicotte et Trudel, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s, particulièrement Rose Leclerc, Murielle Pouliot, Denise Bellefeuille, Pauline Duval, Nicole Normandin et Denise Magny. La famille remercie sincèrement, pour les bons soins, le Dr Claude Roberge, le soutien à domicile des Chenaux et le personnel du CLSC.

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec.

Groupe Garneau Thanatologue | Roland Hivon | 418.325.2462 | www.groupegarneau.com

Mme Lucienne Lebel Rivard

Au Centre d'Hébergement Louis-Denoncourt de Trois-Rivières, le 9 avril 2019, est décédée à l'âge de 98 ans et 4 mois, Mme Lucienne Rivard épouse de feu M. Paul Lebel, demeurant à Trois-Rivières. Elle était la fille de feu M. Adrien Rivard et de feu Mme Théodora Gélinas.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison Funéraire Richard & Philibert,
1350 rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières.
Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 13 avril 2019 à 14 h 30 en l'église Jean XXIII, 5810 rue de la Montagne à Trois-Rivières.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Précédée de son époux Paul et de sa fille Lise, elle laisse dans le deuil : son gendre Réjean Maillette DP (feu Lise Lebel); ses petits-enfants : Dominic (Cathia Laporte), Denis (Karine Ferron) et Steve Maillette; ses arrière-petits-enfants : Sarah, Audrey, Olivier, Guillaume, Isaac et Rosalie Maillette; son frère et ses soeurs: Martial (feu Thérèse Girard), Mirelle (feu Jean-Marie Corriveau) et Yolande (Jean-Guy Thibodeau); sa belle-soeur Betty (feu Romuald Rivard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Merci spécial au personnel du Centre Louis-Denoncourt pour leur dévouement et les bons soins prodigués lors de son bref séjour.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer.

Richard Philibert Maison Funéraire | condoleances@richardphilibert.ca www.richardphilibert.ca | Téléphone : 819.378.3838 Télécopieur : 819 375.8146

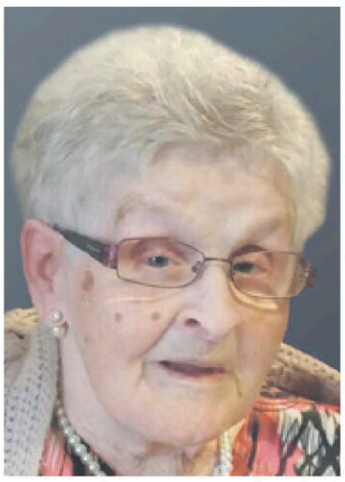

Mme Rose-Alma Lafrenière-Giguère

1928 - 2019

À Shawinigan, le 6 avril 2019, entourée de ses enfants et petits-enfants, est décédée dans la sérénité et l'amour à l'âge de 90 ans, Mme Rose-Alma Lafrenière-Giguère, épouse bien-aimée de feu M. Henri Giguère, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
2280, 105e Avenue
Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) G9P 1P1.
Heures d'accueil : le samedi, jour des funérailles,
à compter de 11 h.
Les funérailles seront célébrées le samedi 13 avril 2019 à 15 h
en l'église Saint-Sauveur, 615, 123e rue, Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud) G9P 3R3.
L'inhumation aura lieu au cimetière
Saint-Michel de Shawinigan.

L'ont précédée, outre son époux Henri Giguère, sa belle-fille Suzanne Matteau, son petit-fils Michaël Boisvert, de même que de nombreux frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs des familles Lafrenière et Giguère. Elle était la mère adorée de : Raymond (Nicole Lavergne), Lyse (Jacques Boisvert), Michel (Pauline Doucet), Richard (Francine Picard), Jean-Marie (Lucie Tourigny), Serge (Hélène Perreault), Diane (Gérard Lemire), Denyse (Joan Samson), Yves (Guylaine Croteau), France (André Gauthier), Pierre (Josée Rivard) et Denis (Chantal Bacon). Elle laisse dans le deuil ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: feu Gérard (Évelyne Pruneau), feu Jeanne d'Arc (Julien Lacerte), feu Lorenzo (Ghislaine Moreau), Georges, Hermance (Jean-Marc Moreau), Rolande (Gilles Moreau), Roland (Colette Gélinas), Fernand (Yolande Marchand), François (Diane St-Amant), Jacques (Denise St-Amant), Jean-Pierre (Claire St-Amant), feu Léonard (feu Gisèle Pelletier), feu Armand (Évelyne Doucet), feu Pauline, Jeanne Giguère (feu Benoît Désaulniers) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille remercie chaleureusement le personnel du Centre d'hébergement Laflèche, spécialement Mme Nancy Gosselin pour les bons soins prodigués dans le respect et la tendresse. Merci à Mme Danielle Boulanger, coiffeuse, pour les services rendus jusqu'à la fin.

Des dons à la Maison Aline-Chrétien seraient grandement appréciés.

Renseignements : 819 537-8828. Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie | Coopérative funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 | www.cooperativefunerairemauricie.com

Cécile Chandonnet Leblanc

1923 - 2019

À St-Apollinaire, au Centre d'hébergement St-Apollinaire, le 7 avril 2019, est décédée à l'âge de 95 ans et 9 mois, Mme Cécile Chandonnet, épouse de feu M. Clément Leblanc. Elle demeurait à Fortierville.

La famille recevra vos condoléances le vendredi 12 avril de 19 h à 21 h 30 et le samedi 13 avril de 9 h à 10 h 50 à la Salle municipale de Fortierville, 196, rue de la Fabrique, Fortierville, sous la direction de la Maison Funéraire Soucy.
Le service religieux sera célébré le samedi 13 avril à 11 h à l'église de Fortierville et sera suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Noël (Madeleine Nault), Claire (Gaston Caron), Simone, Simon (Lucie Martin), Suzanne, Diane (Guy Demers), Michel (Veronica Anderson), Gilles (Sylvie Chrétien), Nicole, Alex, Rolande (Réal Paradis), Denise (Luc Blackburn), France, Pierre (Lisette Boissonneault); ses 22 petits-enfants; ses 20 arrière-petits-enfants; ses 2 arrière-arrière-petits-enfants; ses soeurs Réjeanne (Gérard Charland), Thérèse, son frère Jean-Marc ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis. Elle a été précédée par ses enfants : Pierrette (Léo Rousseau), Raynald, Jacques, Marcel, Denis et ses petits-enfants Sylvain, Nathalie, Mirlande.

La famille tient à remercier tout le personnel du CHSLD St-Apollinaire pour leur travail professionnel et leur soutien exemplaire.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don adressé à la Fabrique St-Laurent Rivière du Chêne (pour la paroisse de Fortierville) ou à la Fondation québécoise du cancer.

Information : 819 292-2115 Télécopieur : 819 356-2727 Courriel : jcsoucy@jcsoucy.com

Salon funéraire Soucy | Salon funéraire Soucy | 819.356.2519 | www.salonsoucy.ca

Mme Thérèse Lebel Gervais

Subitement à la Résidence La Tortulinoise, le 8 avril 2019, à l'aube de ses 88 ans, est décédée Mme Thérèse Lebel, épouse de feu Antoine Gervais, fille de feu Wilfrid Lebel et de feu Delina St- Arnaud.

La famille accueillera parents et ami(e)s en :
l'église St-Théophile (secteur Lac-à-la-Tortue)
de Shawinigan
le samedi 13 avril 2019, jour des funérailles,
à partir de 9 h 30.
Les funérailles auront lieu à 11 h
en l'église St-Théophile
(secteur Lac-à-la-Tortue) de Shawinigan.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.
Direction par le
Complexe Funéraire Pellerin, Lacoste & McGraw.

Mme Lebel Gervais laisse dans le deuil ses enfants : Pierrette (Michel Chaillé), Pierre (Johanne Bordeleau), Jean-Marc (Andrée Lalonde), Réjean (Lucie Bourassa), Réal (Ginette Déziel), Diane (Alain Girard), Jacqueline (Jacques Lemay), Ghislaine (Donald Cloutier), Nicole (Jacques Vanasse), Guylaine (André Rivard) et Michelle (feu Paul Rhéault); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants adorés; ses frères et soeurs : Louis-Georges (Huguette Adan), Clémence (feu Jean-Noël Guillemette), Monique (feu Florient Bélisle), Gaétan (feu Germaine Carpentier), Annette (Charles Quessy), Philippe (Suzette Carignan), Angèle (Jerry McLaughlin), Michel, Claudette (Donatien Beaulieu) et Chrétien (Ninon Boursier); ses belles-soeurs : Thérèse St-Arneault (feu Jean-Noël Lebel) et Paulette Bouchard (feu Clément Gervais), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de La Tortulinoise pour les 5 mois de belle vie de notre mère.

Des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.

Pour renseignements : 819 538-3388. Télécopieur : 819 538-0110
Courriel : salonpellerin@cgocable.ca
www.complexefunerairepellerin.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

COMPLEXE FUNÉRAIRE PELLERIN Lacoste & McGraw inc.

Complexe funéraire Pellerin | 819.538.3388 www.complexefunerairepellerin.com

Mme Monique Lemaire Carette

1951 - 2019

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 3 avril 2019, est décédée à l'âge de 68 ans, Mme Monique Lemaire, épouse de M. Jacques Carette, demeurant à Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Complexe funéraire J. D. Garneau,
274, rue St-Laurent, Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7.
Heures d'accueil : le vendredi 12 avril 2019 de 15 h à 18 h.
L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine,
à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil son conjoint Jacques Carette; ses filles : Marie-Claude (Frédéric) et Caroline; ses petits-enfants: Audrey, Étienne, Justine, Arnaud et Laurent; ses frères : Guy (Sylvette) et Gilles; son beau-frère Gaston (Ginette), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques.

Pour renseignements : 819 376-3731. Condoléances par télécopieur : 819 376-3715
ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, Site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Complexe funéraire J. D. Garneau
Depuis 1919 - 100 ans au service des familles

819.376.3731
www.maisongarneau.ca

Mme Madeleine Mercier-Larivière

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 29 mars 2019, est décédée à l'âge de 84 ans, madame Madeleine Mercier, épouse de René Larivière, fille de feu Henri Mercier et de feu Mariette Massé, demeurant à Nicolet.

La famille accueillera parents et amis au :
Funérarium L. G. Gaudet,
8685, boul. Parc Industriel, Bécancour,
secteur Sainte-Gertrude.

Heures d'accueil: vendredi de 14 h à 16 h
et de 19 h à 21 h et samedi, jour des funérailles,
de 9 h à 10 h 45.

Les funérailles auront lieu le samedi 13 avril 2019, en l'église de Sainte-Gertrude à 11 h, suivies de l'inhumation au cimetière de Bécancour.

Elle laisse dans le deuil son époux René; ses enfants : France (Alain Bouvette), Pierre (Guylaine Lamy), Ginette (Laurent Houle), Sylvain (Chantal Duhaime), Gaétan (Diane Roberge), Denis (Louise Lefebvre); ses petits-enfants : Audrey (Patrice Bastien), Marc-André (Stéphanie Morel), Mathieu, Catherine (Francis Mercure), Gabriel, Pierre-Luc (Marie-Hélène Rheault), Marie-Eve (Olivier Beaudry-Laperrière), Marie-Hélène (Jason Bernier), Virginie (Jonathan Bernier), Yann (Sabrina Bégin), Ève-Line, Philippe; ses arrière-petits-enfants : Caleb, Lucas, Edouard, Henri, Elisabeth, Béatrice, Adèle, Antoine, Émile; ses frères et soeurs : feu André (feu Jeanne d'Arc Dion), Paul (Noëlla Morin), feu Réal (Denise Mailhot), Claude (Huguette Deshaies), Huguette (Renald Pépin), feu Lise (Jean-Charles Bouchard), Pierrette (feu Simon Dion), Nicole (Gilles Noël), Denise (Jacques Poirier), Charles; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Larivière : Thérèse (Gérard Boutin), Ulric (feu Anne-Marie Roy), feu Charles (Yolande Chartier), feu Gervaise, feu Rodrigue (feu Cécile Lafrenière), feu Roland (feu Odette Ouellette), Claude (Françoise Beauchesne), Rita (Germain Deshaies), Jean (Céline Montembeault), Cécile (feu Jacques Beauvilliers), Normand, Michel (Louise Bergeron), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

L. G. Gaudet SERVICES FUNÉRAIRES

Services funéraires L. G. Gaudet | 819.297.2928 www.lgastongaudet.ca info@lgastongaudet.ca

Mme Cécile Lemire Bergeron

1934 - 2019

À Nicolet le 20 mars 2019, est décédée à l'âge de 84 ans, Mme Cécile Lemire, épouse de feu Georges-Aimé Bergeron et fille de feu Wilbrod Lemire et de feu Georgina Boucher, demeurant à Saint-Léonard d'Aston.

La crémation a eu lieu au crématorium Yves Houle. La famille accueillera parents et amis au Centre Funéraire A. Lauzière /Yves Houle 236, rue Principale, Saint-Léonard d'Aston. Heures d'accueil : le samedi 13 avril de 11 h à 14 h 45. Les funérailles auront lieu le samedi 13 avril à 15 h en l'église Saint-Léonard d'Aston. Inhumation au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Mme Lemire Bergeron laisse dans le deuil ses enfants : Luc Bergeron, Céline Bergeron (Claude Côté), Yvan Bergeron (Nathalie Boudreau); ses petits-enfants : David (Claudia), Éric (Josianne), Maxime (Yos), Anick (Steve), Kévin (Sarah), Francis, Audrey; ses arrière-petits-enfants : Anne-Sophie, Elise, William, Samuel, Séréna, Mégane, Harisson, Alyssia. L'ont précédée ses frères et soeurs : Lucienna, Mélenda, Herméline, Yvonne, Valéda, Elmira, Patrick, Wilfrid, Hormidas, Rodrigue, Roland, Elphège, Paul, Armand et Marcel. Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs : Huguette Bergeron (Robert Lamothe), Claire Bergeron (Marc Dupuis), Nicole Bergeron, Louise Bergeron, feu Roger Bergeron (Claire Reneaud), feu Rock Bergeron (Pauline Courchesne), feu Gaston Bergeron (Ghislaine Turmel), feu Denise Bergeron (feu Léo Landry), de nombreux neveux, nièces et autres parents et amis.

Direction funéraire : Centre Funéraire A. Lauzière/Yves Houle Tél. : 819 399-2446/ 1 800 561-2881
Téléc. : 819 477-4289 www.yveshoule.com

Centre Funéraire Yves Houle

Centre funéraire Yves Houle | 819.478.0222 www.yveshoule.com

Mme Florence Lemyre-Picotte

Au CHSLD Parphilia Ferland de la MRC de Lanaudière, le 9 février 2019, est décédée à l'âge de 101 ans Mme Florence Lemyre, épouse de feu M. Gérard Picotte, demeurant à Joliette, autrefois de Louiseville.

La famille accueillera parents et ami(e)s
samedi à partir de 12 h 30, à la
Maison Funéraire Régionale Richard,
140, rue St-Aimé à Louiseville.
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 13 avril 2019 à 15 h,
en la chapelle de la maison funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Louiseville.

Précédée de son fils Roger (Solange Tétreault). La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : René-Paul (Francine Bourassa), Guy (Brigitte Gagnon), Yolande (Serge Bayeur), Raynald (Louise Trépanier), Diane (Gaëtan Lessard) et Jacqueline (Michel Bourque); sa soeur Jeannine Lemyre (feu Gabriel Philibert); ses belles-soeurs : Marie-Paule Hébert (feu Lucien Picotte) et Madeleine Rivard (feu André Picotte), ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Merci sincère au personnel du CHSLD Parphilia Ferland pour leurs excellents soins.

Des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC seraient grandement appréciés.

Richard Maison Funéraire

condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.228.4822
Télécopieur : 819 228.3653

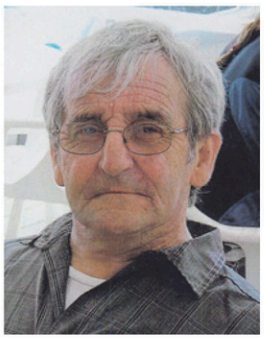

M. Denis Magnan

1941 - 2019

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 3 avril 2019, est décédé à l'âge de 77 ans, M. Denis Magnan, conjoint de Mme Lise Comeau, demeurant à Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe funéraire J. D. Garneau, 274, rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7.
Heures d'accueil : le samedi 13 avril 2019, jour de la cérémonie, à partir de 13 h. Un service religieux suivra au complexe funéraire à 15 h 30. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, sa conjointe Lise; le fils de sa conjointe Frédéric Bouchard; sa belle-soeur Sylvie Comeau; sa filleule Nancy Corbin (Marc); sa tante Réjeanne Blais (Joaïda Goulet), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s proches.

Des dons à la Société canadienne du cancer au R.S.T.R. seraient grandement appréciés.

Pour renseignements : 819 376-3731. Condoléances par télécopieur : 819 376-3715 ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Complexe funéraire J. D. Garneau
Depuis 1919 - 100 ans au service des familles

819.376.3731
www.maisongarneau.ca

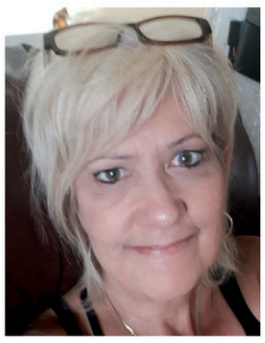

Mme Diane Michaud

1956 - 2019

Au CIUSSS MCQ HCM de Shawinigan, le 5 avril 2019, est décédée à l'âge de 62 ans, Mme Diane Michaud, fille de feu Mme Catherine Michaud et de feu M. Laurent Michaud, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe funéraire J. D. Garneau, 274, rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7.
Heures d'accueil : le dimanche 14 avril 2019 à compter de 13 h. Un hommage lui sera rendu à la chapelle du complexe funéraire à 18 h.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil son fils Keven Trépanier (Roxane Lemieux); ses petits-enfants : Luka et Gabriel; son frère et ses soeurs : Réal (Marielle Ayotte), Irène (Alain Quessy) et Anita (Gui Morin); sa belle-soeur Monique Chaillé; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Thibeault de Drummondville; la famille Plourde; ses filleuls : Patrick et Carl, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, particulièrement Diane et Sylvie.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à l'équipe de soins palliatifs du CLSC Centre-de-la-Mauricie.
Des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient grandement appréciés.

Pour renseignements : 819 376-3731. Condoléances par télécopieur : 819 376-3715 ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Complexe funéraire J. D. Garneau
Depuis 1919 - 100 ans au service des familles

819.376.3731
www.maisongarneau.ca

Mme Marie-Marthe Morin Gaudet

1924 - 2019

À Saint-Léonard d'Aston le 8 avril 2019, est décédée à l'âge de 94 ans et 11 mois, Mme Marie-Marthe Morin, épouse de feu Maurice Gaudet, demeurant à Saint-Léonard, autrefois d'Aston Jonction.

Mme Morin Gaudet repose au Centre funéraire A. Lauzière/Yves Houle 1010 rue Principale, Saint-Wenceslas
Heures d'accueil : le dimanche 14 avril de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, lundi 15 avril dès 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 15 avril à 11 h en l'église Saint-Raphaël d'Aston Jonction, inhumation au cimetière paroissial.

Mme Morin Gaudet laisse dans le deuil ses enfants : Guy Gaudet (Madeleine Jutras), feu Pierre Gaudet, Lucie Gaudet (Michel Lamothe), Louise Gaudet (Clément Lambert), Adèle Gaudet (Réal Gélinas); ses petits-enfants : François, Richard, Catherine, David, Isabelle, Christine, Amélie, Guillaume et leur conjointe (e) et ses amours d'arrière-petits-enfants; ses soeurs : Jeanne-Rose Morin (feu Raymond Blouin), Thérèse Morin (feu Yves Samson); sa belle-soeur Pierrette Cloutier (feu Michel Morin); ses neveux et nièces ainsi que de nombreux autres parents et amis.

Grande reconnaissance à tout le personnel de la Résidence L'Assomption, pour les bons soins et l'accompagnement du dernier chapitre de son livre de vie. Des dons au Centre L'Assomption seraient grandement appréciés.

Direction funéraire : Centre Funéraire A. Lauzière/Yves Houle, tél. : 819-399-2446 / 1-800-561-2881, téléc. : 819-477-4289, www.yveshoule.com

Centre Funéraire Yves Houle

Centre funéraire Yves Houle

819.478.0222
www.yveshoule.com

Père Julien Naud S.J.

1928 - 2019

À Richelieu, le 8 avril 2019 est décédé à l'âge de 90 ans, après 68 ans de vie religieuse, père Julien Naud, S.J.

Né à Deschambault (comté de Portneuf), il fit ses études classiques au séminaire de Trois-Rivières et entra chez les jésuites en 1950. Ordonné prêtre en 1962, il étudia ensuite la philosophie aux Facultés de la Compagnie de Jésus à Montréal. Il enseigna la philosophie pendant deux ans à l'Université de Sudbury. Il partit ensuite pour Rome où il étudia la philosophie à l'Université Grégorienne et y présenta sa thèse de doctorat en 1966. Il prononça ses derniers voeux à Rome le 15 août 1966. De retour à Montréal, il débuta sa carrière de professeur de philosophie, d'abord aux Facultés jésuites et ensuite à l'Université du Québec à Trois-Rivières (1967-2009). Il sera secrétaire et directeur du département de philosophie de la faculté de philosophie (1969-1975). Il a été le supérieur de la communauté jésuite de Trois-Rivières (1969-1975) et responsable du comité de formation de la province jésuite durant vingt ans. Depuis 2012, il faisait partie de la communauté de l'infirmerie à Richelieu.

Outre ses confrères jésuites, il laisse dans le deuil sa soeur Thérèse, son frère Gérard, sa belle-soeur Bella Langlais, deux nièces : Jacqueline Houle et Marie-Josée Naud, ainsi qu'une grande amie Suzanne Foisy.

Le corps sera exposé à la chapelle de la Résidence Notre-Dame de Richelieu, 460, 1re Rue, Richelieu, le samedi 13 avril à partir de 12 h 30. Les funérailles y seront célébrées le même jour à 14 h.

Au lieu de fleurs, des dons aux Missions jésuites (25, rue Jarry Ouest, Montréal H2P 1S6) seraient appréciés.

Direction des funérailles :

Maison Funéraire Trudel Inc. de Saint-Jérôme
400, Place du Curé-Labelle
St-Jérôme, (Qc) J7Z 5L3
450 438-1234
www.maisontrudel.ca

M. Réal Picard

1938 - 2019

Au Centre hospitalier régional de la Mauricie de Shawinigan, le 5 avril 2019 est décédé à l'âge de 80 ans, M. Réal Picard, époux de Mme Pauline Goudreau, demeurant à Saint-Alexis-des-Monts.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la

Maison funéraire St-Louis
240 St-Joseph, St-Alexis-des-Monts
Heures d'accueil : vendredi soir, de 19 h à 21 h 30; samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 13 avril 2019 à 15 h en l'église de St-Alexis-des-Monts.
L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Alexis-des-Monts.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Pauline; ses enfants : Jean Picard (Patricia Plante), Nathalie Picard (Yves Robert) et Francis Picard (Nancy Coutu); ses petits-enfants : Cindy Picard (Robin), Amélie Picard (Gabriel), Estelle Picard, Matias Picard, Élodie Robert (Mathieu), Ariane Robert, Raphaël Picard (Érika), Brithany Picard et Mégane Picard; ses arrière-petits-enfants : Émy, Caleb, Nathan, Adèle et Coralie.

L'ont précédé, ses frères et soeurs : Ephrem Picard, Gérard Picard (Jeannine Boulanger), Paul Picard, Armand Picard (Colette Leblan), Roger Picard (Pauline Giguère), Fleurette Picard (Henri Smith) et Fernande Picard (Gilles Corriveau).

Il laisse aussi : sa soeur Bernadette Picard (feu Nelson Béland); ses belles-soeurs : Hélène Dupuis (feu Ephrem Picard) et Pierrette Lefebvre (feu Paul Picard); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Goudreau : France Goudreau (Yvon Frappier), Micheline Goudreau (feu Robert Plante), Hélène Goudreau, Ginette Goudreau (Pierre-Paul Dupuis), Martine Goudreau (Michel Armstrong), Pierrette Goudreau (René Frappier), Denise Plante (feu Pierre Goudreau) et Thérèse Lessard (feu Jacques Goudreau), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
Vos dons à la Fabrique de la paroisse de la communauté de St-Alexis seraient grandement appréciés.

Maisons funéraires St-Louis Renseignements : 819 265-3636. Télécopieur : 819 228-3345
Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca Site internet : www.maisonstlouis.ca

Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

St-Louis Maison funéraire

Maison funéraire St-Louis

www.maisonstlouis.ca
Télécopieur : 819.228.3345
condoleances@maisonstlouis.ca

Mme Rollande Morin Poisson

À la Résidence Louis-Denoncourt de Trois-Rivières, le 7 avril 2019, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Rollande Morin, épouse de feu M. Claude Poisson, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison funéraire Richard et Philibert
1350, Ste-Marguerite, Trois-Rivières.
Heures d'accueil : le samedi 13 avril 2019 à partir de 13 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée ce samedi à 15 h, en la chapelle
de la maison funéraire.
Par la suite les cendres seront déposées au Columbarium Richard et Philibert.

L'a précédée son petit-fils Francis Poisson.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Denis (Nathalie St-Hilaire), Jean (Nicole Blais) et Marc (Linda Desaulniers); ses petits-enfants : Philippe et Maxime; son frère Maurice Morin (Rita Gélinas); sa belle-soeur Clémence Baribeau (feu Guy Poisson) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s dont Anick Raymond, qu'elle a tant aimée.

La famille tient à témoigner sa reconnaissance au personnel du centre d'hébergement Louis-Denoncourt pour les bons soins prodigués et le support dans le dernier droit de la vie de Rollande.

Richard Philibert Maison Funéraire | condoleances@richardphilibert.ca www.richardphilibert.ca | Téléphone : 819.378.3838 Télécopieur : 819 375.8146

Mme Jeannette Philibert Déry

1930 - 2019

Au CIUSSS MCQ – CHAUR de Trois-Rivières, le 7 avril 2019, est décédée à l'âge de 88 ans, Mme Jeannette Philibert, épouse de feu Robert Déry, de Saint-Justin.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire I. Gagnon & fils inc.
111, rue Saint-Louis, Sainte-Ursule
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 13 avril à 11 h
en l'église de Sainte-Ursule.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Justin
à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Yvon (Lynn Veilleux), Danielle (Donald Havens), Laurent (Nathalie Maurais), Josée (Marcel Sétiawan), Jean (Linda De Carufel); ses petits-enfants : Jean-Philippe, Marie-Hélène, Samuel, Alexandre, Olivier, Simon, Stéphanie, Gabrielle et Antoine; ses 5 arrière-petits-enfants; ses soeurs : feu Florianne (feu Marc-Henri Francoeur), Huguette (feu Claude Champagne), Carmen, Pierrette (feu André Massé); ses frères : feu Gabriel (Jeannine Lemyre), feu Bertrand (Jeannine Marcotte), feu Pierre (feu Bernadette Diamond), Claude (Lise St-Yves); sa belle-soeur Madeleine (feu Gérard Bourbeau); ses beaux-frères : feu Pierre, Réal et Guy ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC seraient appréciés.
Téléphone: 819-228-2209 Télécopieur: 819-228-8631 Courriel: i.gagnon@cgocable.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Résidence Funéraire i. Gagnon & fils inc. | Résidence funéraire I. Gagnon & fils inc. | 819.228.2209 i.gagnon@cgocable.ca

M. Hervé (ti-vé) Noël

1931 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR le 5 avril 2019 est décédé à l'âge de 88 ans et 2 mois, M. Hervé Noël époux de feu Claire Carpentier, demeurant à Louiseville.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison funéraire St-Louis
30 Saint-Marc, Louiseville.
Heures d'accueil :
vendredi 12 avril de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h 30;
samedi 13 avril, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.
Les funérailles auront lieu le samedi 13 avril 2019
à 11h en l'église de Louiseville.
Les cendres seront déposées au
Columbarium St-Louis de Louiseville à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil, ses filles : Ginette Noël (Martial Soucy) et Sylvie Noël; son petit-fils adoré Pier-Luc Soucy (Joanie Côté); son frère André Noël (Yolande Parent); sa soeur Lise Noël (feu Jean-Guy Plante); sa belle-soeur Denise Lebrun, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines autres parents et ami(e)s.
L'ont précédé, ses frères : feu Sylvio Noël, feu Réjean Noël, sa soeur feu Doris Noël sa belle-soeur et son beau-frère : feu Gisèle Carpentier (feu Ronald Vallières).
M. Noël était membre des Chevaliers de Colomb du conseil 2783 de Louiseville.
La famille remercie sincèrement Sylvie Nadeau ainsi que toute l'équipe des infirmières des services de soins à domicile pour les très bons soins prodigués.

St-Louis Maison funéraire | Maison funéraire St-Louis | www.maisonstlouis.ca Télécopieur : 819.228.3345 condoleances@maisonstlouis.ca

Mme Thérèse Proulx Forcier

1924 - 2019

Au CIUSSS MCQ-Centre Christ-Roi de Nicolet, le 2 avril 2019, est décédée à l'âge de 95 ans, Mme Thérèse Proulx, épouse de feu M. Lucien Forcier, native de la Seigneurie de l'Ile Moras à Nicolet.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre funéraire J.N. Rousseau
770, boul. Louis-Fréchette
Nicolet, J3T 1V5
Heures d'accueil : le vendredi 12 avril de 19 h à 22 h ainsi que le samedi 13 avril, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.
Les funérailles seront célébrées le samedi 13 avril 2019 en la Cathédrale de Nicolet à 11 h.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Nicolet.

Elle laisse dans le deuil sa soeur Gabrielle (feu Jean Nadeau); son frère Lionel (Andrée Lemire); sa belle-soeur Dolores Duval (feu Gérard Proulx) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
L'ont précédée ses frères et soeurs : Raoul, Rollande (feu Nathali Smith), Antoinette (feu Liberto Berti), Lucille (feu Pierre Lemire), Jules (feu Cécile Lampron), André, Gérard et Bertrand (feu Odette Caron); ses beaux-frères et belles-soeurs Forcier : Antonin (feu Irène Roy), Gilberte (feu Robert Duguay), Fernando (feu Rose-Yvette Therrien), Anny-Belle et Rose (feu René Dufresne).
La famille désire remercier le personnel du 5e étage du Centre Christ-Roi de Nicolet pour les bons soins prodigués.

J.N. ROUSSEAU | Centre funéraire J.N. Rousseau courriel : jn_rousseau@sogetel.net | Téléphone : 819.293.4511 Télécopieur : 819.293.8212 www.jnrousseau.com

Mme Jeanne d'Arc Pellerin Dufresne

Au Centre d'Hébergement Louis-Denoncourt, le 1er avril 2019, est décédée à l'âge de 94 ans, Mme Jeanne d'Arc Pellerin épouse de feu M. Lucien Dufresne, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison Funéraire Richard & Philibert, 1350 rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières.
Heures d'accueil : vendredi de 18 h 30 à 21 h 30;
Samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 13 avril 2019 à 11 h en l'église St-Michel-des-Forges. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel-des-Forges à une date ultérieure.

Précédée de son époux Lucien et de son fils Éric, elle laisse dans le deuil : ses enfants : Yvon (Johanne Ross), Noëlla, Jacques (Estelle Garceau), Pierre (Danielle Thellend), Michel (Lise Plante), Serge (Jocelyne Rousseau) et Mario (Josée Bertrand); ses soeurs et son frère: Bella (feu Gérald Rathier), Alphéda (feu Rodolphe Doucet) et feu Bruno (feu Fernande Rathier); ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du C.H. Louis-Denoncourt pour les bons soins prodigués.

Richard Philibert Maison Funéraire | condoleances@richardphilibert.ca www.richardphilibert.ca | Téléphone : 819.378.3838 Télécopieur : 819 375.8146

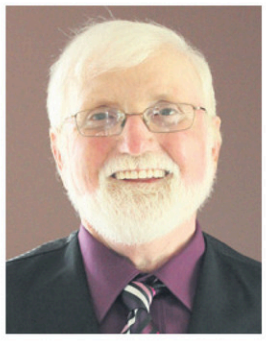

M. Jean-Guy Provencher

1940 - 2019

À l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 4 avril 2019, est décédé à l'âge de 78 ans et 4 mois, M. Jean-Guy Provencher, époux de dame Claire Cyrenne, demeurant à Sainte-Eulalie, autrefois de Saint-Samuel-de-Horton.
M. Provencher repose au

Centre Funéraire A. Lauzière/Yves Houle
1010, rue Principale, Saint-Wenceslas
Les heures d'accueil sont : le vendredi 12 avril de 19 h à 22 h et le samedi 13 avril dès 9 h. Une célébration liturgique aura lieu le samedi 13 avril à 11 h au centre funéraire. L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Samuel-de-Horton.

M. Provencher laisse dans le deuil, outre son épouse Mme Claire Cyrenne, ses enfants : Sophie Provencher, Nathalie Provencher (Yves Bourassa), Nancy Provencher (Rénald Vadnais), Guylaine Provencher (Jorge Negretti-Depablos) et Gaétan Provencher; ses petits-enfants : Giovanni (Catherine), Audrey (Yannick), feu Samuel, Jordan, Xavier, Judy (Normand), Cindy (Jonathan), Jason, Daisy, Rose, Mathis et Willy; son arrière-petit-fils Thomas; ses frères et soeurs: Jeanne-Mance, feu Cécile, Marguerite, Christiane, feu Thérèse, Gabrielle, feu Jean-Paul, feu Louis-Philippe, feu Gérard, feu Léopold, feu André ainsi que leur conjoint(e); ses beaux-frères et belles-soeurs : Cyrenne-Jeannine, Denise, Pauline, Jeannette, Rémi, Gilbert, Denis ainsi que leur conjoint(e); plusieurs neveux et nièces ainsi que de nombreux autres parents et amis.
Direction funéraire : Centre Funéraire A. Lauzière/Yves Houle, tél.: 819-478-0222 / 1-800-561-2881, télécopieur : 819-477-4289, www.yveshoule.com

Centre Funéraire Yves Houle | Centre funéraire Yves Houle | 819.478.0222 www.yveshoule.com

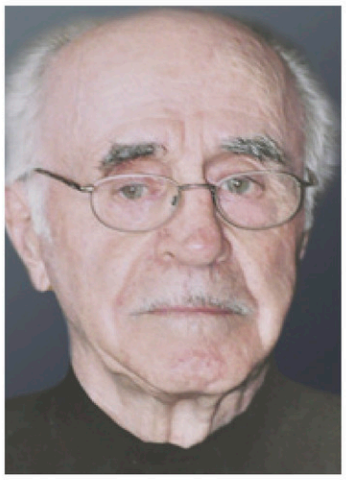

M. Émilien St-Arnault

1921 - 2019

Au CIUSSS MCQ - Centre d'hébergement St-Maurice, le 20 mars 2019, est décédé à l'âge de 97 ans et 5 mois, M. Émilien St-Arnault, époux de feu Mme Alda Doucet, fils de feu M. Joseph St-Arnault et de feu Mme Marie-Anne Doucet. Il demeurait à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 1250, avenue de Grand-Mère Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2J5 Heures d'accueil : le samedi 13 avril 2019 à partir de 10h. Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 13 avril 2019 à compter de 13 h 30 à la Coopérative Funéraire. L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure au cimetière de St-Joseph-de-Mékinac.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Normand (Béatrice Doucet), Claudette, Réjanne (Richard Gauthier), Louis-Georges (Ginette Roy), Réjean (Martyne Bélisle) et Marc (Line Gauthier); ses petits-enfants : Jean St-Arnault (Francine Guillemette), Marco St-Arnault (Frédérique St-Pierre), Richard St-Arnault (Isabelle Roy), Louis Gélinas (Chantale Fortin), Marie-France Gélinas (François Lamy), Judith St-Arnault (Normand Doucet), Anick St-Arnault (Martin Proulx) et Alexandre St-Arnault (Yasmine Lechuga); ses 12 arrière-petits-enfants; ses 4 arrière-arrière-petits-enfants; sa belle-soeur Denise Babin (feu Florian St-Arnault) ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au Dre Andrée Jiona ainsi qu'à tout le personnel du 4e étage du Centre d'hébergement St-Maurice pour les bons soins reçus durant les 3 dernières années de sa vie.

Renseignements : 819 538-8555
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie | Coopérative funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 www.cooperativefunerairemauricie.com

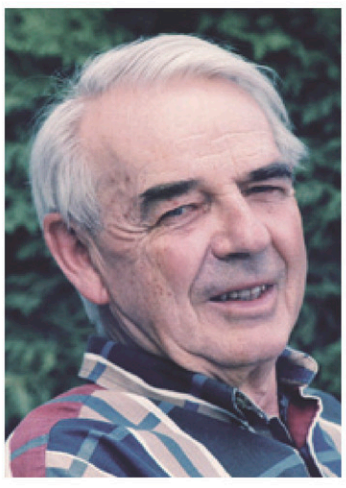

M. André Therrien

1926 - 2019

Au CHSLD Vigi Les Chutes, le 2 avril 2019, est décédé à l'âge de 92 ans, M. André Therrien, époux de Mme Jacqueline Racine, fils de feu M. Anatole Therrien et de feu Mme Bella Hébert. Il demeurait à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la **Coopérative Funéraire de la Mauricie 4620, boulevard Royal Shawinigan, G9N 7X9 Heures d'accueil : le samedi 13 avril 2019 à partir de 11 h 30. Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 13 avril 2019 à compter de 14 h 30 à la Chapelle de la Coopérative Funéraire. L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure.**

Il laisse dans le deuil son épouse Jacqueline; ses enfants : Danièle, Charles, Lucie et François; ses petits-enfants : Hugo Patry (Sophie Provencher), Simon Therrien (Nathalie Rochette); ses arrière-petits-enfants : Camille, Rémi, Édouard et Laurence; ses soeurs : Madeleine (feu Robert Lapointe), soeur R.J.M. Claire, Jeannot (Claude Morin); ses belles-soeurs: Julienne Trudel (feu Jean Therrien), Yvette Racine (feu Denis Chevalier), Pauline (feu Jean Corriveau), Pierrette Racine (Jean-Paul Terriault), Lise Racine (Yves Duhaime), Huguette Racine (François Frenette) et Michèle Racine; son beau-frère Roger Caron (feu Gisèle Racine), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Il était le frère de feu Jacqueline (feu Arthur Beel) et feu Yolande (Jean-Jacques Allard).

Au lieu des fleurs, vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer (www.alzheimer.ca) ou à l'Association des bénévoles Vigi les Chutes.

Renseignements : 819 539-5000, télécopieur : 819 537-8829, courriel : mauricie@coopfun.ca.
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie | Coopérative funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 www.cooperativefunerairemauricie.com

Mme Claire Simard

1926 - 2019

Au CHSLD Foyer La Pérade, le 21 mars 2019, est décédée à l'âge de 93 ans, madame Claire Simard, fille de feu Adjutor Simard et de feu Louisa Buisson, native de Lac-aux-Sables.

Les funérailles auront lieu le samedi 13 avril 2019 à l'église St-Rémi de Lac-aux-Sables à 14 h. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 13 h. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Madame Simard laisse dans le deuil son frère et sa soeur : René Simard (Margot Stuart) et Thérèse Simard; ses belles-soeurs : Jeanne D'Arc Lavictoire (feu François Simard), Lynn Dionne (feu Claude Simard); sa fille de coeur Micheline Huard et ses enfants : Véronique (Robert Riché), Jérôme (Christine Veillette) et Isabelle Légaré; son neveu Johnny Raymond Huard; la famille de monsieur François Légaré ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et ami(e)s.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel du Foyer La Pérade pour les bons soins prodigués à madame Simard.

Des dons à la Fondation du Foyer La Pérade seraient appréciés.

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Salon funéraire St-Amand | 418.289.2411 stamandetfils@globetrotter.net

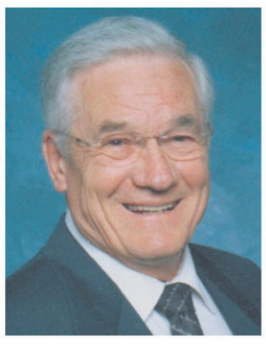

SINCÈRES REMERCIEMENTS
M. André Déry

Décédé le 3 mars 2019

Merci du fond du coeur à tous les parents, amis et collègues de travail qui nous ont apporté leurs condoléances, soit par leur présence, témoignages ou l'envoi de fleurs.
La famille fut profondément touchée.

De plus, un merci spécial à tout le personnel du 3e étage ainsi qu'à tous les bénévoles du Centre Cloutier-du Rivage.

S.V.P., veuillez considérer ces remerciements comme étant personnels.

Son épouse, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Albatros Trois-Rivières | Albatros Trois-Rivières | Information : 819 375-1429

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

MESSE 1er ANNIVERSAIRE

M. JEAN-GUY PRONOVOST

Décédé le 10 mars 2018

Même après 1 an, la douleur de ton départ est encore aussi intense qu'au premier jour. Le souvenir de ta douceur, de ta bonté et de ta joie de vivre sera gravé dans nos coeurs pour toujours. La vie sans toi ne sera plus jamais la même et jamais personne ne te remplacera.

Continue de veiller sur nous.

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 13 avril 2019 à 16 h à la basilique Notre-Dame-du-Cap.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous en pensée ou par leur présence à cette célébration.

Ton épouse Denise, tes enfants Denis (Diane), Luc (Debbie) et Kim (Yves)

1er ANNIVERSAIRE - NORMAND BERNARD

Déjà 1 an est passé depuis le jour où tu partais pour le voyage sans retour et mon coeur est encore rempli de larmes.

Merci de m'avoir donné autant d'amour durant ces 50 ans de vie commune.

Tu nous manques infiniment cher Normand, veille sur nous tous.

Nous t'aimons.

MESSE 1er ANNIVERSAIRE - YVAN FLAGEOL

Décédé le 12 avril 2018

Déjà un an que tu nous as quittés. Tu es toujours dans nos coeurs, nos pensées ainsi que dans nos prières. Continue de veiller sur nous. Une messe sera célébrée le samedi 13 avril 2019 à 16h en l'église de Saint-Boniface.

Ton épouse Francine, tes enfants Isabelle, Christian (Marie) et tes petits-enfants.

DÉJÀ UN AN - MME LUCIE KANE

Une année s'est écoulée depuis ton départ survenu le 8 avril 2018, trop jeune à 59 ans 10 mois. Tu es allée rejoindre ton fils adoré Kévin. Ta peine de cette perte inestimable et ta santé lourdement affectée ont eu raison de toi Lucie. Tu continues de vivre en nous autrement.

Ta soeur Carol, ton frère René et ta famille.

1er ANNIVERSAIRE

MME ANNETTE PROJEAN COSSETTE

Décédée le 19 mars 2018

Maman,
Déjà une année d'écoulée depuis ton départ.
Nous ne gardons que de beaux souvenirs en nos coeurs.
Ils y resteront gravés pour toujours.
Nous savons que tu continues encore de veiller sur nous.
Ton époux, tes enfants, tes petits-enfants et tes arrière-petits-enfants.

Une messe en ton souvenir sera célébrée le samedi 13 avril à 16 h 30 à l'église Jean XXIII de Trois-Rivières.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous, soit en pensée ou par leur présence.

La famille Cossette

Schisme chez les conservateurs

Le député Alain Rayes appuie le projet de loi sur la laïcité pendant que le chef Andrew Scheer le dénonce

La Presse canadienne

Le chef conservateur Andrew Scheer continue de dire que son parti s'engage à protéger les droits individuels. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, SEAN KILPATRICK

OTTAWA — Le chef conservateur et son lieutenant québécois ne s'entendent pas sur le projet de loi sur la laïcité.

Alain Rayes appuie publiquement le projet de loi 21, parlant de gouvernement légitime, élu sur cette promesse, tandis que Andrew Scheer continue de dire que son parti s'engage à protéger les droits individuels.

Le schisme entre les deux hommes est apparu mercredi alors que nombre de politiciens étaient appelés à commenter la sortie du maire de Hampstead qui associe l'initiative législative du gouvernement Legault à du «nettoyage ethnique».

À Ottawa comme à Québec, pour la deuxième journée consécutive, on a réclamé des excuses et condamné les propos.

En se joignant au concert de reproches, le député Rayes a exprimé son opinion sur le projet de loi. «Il y a un gouvernement qui est légitime en ce moment, qui a été élu avec cette promesse, qui tente par tous les moyens de la réaliser. Je pense que ce n'est sûrement pas en ayant des propos comme ça qu'on aide le débat», a déclaré M. Rayes à son arrivée à la réunion de son caucus, mercredi matin.

Puis il a exprimé son espoir que le projet devienne loi. «Moi, à titre personnel, je pense que [...] le gouvernement est capable de trouver un compromis acceptable pour que les gens puissent se sentir bien dans tous les sens», a-t-il espéré.

M. Rayes rejoint ainsi au moins deux de ses collègues — Pierre Paul-Hus et Jacques Gourde — qui, la semaine dernière, exprimaient leur appui au projet de loi 21 beaucoup plus subtilement.

Invité à commenter les déclarations de son lieutenant, M. Scheer s'est contenté de répéter ce qu'il a dit au dépôt du projet de loi. «J'ai expliqué ma position de manière très claire. Nous sommes le parti qui a toujours appuyé les droits et libertés individuels. Et on va toujours travailler pour garder ces droits et protéger ces droits. Ça, c'est notre position. Ça, c'est clair», a insisté le chef conservateur à sa sortie de la réunion de son caucus.

«Je pense que les Québécois doivent être respectés, et quand je vois le maire de Hampstead en remettre, je trouve qu'il manque de respect envers la majorité des Québécois», a déploré le premier ministre François Legault, en mêlée de presse, dans les couloirs de l'Assemblée nationale.

À Ottawa, M. Scheer, tout comme le premier ministre Justin Trudeau, réclamait que le maire de Hampstead, William Steinberg, s'excuse, pendant que le chef néo-démocrate Jagmeet Singh l'invitait à «faire attention aux mots».

Après avoir rappelé sa propre opposition au projet de loi 21, le premier ministre a jugé «inacceptables» les paroles du maire. «Il y a des gens qui sont extrêmement inquiets par ce projet de loi et je les comprends. Mais on ne devrait pas utiliser des propos comme ça», a-t-il ajouté. «Il y a assez de substance dans ce débat pour l'avoir de façon respectueuse», de l'avis du premier ministre.

«C'est un choix de mots très inacceptable», a dénoncé à son tour M. Scheer. «On peut critiquer le projet de loi. Ma position sur ce projet de loi était claire. Mais on peut critiquer le projet de loi sans exagérer», a-t-il dit.

Le député conservateur Gérard Deltell a refusé, deux fois plutôt qu'une, de condamner les propos du maire, sous prétexte que ce débat «appartient à la scène provinciale».

«Quand on dit débat, *ben* évidemment, il peut y avoir des propos qui parfois peuvent surprendre, peuvent décevoir. Mais c'est ça, un débat politique», a offert le député Deltell, à la porte de la réunion de son caucus.

RESPONSABLES DE DÉRAPAGES

Pendant ce temps, à Québec, libéraux et caquistes s'accusaient mutuellement d'être responsables du «dérapage» du maire Steinberg.

«C'est sûr que ce que la CAQ fait au Québec, de façon générale, incite à ce genre d'excès. [...] Il y a des projets de loi qui sont divisifs et, évidemment, ça amène souvent à des excès», a accusé le chef libéral par intérim Pierre Arcand.

«Il n'y a pas de surprise qu'il y ait quelques dérapages, que ce soit émotif. [...] En n'ayant pas réglé le problème depuis 11 ans, c'est certain que ça permet à des gens de se diviser», lui a offert en réplique le premier ministre Legault.

Le maire Steinberg fait actuellement l'objet d'une plainte devant la Commission municipale du Québec.

Osez l'aventure

KIM ALARIE
kim.alarie@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Après avoir parcouru le trajet de Trois-Rivières à Québec sur une banquise, l'inépuisable Frédéric Dion organise une journée-conférence pour le grand public réunissant plusieurs passionnés d'aventure. C'est la troisième fois qu'il propose ces classes de Maîtres qui permettent à de nombreux curieux de satisfaire leur soif d'aventure. Pour cette édition, plusieurs invités renommés se joindront à l'audacieux Montcarmelois dont l'explorateur des fonds marins Mario Cyr, Dre Caroline Mailhot, psychologue praticienne et, un de ses colocataires de banquise à la dérive, Jacob Racine qui présentera son spectacle *Paratonnerre à badlucks*. L'événement qui se tiendra sur toute une journée permettra également aux participants de participer à une série d'ateliers donnés par plusieurs experts de différents domaines. La cinéaste Annie-Claude Laberge partagera ses trucs et astuces pour la prise d'images durant une aventure alors que Jean-Sébastien Massicotte et Geneviève Saint-Denis seront sur place pour informer les gens sur les relations de presse. Comme la sécurité est d'une grande importance lors d'une expédition, Yannick Sisla, secouriste en régions éloignées, viendra sensibiliser les gens sur cet aspect primordial. Pour ceux qui préfèrent les hauteurs, Emmanuel Daigle, guide professionnel pour les aventures en haute altitude, offrira quelques conseils. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès maintenant pour ce rendez-vous qui aura lieu le 27 avril à l'auditorium Chavigny de 8 h 30 à 16 h sur le site *www.fredericdion.com/conferences/grand-public* au coût de 90 $.

BANDES DESSINÉES

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MARDI 9 AVRIL 2019

lotoquebec.com

TOUT OU RIEN : 01 04 07 10 12 13 14 15 20 21 22 23

Lotto 6/49 : 6 6 1 2 2 2 5 4

Sprint 6 : 21 30 33 46 49

Lotto Poker : 5♣ 6♢ 8♡ V♡ D♢

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 11 JANVIER 51 LION

Banco : 11 12 17 19 26 30 34 36 38 42 48 50 51 56 59 60 63 68 69 70 — **Turbo** x 1

Quotidienne : 2 47 3 373 4 3296

Triplex : 05 07 17 21 22

Extra : 4209132

En plus du gros lot habituel, 5 lots bonis de 25 000 $ par année à vie sont offerts aux tirages du 8 et du 11 avril!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

COUP D'ŒIL MÉTÉO

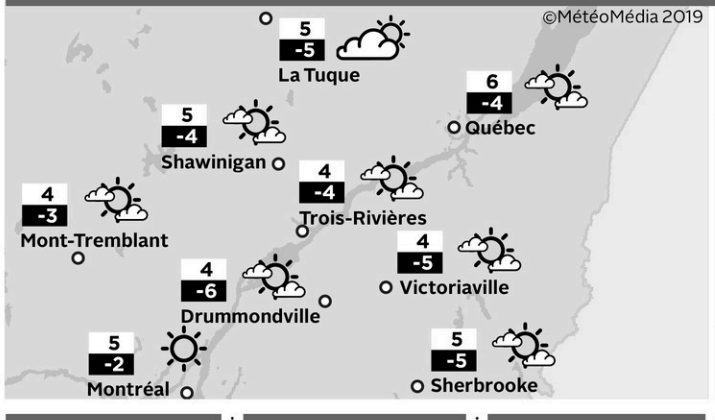

Demain
Max. 6
Min. 4
Averses
Précipitations : 80 %
Vents de l'est 16 km/h

Samedi
Max. 13
Min. 0
Averses
Précipitations : 40 %
Vents du sud-ouest 22 km/h

Dimanche
Max. 7
Min. 2
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

Lundi
Max. 4
Min. 2
Pluie
Précipitations : 70 %
Vents du nord 21 km/h

LE SOLEIL

6h11 — 19h31
Durée du jour : 13h20

LA LUNE

Coucher : 1h15 — Lever : 10h20
12 avr. 19 avr. 26 avr. 04 mai

ALMANACH

Maximum normal	7,5°
Minimum normal	-2,4°
Record max	26,7°/1945
Record min	-13,3°/1938

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
0h18	1,4 m	2h15	1,5 m
3h57	1,8 m	5h00	1,6 m
11h57	1,4 m	13h48	1,4 m
15h45	2 m	16h48	1,6 m

AU CANADA

Baie-Comeau	Soleil	4	-5
Barrage Gouin	Variable	3	-7
Calgary	Averses	8	-1
Charlottetown	Variable	3	-3
Edmonton	Averses	10	0
Fredericton	Variable	8	-5
Gaspé	Beau	4	-6
Gatineau	Soleil	6	-1
Halifax	Variable	6	-3
Îles-de-la-Mad.	Variable	1	-1
La Malbaie	Variable	4	-3
La Tuque	Variable	5	-5
Ottawa	Soleil	6	0
Québec	Beau	6	-4
Regina	Variable	6	-6
Rimouski	Beau	3	-6
Rivière-du-Loup	Beau	2	-4
Saguenay	Beau	4	-5
Sept-Îles	Soleil	4	-7
Toronto	Neige fond	3	2
Val-d'Or	Variable	1	-4
Valleyfield	Soleil	6	-1
Victoria	Averses	9	6
Victoriaville	Beau	4	-5
Yellowknife	Variable	7	-3

LE MONDE

Amsterdam	Variable	10	4
Athènes	Beau	19	14
Boston	Soleil	9	3
Bruxelles	Ensoleillé	11	2
Buenos Aires	Variable	20	14
Hong Kong	Orages	26	23
Lisbonne	Variable	17	9
Londres	Éclaircies	11	4
Los Angeles	Beau	24	14
Madrid	Averses	16	5
Mexico City	Soleil	28	12
Moscou	Variable	11	2
New York	Beau	12	6
Paris	Ensoleillé	13	2
Rio	Beau	29	23
Rome	Averses	17	8
Tokyo	Beau	16	7
Washington	Variable	19	11

AU SOLEIL

Acapulco	Soleil	28	23
Bermudes	Pluie	22	17
Barbades	Beau	28	25
Cancun	Soleil	27	25
Fort Lauder.	Ensoleillé	29	23
Freeport	Averses	28	22
Key West	Soleil	28	25
La Havane	Soleil	29	22
Martinique	Averses	29	23
Myrtle Beach	Soleil	23	17
Montego Bay	Averses	29	24
Orlando	Beau	29	20
Phoenix	Ensoleillé	25	17
Puerto Plata	Averses	29	22
Puerto Vallarta	Soleil	28	17
San José	Orages	31	22
Tampa	Soleil	29	20
West Palm B.	Averses	28	22

LA MARQUE MÉTÉO LA PLUS INFLUENTE AU CANADA
Nos experts météo vous aide à bien planifier votre journée.
Météo Média

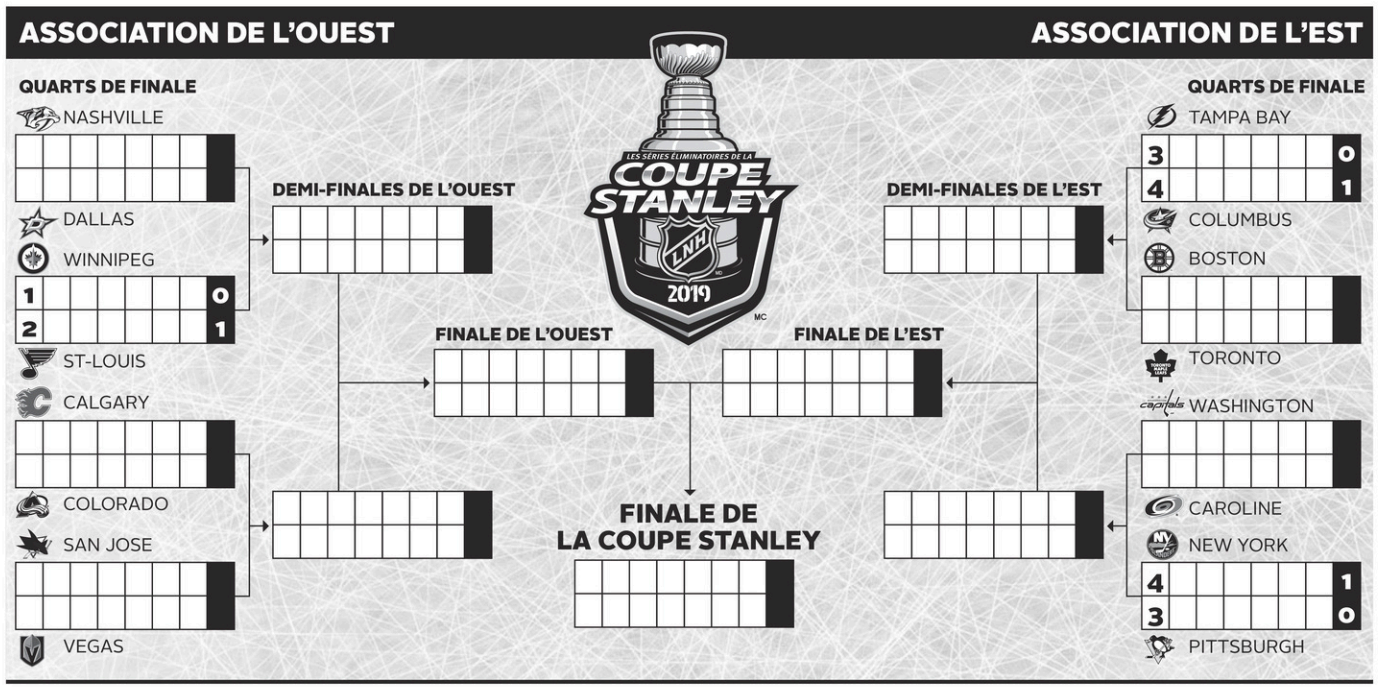

LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES - HUITIÈMES DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'OUEST

Tampa Bay (1) vs. Columbus (QA2)
Mercredi 10 avril
Columbus 4 Tampa Bay 3ww
Vendredi 12 avril
Columbus à Tampa Bay, 19h.
Dimanche 14 avril
Tampa Bay à Columbus, 19h.
Mardi 16 avril
Tampa Bay à Columbus, 19h.
Vendredi 19 avril
x-Columbus à Tampa Bay, h.à.p.
Dimanche 21 avril
x-Tampa Bay à Columbus, h.à.p
Mardi 23 avril
x-Columbus à Tampa Bay, h.à.p.

Boston (2) vs. Toronto (3)
Jeudi 11 avril
Toronto à Boston, 19h.
Samedi 13 avril
Toronto à Boston, 20h.
Lundi 15 avril
Boston à Toronto, 19h.
Mercredi 17 avril
Boston à Toronto, 19h.
Vendredi 19 avril
x-Toronto à Boston, h.à.p.
Dimanche 21 avril
x-Boston à Toronto, h.à.p.
Mardi 23 avril
x-Toronto à Boston, h.à.p.

Washington (1) vs. Caroline (QA1)
Jeudi 11 avril
Caroline à Washington, 19h30.
Samedi 13 avril
Caroline à Washington, 15h.
Lundi 15 avril
Washington en Caroline, 19h.
Jeudi 18 avril
Washington en Caroline, 19h.
Samedi 20 avril
x-Caroline à Washington, h.à.p.
Lundi 22 avril
x-Washington en Caroline, h.à.p.
Mercredi 24 avril
x-Caroline à Washington, h.à.p.

N.Y. Islanders (2) vs. Pitttsburgh (3)
Mercredi 10 avril
Pittsburgh 3 Islanders 4 (P)
Vendredi 12 avril
Pittsburgh à Islanders, 19h30.
Dimanche 14 avril
N.Y. Islanders à Pittsburgh, 12h.
Mardi 16 avril
Islanders à Pittsburgh, 19h30.
Jeudi 18 avril
x-Pittsburgh à Islanders, heure à préciser.
Samedi 20 avril
x-Islanders à Pittsburgh, h.à.p.
Lundi 22 avril
x-Pittsburgh à Islanders, h.à.p.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Nashville (1) vs. Dallas (QA2)
Mercredi 10 avril
Dallas à Nashville, 21h30.
Samedi 13 avril
Dallas à Nashville, 18h.
Lundi 15 avril
Nashville à Dallas, 21h30.
Mercredi 17 avril
Nashville à Dallas, 20h.
Samedi 20 avril
x-Dallas à Nashville, h.à.p.
Lundi 22 avril
x-Nashville à Dallas, h.à.p.
Mercredi 24 avril
x-Dallas à Nashville, h.à.p.

Winnipeg (2) vs. St. Louis (3)
Mercredi 10 avril
St. Louis 2 Winnipeg 1
Vendredi 12 avril
St. Louis à Winnipeg, 21h30.
Dimanche 14 avril
Winnipeg à St. Louis, 19h30.
Mardi 16 avril
Winnipeg à St. Louis, 21h30.
Jeudi 18 avril
x-St. Louis à Winnipeg, h.à.p.
Samedi 20 avril
x-Winnipeg à St. Louis, h.à.p.
Lundi 22 avril
x-St. Louis à Winnipeg, h.à.p.

Calgary (1) vs. Colorado (QA1)
Jeudi 11 avril
Colorado à Calgary, 22h.
Samedi 13 avril
Colorado à Calgary, 22h30.
Lundi 15 avril
Calgary au Colorado, 22h.
Mercredi 17 avril
Calgary au Colorado, 22h.
Vendredi 19 avril
x-Colorado à Calgary, h.à.p.
Dimanche 21 avril
x-Calgary au Colorado, h.à.p.
Mardi 23 avril
x-Colorado à Calgary, h.à.p.

San Jose (2) vs. Vegas (3)
Mercredi 10 avril
Vegas à San Jose, 22h30.
Vendredi 12 avril
Vegas à San Jose, 22h30.
Dimanche 14 avril
San Jose Vegas, 22h.
Mardi 16 avril
San Jose Vegas, 22h30.
Jeudi 18 avril
x-Vegas à San Jose, h.à.p.
Dimanche 21 avril
x-San Jose Vegas, h.à.p.
Mardi 23 avril
x-Vegas à San Jose, h.à.p.

HOCKEY

LHJMQ - QUARTS DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

Rimouski vs. Cap Breton
Vendredi 5 avril
Cap-Breton 1 Rimouski 3
Dimanche 7 avril
Cap-Breton 2 Rimouski 1
Mardi 9 avril
Rimouski 3 Cap-Breton 0
(Rimouski mène la série 2-1)
Jeudi 11 avril
Rimouski au Cap-Breton, 18h.
Vendredi 12 avril
Rimouski au Cap-Breton, 18h.

Halifax vs. Moncton
Vendredi 5 avril
Moncton 3 Halifax 5
Samedi 6 avril
Moncton 2 Halifax 3
Mardi 9 avril
Halifax 4 Moncton 2
Mercredi 10 avril
Halifax 4 Moncton 2
(Halifax gagne la série 4-0)

Rouyn-Noranda vs. Victoriaville
Samedi 6 avril
Victoriaville 1 R.-Noranda 3
Mardi 9 avril
R.-Noranda 8 Victoriaville 0
(Rouyn-Noranda mène la série 3-0)
Jeudi 11 avril
R.-Noranda à Victoriaville, 19h.
Vendredi 12 avril
x-R.-Noranda à Victoriaville, 19h.

Drummondville vs. Sherbrooke
Vendredi 5 avril
Sherbrooke 4 Drummondville 9
Samedi 6 avril
Sherbrooke 1 Drummondville 7
Lundi 8 avril
Drummondville 2 Sherbrooke 5
Mercredi 10 avril
Drummondville 4 Sherbrooke 2
(Drummondville mène la série 3-1)
Vendredi 12 avril
Sherbrooke à Drummond., 19h30.

MARQUEURS

NOTE:en date du 10 avril.

	MJ	B	A	Pts
Lavoie, Halifax	11	13	7	20
Abbandonato, R.-N.	9	3	14	17
Poulin, Sherbrooke	9	8	6	14
Lafrenière, Rimouski	7	7	7	14
Teasdale, R.-N.	9	5	8	13
McKenna, Moncton	11	5	7	12
Robert, Sherbrooke	9	4	8	12
Morand, Halifax	11	4	8	12
Dobson, R.-N.	9	3	9	12
Balmas, C.-B.	9	6	5	11
Veleno, Drummondville	9	5	6	11
Cyr, Moncton	11	5	6	11
Voyer, Sherbrooke	8	2	9	11
Comtois, Drummondville	9	7	3	10
Huntington, Rimouski	7	5	5	10
Lafrance, Victoriaville	10	5	5	10
Bibeau, R.-N.	9	4	6	10
Khovanov, Moncton.	10	4	6	10
Asselin, Halifax	10	3	7	10

COLLÉGIAL

DEMI-FINALES (3 DE 5)

Vendredi 5 avril
Lennoxville 2 St-Hyacinthe 6
(St-Hyacinthe gagne la série 3-0)
Dimanche 7 avril
St-Laurent 1 Ste-Foy 2
(St-Laurent mène la série 2-1)
Vendredi 12 avril
Ste-Foy à St-Laurent, 19h30

SENIOR AAA

FINALE (4 DE 7)

Vendredi 12 avril
Joliette à Louiseville, 20h30
(Joliette mène la série 3-1)
Samedi 13 avril
x-Louiseville à Joliette, 20h30

LNAH

DEMI-FINALES (4 DE 7)

St-Georges c. Sorel-Tracy
Vendredi 5 avril
St-Georges 5 Sorel-Tracy 7
Samedi 6 avril
Sorel-Tracy 6 St-Georges 3
Dimanche 7 avril
St-Georges 1 Sorel-Tracy 5
(Sorel-Tracy mène la série 3-0)
Vendredi 12 avril
Sorel-Tracy à St-Georges, 20h

Jonquière c. Thetford
Vendredi 5 avril
Jonquière 4 Thetford 7
Samedi 6 avril
Thetford 2 Jonquière 4
(La série est égale 1-1)
Vendredi 12 avril
Jonquière à Thetford, 20h30
Samedi 13 avril
Thetford à Jonquière, 19h30

LHJAAAQ

DEMI-FINALES (4 DE 7)

Jeudi 4 avril
Terrebonne 2 Granby 3 (P)
Vendredi 5 avril
Granby 3 Terrebonne 2
Princeville 5 Longueuil 3
Dimanche 7 avril
Longueuil 1 Princeville 4
Terrebonne 3 Granby 0
Lundi 8 avril
Princeville 5 Longueuil 4 (P)
(Princeville gagne la série 4-1)
Mercredi 10 avril
Granby 2 Terrebonne 6
(Terrebonne mène la série 3-2)
Jeudi 11 avril
Terrebonne à Granby, 19h
Vendredi 12 avril
Granby à Terrebonne, 19h30

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Columbus	6	4	1	1	7	4	13
D.C. United	6	3	1	2	9	5	11
Toronto	4	3	0	1	12	5	10
Philadelphie	6	3	2	1	9	7	10
Cincinnati	6	2	2	2	8	8	8
Orlando	6	2	2	2	10	11	8
Montréal	6	2	2	2	7	11	8
Chicago	5	1	2	2	7	9	5
New York	5	1	3	1	6	6	4
N.-Angleterre	6	1	4	1	5	10	4
New York City	5	0	1	4	4	8	4
Atlanta	4	0	2	2	2	6	2

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	6	5	0	1	19	5	16
Seattle	5	4	0	1	11	3	13
Los Angeles Galaxy	5	4	1	0	9	6	12
Houston	4	3	0	1	10	5	10
Dallas	6	3	2	1	10	7	10
Minnesota	5	3	2	0	11	8	9
Kansas City	5	2	1	2	12	5	8
Salt Lake	6	1	4	1	5	13	4
San Jose	5	1	4	0	5	14	3
Colorado	6	0	4	2	9	16	2
Vancouver	5	0	4	1	4	9	1
Portland	5	0	4	1	5	15	1

Mardi 9 avril
Montréal 0 D.C. United 0
Mercredi 10 avril
Seattle au Colorado, 21h.
Vendredi 12 avril
Vancouver à Chicago, 20h30.
Samedi 13 avril
Columbus à Montréal, 13h.
San Jose à Houston, 15h.
Toronto à Seattle, 16h.
New York City à Minnesota, 17h.
Atlanta en N.-Angleterre, 19h30.
Portland à Dallas, 20h.
D.C. United au Colorado, 21h.
Orlando à Salt Lake, 21h.
Philadelphie à L.A. Gal., 22h30.
Cincinnati à L.A. FC, 22h30.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Toronto	58	24	,707	—
x-Philadelphie	50	31	,617	7½
x-Boston	49	33	,598	9
x-Brooklyn	41	40	,506	16½
New York	17	64	,210	40½

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
x-Orlando	41	40	,506	—
Charlotte	39	42	,481	2
Miami	39	42	,481	2
Washington	32	50	,390	9½
Atlanta	29	52	,358	12

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Milwaukee	60	21	,741	—
x-Indiana	47	34	,580	13
x-Detroit	40	41	,494	20
Chicago	22	59	,272	38
Cleveland	19	63	,232	41½

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
x-Houston	53	29	,646	—
x-San Antonio	47	34	,580	5½
Dallas	33	48	,407	19½
La N.-Orléans	33	49	,402	20
Memphis	32	49	,395	20½

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
x-Denver	53	28	,654	—
x-Portland	52	29	,642	1
x-Utah	50	31	,617	3
x-Okl. City	48	33	,593	5
Minnesota	36	45	,444	17

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Golden State	57	24	,704	—
x-L.A. Clippers	47	34	,580	10
Sacramento	39	42	,481	18
L.A. Lakers	37	45	,451	20½
Phoenix	19	63	,232	38½

Mardi 9 avril
Memphis 93 Detroit 100
Charlotte 124 Cleveland 97
Boston 116 Washington 110
Philadelphie 99 Miami 122
Toronto 120 Minnesota 100
New York 96 Chicago 86
Golden State 112 La N.-Orléans 103
Phoenix 109 Dallas 120
Denver 108 Utah 118
Houston 111 Okl. City 112
Portland 104 L.A. Lakers 101
Mercredi 10 avril
Okl. City à Milwaukee, 20h.
Miami à Brooklyn, 20h.
Detroit à New York, 20h.
Chicago à Philadelphie, 20h.
Indiana à Atlanta, 20h.
Golden State à Memphis, 20h.
Orlando à Charlotte, 20h.
Dallas à San Antonio, 20h.
Sacramento à Portland, 22h30.
Utah à L.A. Clippers, 22h30.
Minnesota à Denver, 22h30.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Tampa Bay	10	3	,769	—	—	8-2	G-4	5-2	5-1
New York	5	6	,455	4	1½	4-6	P-2	2-4	3-2
Baltimore	5	7	,417	4½	2	4-6	P-2	1-5	4-2
Toronto	4	8	,333	5½	3	3-7	G-1	3-4	1-4
Boston	3	9	,250	6½	4	2-8	P-1	0-1	3-8

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Detroit	8	4	,667	—	—	7-3	G-1	4-1	4-3
Cleveland	7	4	,636	½	—	7-3	P-1	5-1	2-3
Minnesota	6	4	,600	1	—	6-4	P-1	2-1	4-3
Chicago	3	8	,273	4½	3½	3-7	P-5	1-5	2-3
Kansas City	2	8	,200	5	4	2-8	P-8	2-5	0-3

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Seattle	11	2	,846	—	—	8-2	G-4	5-1	6-1
Houston	7	5	,583	3½	—	6-4	G-5	5-0	2-5
Oakland	8	8	,500	4½	1	5-5	G-2	6-4	2-4
Los Angeles	6	6	,500	4½	1	5-5	G-5	5-1	1-5
Texas	5	6	,455	5	1½	5-5	P-4	4-2	1-4

Mardi 9 avril
Cleveland 8 Detroit 2
Toronto 7 Boston 5
Tampa Bay 10 Chi. White Sox 5
Oakland 13 Baltimore 2
N.Y. Yankees 3 Houston 6
Seattle 6 Kansas City 3
Milwaukee 8 L.A. Angels 11
Mercredi 10 avril
Cleveland 1 Detroit 4
Tampa Bay 9 Chi. White Sox 1
Oakland 10 Baltimore 3
N.Y. Yankees à Houston, 19h40.
Seattle à Kansas City, 20h15.
Milwaukee à L.A. Angels, 22h07.
Jeudi 11 avril
Oakland à Baltimore, 12h35.
Cleveland à Detroit, 13h10.
Seattle à Kansas City, 13h15.
Toronto à Boston, 19h10.
Vendredi 12 avril
White Sox à Yankees, 19h05.
Tampa Bay à Toronto, 19h07.
Baltimore à Boston, 19h10.
Oakland au Texas, 20h05.
Detroit au Minnesota, 20h10.
Cleveland à Kansas City, 20h15.
Houston à Seattle, 22h10.
Samedi 13 avril
White Sox à Yankees, 13h05.
Baltimore à Boston, 13h05.
Detroit au Minnesota, 14h10.
Tampa Bay à Toronto, 15h07.
Cleveland à Kansas City, 19h15.
Oakland au Texas, 20h05.
Houston à Seattle, 21h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	7	4	,636	—	—	7-3	G-3	5-1	2-3
New York	7	4	,636	—	—	6-4	G-1	2-3	5-1
Philadelphie	7	4	,636	—	—	6-4	P-2	6-3	1-1
Washington	6	5	,545	1	1	6-4	G-2	2-3	4-2
Miami	3	9	,250	4½	4½	3-7	P-3	2-5	1-4

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Milwaukee	8	4	,667	—	—	7-3	P-2	5-2	3-2
St. Louis	7	5	,583	1	½	6-4	G-4	4-2	3-3
Pittsburgh	5	4	,556	1½	1	5-4	P-1	4-2	1-2
Chicago	3	7	,300	4	3½	3-7	G-1	1-0	2-7
Cincinnati	3	8	,273	4½	4	2-8	G-2	3-4	0-4

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	8	5	,615	—	—	6-4	P-3	5-2	3-3
San Diego	8	5	,615	—	—	6-4	G-1	4-3	4-2
Arizona	6	5	,545	1	1	6-4	G-1	3-1	3-4
San Fran.	4	9	,308	4	4	3-7	P-1	2-4	2-5
Colorado	3	9	,250	4½	4½	1-9	P-5	0-5	3-4

Mardi 9 avril
Miami 0 Cincinnati 14
Washington 10 Philadelphie 6 (10)
L.A. Dodgers 0 St. Louis 4
Atlanta 7 Colorado 1
San Diego 2 San Francisco 7
Minnesota 14 N.Y. Mets 8
Texas 4 Arizona 5
Mercredi 10 avril
Atlanta Colorado remis
San Diego 3 San Francisco 1
Miami 1 Cincinnati 2
Washington 15 Philadelphie 1
L.A. Dodgers 2 St. Louis 7
Pittsburgh à Chi. Cubs, 20h05.
Interligue
Minnesota 6 N.Y. Mets 9
Texas en Arizona, 21h40.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Anderson W. Sox	8	37	8	19	,514
Trout L.A.A.	12	32	8	13	,406
Beckham Sea	11	42	13	17	,405
LeMahieu N.Y.Y.	10	37	8	14	,378
Santana Cle.	10	37	7	14	,378
Polanco Minn.	9	40	6	15	,375
Andrus Tex	11	46	5	17	,370
Mancini Bal.	11	47	12	17	,362
Gordon Sea	12	46	7	16	,348

Points produits — Santana, Sea, 19; Davis, Oak, 14; Moncada, W. Sox, 13; Meadows, T.B., 13; Bruce, Sea, 13; Trout, L.A.A., 12; Mancini, Bal., 12; Healy, Sea, 12; Gallo, Tex, 11.
Circuits — Bruce, Sea, 7; Davis, Oak, 7; Sánchez, N.Y.Y., 6; Mancini, Bal., 6; Trout, L.A.A., 5; Altuve, Hou., 5; Vogelbach, Sea, 5; Moreland, Bos., 4.
Victoires — Gonzales, Sea, 4; Anderson, Oak, 3; Shoemaker, Tor., 3; Glasnow, T.B., 3; Hildenberger, Minn., 2; Chirinos, T.B., 2; Germán, N.Y.Y., 2.
Retraits au bâton — Boyd, Det., 29; Snell, T.B., 27; Cole, Hou., 25; Bauer, Cle., 24; Rodon, W. Sox, 24; Clevinger, Cle., 22; McHugh, Hou., 22.
Victoires protégées — Greene, Det., 8; Alvarado, T.B., 4; Osuna, Hou., 4; Hand, Cle., 4; Allen, L.A.A., 3; Giles, Tor., 3.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Rendón Wash.	10	42	15	18	,429
Bellinger L.A.D.	12	52	18	22	,423
Freeman Atl.	11	40	10	16	,400
Cabrera Pit.	9	28	3	11	,393
Peralta Ari.	11	50	8	19	,380
Hernández L.A.D.	11	37	10	14	,378
Conforto N.Y.M.	10	43	12	16	,372
Ramos N.Y.M.	10	35	5	13	,371
McNeil N.Y.M.	9	30	5	11	,367

Points produits — Bellinger, L.A.D., 19; Hoskins, Phi., 15; Swanson, Atl., 15; Alonso, N.Y.M., 15; Rendón, Wash., 14; Yelich, Mil., 13; Braun, Mil., 12; Marte, Ari., 11;.
Circuits — Bellinger, L.A.D., 7; Goldschmidt, Stl., 6; Hoskins, Phi., 5; Yelich, Mil., 5; Alonso, N.Y.M., 5; Renfroe, S.D., 4; Story, Col., 4; Jones, Ari., 4.
Victoires — Doolittle, Wash., 3; Andriese, Ari., 2; Fried, Atl., 2; Eflin, Phi., 2; Gant, Stl., 2; Familia, N.Y.M., 2; Maeda, L.A.D., 2; Ryu, L.A.D., 2.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 28; Degrom, N.Y.M., 27; Castillo, Cin., 25; Greinke, Ari., 22; Holland, S.F., 21; Syndergaard, N.Y.M., 20.
Victoires protégées — Yates, S.D., 7; Hader, Mil., 5; Jansen, L.A.D., 4; Diaz, N.Y.M., 4; Smith, S.F., 3; Rivero, Pit., 2.

entre vous et moi

lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, *claude.loranger@icloud.com*

QUE LA FÊTE COMMENCE!

Le Mérite sportif annuel des Patriotes aura un cachet spécial vendredi puisque les meneurs de l'UQTR souligneront en grande pompe les 50 ans des Pats. L'événement se tiendra au très chic Hôtel Delta par Marriott, sous la présidence honoraire de Jean-François Grenier. Plus de 400 convives y assisteront. À cette occasion, une nouvelle image de commerce (logo) sera dévoilée.

Parmi les anciens récipiendaires, on retrouvera des pionniers du programme: **DIANE LACERTE-MARCHAND** (basketball, 1973), **CLAUDE MONTMINY** (athlétisme, 1974), **HÉLÈNE ST-PIERRE** et **PIERRE BENOIT** (basketball, 1975), **JEAN-GUY CARPENTIER** (football, 1976), **DANIEL VINET** et **CLAUDE HUARD** (hockey, 1977), **GARRY BROWN** (hockey, 1978), **FRANÇOIS BELLEROSE** (hockey, 1979) et **DANIEL MILOT** (hockey, 1981).

Il y aura également des anciens du milieu de l'histoire du programme: **MARIO PARADIS** (hockey, 1987), **LINDA MARTEL** (hockey et soccer, 1988), **JEAN BOIS** et **SERGE BRETON** (hockey, 1990), **MONIQUE DRAINVILLE** et **CINDY FRANCOEUR** (hockey, 1996).

S'ajouteront à cette liste des membres des Patriotes des dernières années: **DAVE CLOUTIER** (soccer, 1997), **ISABELLE LESSARD** (soccer, 1999), **RAPHAËL PROULX** (soccer, 2000), **NICOLAS LESAGE-MOUSSAVOU** et **SIMON THERRIEN** (soccer, 2004), **GHISLAIN TAPSOBA** (soccer, 2009), **CAROLINE LAPIERRE-LEMIRE** (natation, 2014), et **SARAH TANGUAY-MILOT** (cheerleading, 2014).

Finalement, plusieurs anciens Patriotes qui font rayonner le programme des Pats seront de la fête. Mentionnons entre autres **MICHEL BOUCHER, MARC GERVAIS, LOUIS BEAUDET, YVON DESPRÉS** (membre du Temple de la renommée des Patriotes), **RENÉ MARCIL, PIERRE POIRIER** et **BERNARD MILETTE.**

Soit dit en passant, suite au Mérite sportif de vendredi et en parallèle à la cérémonie de remise de bourses tenue jeudi dernier, plus de 200 000 $ seront décernés en bourses aux étudiants-athlètes des neuf disciplines des Patriotes de l'UQTR.

Bon 50e à la grande famille des Patriotes, une fierté régionale qui se distingue par son **EXCELLENCE!**

› DIRECTEMENT DE TUCSON, ARIZONA

La Roy Team et la Dou Team (club Godefroy) n'ont pu faire un maître lors de leur voyage annuel dans les allées golfiques de Tucson, Arizona. Dans l'ordre habituel : **MICHEL MÉTAIL, PIERRE BLANCHETTE, MARC BLANCHETTE, MARTIN GARON, MICHEL BLANCHETTE, YVES THIBODEAU, DENIS BOUCHARD, JEAN DUVAL, PASCAL DOUCET, LOUIS ROY, STÉPHAN GUILLEMETTE** et **MICHEL CHASSÉ.**

› YVES ET DAVE

Lors du Salon du livre de Trois-Rivières, le colosse **YVES ROBILLARD** a renoué connaissance avec son ancien confrère chez Labatt **DAVE MORISSETTE**, le populaire animateur de TVA Sports.

› CHEZ LES PROS DE LA PGA

LUC BOISVERT (Ki-8-Eb) était l'invité de **PAT DUNN** (Tampa) lors du Valspar Championship de la PGA à Palm Harbor (Floride). Ceux-ci ont assisté à la victoire historique de **PAUL CASEY**. Une photo pour la postérité. Dans l'ordre habituel: **PAT DUNN, ISABELLE MEUNIER, CHANTALE LANNEUVILLE** et **LUC BOISVERT**.

› VISITE AU PERCO PARK DE SAN DIEGO

Lors de leur dernier voyage dans l'Ouest américain, **JOCELYN MARCOUX, MARTINE BERGERON, RÉAL LAJOIE** et **CAROLE BÉLIVEAU** ont effectué un détour au Perco Park de San Diego où ils ont été témoins de la victoire (4-0) des Padres face aux Diamondbacks de l'Arizona.

› RETOUR DANS LE TEMPS

L'équipe de hockey des Patriotes de l'UQTR 1972-1973. Dans le groupe, nous retrouvons, entre autres, **GEORGES LARIVIÈRE** (entraîneur-chef), **JEAN DENONCOURT** (gérant), **RICHARD DUPRAS** (capitaine), **RENÉ MARCIL** (assistant-capitaine), **FERNAND BOUCHARD** (physiothérapeute), **MICHEL BOUCHER, YVES JR. GABIAS, PIERRE BENOIT, JACQUES BERNARD, PIERRE PAQUIN, JEAN-YVES MARTIN, FRANÇOIS LAQUERRE** ainsi que les jumeaux Bernard et Richard Nault et compagnie.

TOURNOI DES MAÎTRES

Rory McIlroy n'est pas seul

MICHEL MAROIS
La Presse

MONTRÉAL — C'est encore Rory McIlroy qui est le favori des parieurs cette année au Tournoi des Maîtres. L'Irlandais du Nord, qui avait bien failli l'emporter en 2011, tente pour la cinquième fois de réussir son Grand Chelem en carrière, un exploit qui lui permettrait de rejoindre un groupe sélect aux côtés de Jack Nicklaus, Gene Sarazen, Gary Player, Ben Hogan et Tiger Woods. McIlroy n'est toutefois pas le seul prétendant au titre. On a déjà parlé de Woods et de Jordan Spieth, mais une bonne douzaine de joueurs peuvent légitimement aspirer au fameux veston vert.

RORY MCILROY

– Irlande du Nord, 29 ans, 3e mondial
– Quatre titres majeurs : Omnium des États-Unis (2011); Championnat de la PGA (2012 et 2014); Omnium Britannique (2014)
– Meilleur résultat à Augusta : 4e en 2015

Vainqueur du Championnat des joueurs, McIlroy semble avoir acquis, à quelques jours de son 30e anniversaire, la maturité qui pourrait lui permettre de surmonter la pression qui vient avec la possibilité de réussir son Grand Chelem en carrière. La longueur et la précision de ses coups de départ seront ses principaux atouts.

DUSTIN JOHNSON

– États-Unis, 34 ans, 2e mondial
– Un titre majeur : Omnium des États-Unis (2016)
– Meilleur résultat à Augusta : 4e en 2016

Avec déjà deux victoires cette année, Johnson s'estime dans sa meilleure forme depuis deux ans et cette fameuse «chute «dans un escalier, la veille de la première ronde du Tournoi des Maîtres en 2017. Sa puissance devrait l'avantager, mais il devra surtout garder sa concentration jusqu'au bout.

JUSTIN ROSE

– Angleterre, 38 ans, 1er mondial
– Un titre majeur : Omnium des États-Unis (2013)
– Meilleur résultat à Augusta : 2e en 2015 et 2017

Avec deux résultats de deuxième place et cinq top-10 à Augusta, Rose est souvent venu bien près d'enfiler le veston vert, comme en 2017 quand il a cédé en prolongation devant Sergio Garcia. Sa constance et son expérience seront des atouts précieux cette année pour le numéro un mondial dans un tournoi qui pourrait tourner à une guerre des nerfs.

JUSTIN THOMAS

– États-Unis, 25 ans, 5e mondial
– Un titre majeur : Championnat de la PGA (2017)
Meilleur résultat à Augusta : 17e en 2018

Après un excellent début de saison, Thomas est un peu rentré dans le rang, mais ça pourrait n'être que pour mieux rebondir cette semaine. Le joueur de 25 ans a joué une ronde d'entraînement avec Tiger Woods et Fred Couples lundi et même s'il a prétendu que ces anciens champions avaient été avares de leurs conseils, il a sûrement retenu quelques leçons.

BROOKS KOEPKA

– États-Unis, 28 ans, 4e mondial
– Trois titres majeurs : Omnium des États-Unis (2017 et 2018); Championnat de la PGA (2018)
Meilleur résultat à Augusta : 11e en 2017

Absent l'an dernier en raison d'une blessure, Koepka a été dominant dans les tournois majeurs depuis près de deux ans, avec notamment deux titres consécutifs à l'Omnium des États-Unis. Une victoire à Augusta lui permettrait de détenir simultanément trois des quatre titres du Grand Chelem, un exploit réussi pour la dernière fois en 2001 par Tiger Woods.

FRANCESCO MOLINARI

– Italie, 36 ans, 7e mondial
– Un titre majeur : Omnium britannique (2018)
– Meilleur résultat à Augusta : 19e en 2012

Joueur de l'année en 2018, Molinari sait faire preuve de cette patience qui est souvent décisive en tournoi majeur. L'été dernier, à Carnoustie, il n'a commis aucun boguey dans les deux dernières rondes, pour venir de l'arrière et enlever l'Omnium britannique. S'il est encore dans le groupe de tête dimanche après-midi, il sera très dangereux.

Rory McIlroy est le favori des parieurs cette année au Tournoi des Maîtres. L'Irlandais du Nord, qui avait bien failli l'emporter en 2011, tente pour la cinquième fois de réussir son Grand Chelem en carrière. — PHOTO AP, CHARLIE RIEDEL

BRYSON DECHAMBEAU

– États-Unis, 25 ans, 6e mondial
– Meilleur résultat à Augusta : 21e en 2016

Après une fin de saison remarquable en 2018, ponctuée par quatre victoires, DeChambeau doit maintenant prouver qu'il peut aussi s'imposer en tournoi majeur. Meilleur amateur à Augusta en 2016 à sa première participation, l'Américain peut bien faire sur ce parcours, mais il devra maîtriser ses émotions.

JON RAHM

– Espagne, 24 ans, 8e mondial
– Meilleur résultat à Augusta : 4e en 2018

Trois Espagnols ont déjà revêtu le veston vert et Jon Rahm a visiblement le talent pour imiter Seve Ballesteros, Jose Maria Olazabal et Sergio Garcia. Puissant, précis, habile sur les verts, il a toutes les qualités pour briller à Augusta, mais il doit encore, à 24 ans, apprendre à gérer la terrible pression des rondes finales en tournoi majeur.

PAUL CASEY

– Angleterre, 41 ans, 11e mondiale
– Meilleur résultat à Augusta : 4e en 2016

Encore bien parti cette saison, avec une victoire, deux résultats de deuxième place et un de troisième place, Casey a souvent été compétitif au Tournoi des Maîtres. Plusieurs joueurs ont su profiter de leur expérience pour s'imposer à Augusta et une victoire de Casey ne serait sûrement pas une surprise pour ceux qui suivent le golf.

SANS OUBLIER

Matt Kuchar, États-Unis, 16e mondial : Souvent près de la victoire à Augusta.

Rickie Fowler,États-Unis, 9e mondial : Deuxième en 2018... et toujours sans titre majeur.

Bubba Watson, États-Unis, 17e mondial : Deux fois champion (2012 et 2014) sur un parcours fait pour lui.

Sergio García, Espagne, 27e mondial : champion en 2017 et toujours redoutable à Augusta.

Tommy Fleetwood, Angleterre, 13e mondial : l'un des héros de la dernière Coupe Ryder.

Charley Hoffman, États-Unis, 66e mondial : toujours compétitif dans les tournois majeurs.

Tony Finau, États-Unis, 15e mondial : Il avait failli l'emporter en 2018 malgré une cheville blessée.

Un autre veston vert pour Tiger?

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le Tournoi des maîtres commence jeudi et sonne le coup d'envoi de la saison de golf au Québec. Tous les amateurs de ce sport seront rivés à leur écran de télévision de jeudi à dimanche. Plusieurs d'entre eux espèrent un retour triomphal de Tiger Woods, qui sera en quête d'une première victoire depuis juin 2008 dans l'un des quatre tournois majeurs de la PGA.

Le Tigre a de nouveau conquis le coeur de bien des golfeurs, en septembre dernier, quand il a enlevé les honneurs du Championnat du circuit de la PGA, à East Lake. Des milliers de personnes l'ont alors acclamé dans une scène qui rappelait les moments les plus glorieux de sa carrière, à la fin des années 90 et durant la décennie 2000.

Celui qui est considéré par plusieurs comme le meilleur joueur de l'histoire revendique 14 titres du Grand Chelem. Du lot, quatre ont été gagnés à Augusta. Peut-il revêtir de nouveau le veston vert dimanche après-midi? A-t-il ce qu'il faut dans le réservoir pour créer des émotions semblables à son coup mythique sur le 16e trou en 2005? Ils sont nombreux à penser que oui. Pourvu que son dos tienne le coup... et sa tête, évidemment.

«Son retour au jeu est important pour l'industrie. Quand Tiger joue, c'est différent», mentionne le directeur général du Godefroy, Éric Renald. Comme dans bien des clubs de la région, ses membres s'adonnent à un pool en prévision du Masters. «Une bonne thérapie de groupe avec toute cette neige! Ça nous met dans l'ambiance.»

Et il risque d'y en avoir toute une, à Augusta, si Tiger devait sortir un lapin de son chapeau lors de la première ronde. «S'il part fort, tous les espoirs sont permis. Mais il doit connaître un départ solide et c'est souvent là où il en arrache. Il doit éviter de se retrouver à un ou deux coups au-dessus du par», est d'avis Luc Boisvert, prêt à établir un pronostic. «Selon moi, une fiche de -4 en commençant, ce serait excellent. Le tournoi va sûrement se gagner à -7 ou -8.»

«Tiger, c'est une boîte à surprise. On verra s'il peut tenir sur quatre jours», ajoute René Chassé, du Métabéroutin. Celui-ci aime bien les chances de Rickie Fowler. D'autres optent pour Brooks Koepka, Justin Thomas, le numéro un Justin Rose, Francesco Molinari, Dustin Johnson ou encore Rory McIlroy, dont le nom revient souvent dans les discussions.

«Le problème avec McIlroy, c'est qu'il connaît souvent des ennuis dans la dernière ronde, observe Pierre Rousseau, du Links O'Loup de Louiseville et du Club de golf Grand-Mère. Je n'ai jamais été un grand fan de Tiger en raison de son attitude, sauf que là, il devient l'un des doyens. Il a changé d'attitude,

Selon nos experts régionaux, Tiger Woods doit absolument connaître un bon départ pour avoir une chance de l'emporter.— AP PHOTO/LYNNE SLADKY)

on verra où ça le mènera.»

Le professionnel du Club de golf Sainte-Flore, Tommy Gauthier, a grandi en idolâtrant le Tigre. Il s'attend à un top-15 de sa part. «Augusta, c'est un terrain difficile que tu dois connaître si tu souhaites gagner. Des gars comme Fred Couples et Sergio Garcia ont du succès le jeudi et le vendredi et je me dis que ce serait bien que Tiger tire son épingle du jeu lui aussi. Ça aiderait pour les cotes d'écoute.»

«Avec Tiger, il y a toujours un intérêt. En ce moment, il croit en lui et il a raison d'y croire», sourit Luc Richard.

Rappelons que seulement six joueurs dans l'histoire du golf sont parvenus à gagner au moins une fois les quatre grands tournois majeurs. En plus de Woods, Gene Sarazen, Ben Hogan, Gary Player et Jack Nicklaus ont tous réalisé l'exploit. Rory McIlroy pourrait rejoindre ce club sélect s'il s'impose dimanche.

Patience golfeurs, patience...

Une ouverture au début mai, espèrent les gens de l'industrie dans la région

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

Les terrains de golf devraient ouvrir au début du mois de mai en Mauricie, à l'instar de la saison 2018. Il faudra peut-être prévoir un retard de quelques jours, en raison des récentes bordées de neige. —PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — Le printemps se laisse toujours désirer, au grand dam des propriétaires et professionnels de l'industrie golfique en Mauricie et au Centre-du-Québec. Si la dernière saison a pris fin un peu plus tôt que prévu à bien des endroits en raison de l'arrivée hâtive de la neige, les bordées reçues en début de semaine risquent de retarder les plans d'ouverture de quelques jours pour 2019.

Selon les projections les plus optimistes, il faudra patienter jusqu'à la première semaine de mai pour assister aux premiers élans. Même du côté du Métabéroutin à Trois-Rivières ou encore au Links O'Loup de Louiseville, deux sites connus pour recevoir la visite avant les autres. «Ça fait trois ans de suite qu'on ouvre dans le coin du 6 mai et cette année ne devrait pas faire abstraction», prévoit le professionnel du Ki-8-Eb Luc Boisvert, qui ne s'en fait pas trop avec ces caprices de la météo. «Évidemment que je suis tanné comme tout le monde! Mais en 2015, nous avions ouvert autour du 20 avril et le mois de mai avait été très pluvieux. Cela n'avait pas changé grand-chose, au final. Il faut demeurer optimiste!»

C'est sensiblement le message lancé au Godefroy, à Bécancour. Là-bas, le directeur général Éric Renald répond aux membres et aux golfeurs occasionnels qui fréquentent son terrain. Ils sont de plus en plus nombreux à le contacter. Si la neige peut fondre...

«On voyait partiellement le vert de pratique vendredi dernier et il était presque tout dégagé dimanche. Ça change vite, on ne voit plus rien aujourd'hui! Avec le Canadien déjà en vacances, on comprend nos golfeurs d'avoir hâte. On a aussi hâte qu'eux...»

Sur l'île St-Christophe à Trois-Rivières, les employés du Métabéroutin se croisent les doigts. Il y a deux ans, le dégel rapide avait causé des ennuis dans certaines parties du terrain. «Au moins, tous nos verts sont protégés, relate le professionnel René Chassé. La première semaine de mai demeure un temps réaliste pour l'ouverture. On verra avec le dégel. Comme ailleurs, on sent la fébrilité des gens, il y a un va-et-vient constant à la boutique.»

À Louiseville, le propriétaire Pierre Rousseau, qui possède également le Golf Grand-Mère, n'abandonne pas l'idée d'accueillir ses premiers golfeurs à la fin avril. Il faudra toutefois plusieurs journées d'ensoleillement et des températures plus clémentes. «Nous serons fixés dans les deux semaines à venir, précise-t-il. Notre région semble avoir payé le prix plus que d'autres récemment avec la neige. Malgré tout, nous ne devrions pas dépasser un retard d'une semaine, voire une semaine et demie. Pour Grand-Mère, une ouverture le 10 mai est possible.»

Au Mémorial à Shawinigan, la nouvelle administration a acquis de la machinerie neuve, de nouvelles toiles et on a retravaillé le système d'irrigation. Le professionnel Luc Richard, l'un des plus expérimentés dans la région, est d'ailleurs de retour. «Plus il neige, plus on voit les journées de golf perdues», ne peut que constater ce dernier. «De mémoire d'homme, nous n'avons jamais dû attendre aussi loin que le 10 mai pour commencer à jouer. La bonne nouvelle, c'est qu'on prévoit du beau temps en fin de semaine, alors que tout le monde aura les yeux tournés vers le Tournoi des maîtres!»

Des rencontres tenues par Golf Québec et Golf Mauricie, dans les dernières semaines, laissent aussi présager des jours meilleurs pour l'industrie. «On semble avoir atteint le fond du baril pour mieux revenir. Il y a un élan en ce moment aux États-Unis», soutient Luc Boisvert, enthousiasmé à l'idée que ce mouvement gagne le Canada.

«Normalement, c'est ce qui se passe. On sent que les gens parlent plus de golf qu'il y a deux ou trois ans, le retour de Tiger Woods a un effet positif. S'il peut bien se positionner en fin de semaine, ça ne pourrait pas nous nuire!»

«Surtout que la Mauricie figure parmi les régions où ça coûte le moins cher, jouer au golf», conclut Luc Richard.

Des Hurricanes sans expérience

The Associated Press

WASHINGTON — Lorsque les Hurricanes de la Caroline sauteront sur la patinoire pour le premier match de leur série à Washington jeudi, leur brigade défensive comptera moins d'expérience que John Carlson, le meilleur défenseur des Capitals.

De leurs 342 matchs d'expérience globale en séries éliminatoires, le capitaine Justin Williams et le centre Jordan Staal en totalisent 213. La moitié des joueurs des Hurricanes vivront leur premier match des séries comparativement à deux chez les Capitals, qui ont amassé 1282 matchs d'expérience lors des séries éliminatoires, aidés par leur championnat l'an dernier, notamment.

CONTRASTES

Les contrastes entre les Hurricanes et les Capitals sont nombreux. Les Hurricanes forment une équipe jeune, rapide, combative, qui viennent de mettre fin à une disette de dix ans sans se qualifier pour le tournoi printanier. Les Capitals ont du vécu, leur alignement a peu changé depuis leur triomphe de juin dernier et espèrent répéter l'exploit en 2019.

«Parfois, jusqu'à ce que vous goûtiez au résultat final, vous ne savez pas si ça en vaut la peine ou non», a déclaré l'entraîneur-chef des Capitals, Todd Reirden.

«Ça en vaut tellement la peine, et même plus, et je pense que c'est quelque chose que nous avons acquis l'an dernier et qui nous aide à traverser les moments difficiles», a-t-il ajouté.

Les Capitals en sont à une 11e présence en séries éliminatoires en 12 ans avec Alexander Ovechkin et Nicklas Backstrom. La dernière fois que les Hurricanes y ont participé, l'entraîneur-chef Rod Brind'Amour était leur capitaine et ils avaient remporté leur seul championnat trois ans plus tôt.

Williams est le lien qui unit les deux organisations. Il a passé deux saisons avec les Capitals, entre 2015 et 2017, avant de retourner avec les Hurricanes. Il était un coéquipier de trio de Brind'Amour lors des moments de gloire et portait l'uniforme des Capitals lorsqu'ils ont été éliminés deux fois en deuxième ronde.

«C'est la tempête parfaite, a illustré l'ailier de 37 ans. Je veux les battre. Ils ont connu du succès l'an dernier et c'est certain que ce sera une série extrêmement difficile contre une équipe qui a fait ses preuves et gagné en matchs éliminatoires.»

Le Lightning surpris

La Presse canadienne

TAMPA BAY, Fla. — Le défenseur Seth Jones a couronné une poussée de quatre buts consécutifs en déjouant Andrei Vasilevskiy à 14:05 de la troisième période et les Blue Jackets de Columbus ont vaincu le Lightning de Tampa Bay 4-3 mercredi soir au Amalie Arena.

Nick Foligno, David Savard et Josh Anderson ont marqué les autres buts des Blue Jackets qui, comme l'an dernier contre les Capitals de Washington, ont volé l'avantage de la glace dès le premier match de leur série de premier tour. Il y a un an, ils avaient également gagné le deuxième match en territoire ennemi avant de perdre les quatre suivants.

Alex Killorn, Anthony Cirelli et Yanni Gourde ont inscrit les filets du Lightning qui a dirigé 29 tirs vers Sergei Bobrovsky comparativement à 26 pour les visiteurs. Les deux équipes se reverront pour le deuxième duel vendredi soir. Le Lightning, qui a largement dominé le calendrier régulier avec 62 victoires et 128 points, s'était pourtant donné un coussin de trois buts après 20 minutes de jeu.

Killorn a donné le ton en déjouant Bobrovsky en désavantage numérique à 4:12 après avoir subtilisé la rondelle à Jones à la ligne bleue.

Cirelli a doublé l'avance du Lightning moins de sept minutes plus tard et Gourde a porté la marque 3-0 en faisant dévier un tir de Mikhail Sergachev à 17:50. Les Blue Jackets ont repris vie au milieu de la deuxième période grâce à Foligno, qui a marqué à la suite d'une échappée. Bobrovsky a évité le pire en fin de deuxième période en bloquant quatre tirs pendant les 40 dernières secondes de l'engagement, incluant un superbe arrêt de la mitaine contre Steven Stamkos. Ils ont ensuite explosé au troisième vingt avec trois buts en un peu plus de six minutes.

Savard a parti le bal à 7:56, marquant sans aide après avoir contourné Victor Hedman. Anderson a égalé le score à 11:54 pendant que son équipe se défendait à court d'un homme. Jones a inscrit le filet décisif lors d'un avantage numérique avec Killorn au cachot.

David Savard a contribué au retour des Blue Jackets avec ce filet inscrit en troisième période. — AP PHOTO/CHRIS O'MEARA

BAILEY JOUE LES HÉROS

Josh Bailey a trouvé le fond du filet à 4:39 de la première période de prolongation pour procurer aux Islanders de New York une victoire de 4-3 face aux Penguins de Pittsburgh lors du premier match de leur série quarts de finale, mercredi soir à Uniondale.

Bailey était venu près de jouer les héros à la toute fin du temps réglementaire, mais son tir avait frappé le poteau derrière le gardien Matt Murray alors qu'il restait environ deux secondes au cadran.

Grâce à son deuxième point du match, le défenseur Justin Schultz avait permis aux Penguins de pousser le match en prolongation en déjouant Robin Lehner à 18:31 de la troisième période. Phil Kessel et Evgeni Malkin ont marqué les autres buts des Penguins. Jordan Eberle, Brock Nelson et Nick Leddy ont également déjoué Murray, qui a fait face à 33 rondelles, 11 de moins que son rival.

Maple Leafs et Bruins se retrouvent

La Presse canadienne

TORONTO — Tout ce que les Maple Leafs de Toronto veulent, c'est regarder vers l'avant.

Cependant, en raison de leurs récents antécédents avec les Bruins de Boston, ils ne peuvent s'empêcher de jeter un oeil dans le rétroviseur.

Les Leafs entameront leur parcours éliminatoire pour un deuxième printemps de suite jeudi au TD Garden, où ils avaient plié l'échine à l'issue d'une rencontre no 7 crève-coeur au premier tour l'an dernier.

Ce revers a laissé des traces, surtout après qu'ils aient laissé filer une avance de 4-3 en troisième période en route vers une défaite cinglante de 7-4. Les deux clubs ont procédé à des ajustements, mais les souvenirs d'il y a 12 mois sont toujours bien vifs dans la mémoire collective, même si les Leafs préfèrent croire le contraire. «L'an dernier, c'est l'an dernier. Ça ne sert à rien de revenir là-dessus, a dit l'entraîneur-chef des Leafs Mike Babcock. Nos gars ont pris de la maturité, et ils vont en prendre encore. Certains revers dans la vie - certains de ces petits obstacles qui se dressent sur ton chemin - te permettent de t'améliorer.»

«Ils te permettent de prendre de la maturité et de t'épanouir, a-t-il poursuivi. Nous avons tous déjà vécu des déceptions. Ça n'est pas agréable.»

Le joueur de centre des Leafs Auston Matthews avait encaissé sa part de reproches à la suite de la défaite crève-coeur contre les Bruins, après n'avoir amassé que deux points pendant cette série. En comparaison, le premier trio des Bruins, composé de Brad Marchand, Patrice Bergeron et David Pastrnak, en avait totalisé 30.

Matthews, qui est âgé de 21 ans, avait été muselé par l'acharnement de Bergeron et du défenseur format géant des Bruins Zdeno Chara.

«Nous avons une autre chance, a dit Babcock. Nous en avions une le printemps dernier, et ils avaient été meilleurs que nous. Nous aimerions maintenant être meilleurs qu'eux.»

Il faudra cependant prendre en compte l'ajout d'un élément-clé dans la formation torontoise: John Tavares. Les Leafs ont accordé un impressionnant contrat de sept ans et 77 millions $US au joueur de centre afin qu'il s'éclate dans des moments comme celui-ci.

Sa présence au centre, combinée à la chimie qu'il a développée avec l'ailier Mitch Marner, pourrait contraindre les Bruins à faire des choix déchirants dans leur couverture défensive. Est-ce que les Bruins enverront Bergeron et Chara dans la mêlée contre Matthews lorsqu'ils disposeront du dernier changement à domicile, ou s'ils préféreront les utiliser contre Tavares et Marner, ou encore les séparer afin d'étaler leurs aptitudes défensives.

Et comme c'est souvent le cas en séries éliminatoires, les gardiens seront scrutés à la loupe. Celui des Bruins, Tuukka Rask, a aisément dominé son adversaire des Leafs Frederik Andersen le printemps dernier, mais ils ont chacun connu une saison en dents de scie cette année.

Les Maple Leafs, qui n'ont pas gagné de série éliminatoire depuis 2004, ont également ajouté de la profondeur à leur brigade défensive en faisant l'acquisition à la date limite des transactions de Jake Muzzin. Les Torontois espèrent ainsi pouvoir connaître un long parcours éliminatoire, à leur troisième participation consécutive à la classique printanière.

«C'est une bonne équipe, et nous formons une très bonne équipe, a dit Matthews. Nous sommes conscients de notre potentiel, et nous avons le talent pour nous mesurer à eux.»

Les Leafs le découvriront très bientôt.

Une année fabuleuse pour Montembeault

Le Bécancourois de 22 ans a disputé ses 11 premiers matchs dans la LNH

VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — À quelques jours de remiser son équipement pour la période estivale, le gardien Samuel Montembeault trace un bilan rempli de fierté pour sa deuxième saison complète chez les professionnels. En plus d'une participation au match des étoiles de la Ligue américaine, le Bécancourois de 22 ans a eu droit à une entrée en matière plus que concrète dans la grande ligue avec les Panthers de la Floride.

Samuel Montembeault a réussi une entrée remarquée dans la LNH. — PHOTO: ELIOT J. SCHECHTER/FLORIDAPANTHERS

D'abord rappelé d'urgence pendant une blessure à James Reimer, à la fin du mois de février, l'ancien des Estacades aura finalement passé un peu plus d'un mois aux côtés de son idole de jeunesse, Roberto Luongo. Le bilan de ce premier séjour s'est d'ailleurs avéré prometteur avec un dossier de quatre victoires, trois revers et deux défaites en prolongation, le tout assorti d'une moyenne de buts alloués de 3,04 et un taux d'arrêts de ,894.

Voilà un scénario de rêve pour un jeune homme qui avait amorcé l'année en tant que quatrième portier de l'organisation dirigée par Dave Tallon, derrière Luongo, Reimer, et Michael Hutchinson.

«Au début, quand ils m'ont rappelé, ils m'ont dit de faire mes valises pour une semaine. On ne savait pas vraiment la gravité de la blessure à Reimer. Finalement, ce n'était pas si grave, mais ils m'ont quand même dit que j'allais garder les buts lors de notre séquence de deux matchs en deux jours», se rappelle le gardien de 6pi et 3po.

Ce baptême dans la meilleure ligue au monde, il l'a vécu à domicile, au BB&T Center le 2 mars. Après un départ difficile, où il a encaissé deux buts lors des deux premières minutes de jeu, il s'est ressaisi pour aller arracher un point en prolongation lors d'une défaite devant les Hurricanes de la Caroline.

«Ce n'était pas le départ souhaité. Je me suis assuré de prendre de grandes respirations! Et lors du temps d'arrêt pour la télé, Roberto Luongo est venu me parler pour me dire de relaxer et de profiter du moment présent», se souvient l'ex-portier de l'Armada de Blainville-Boisbriand.

> **«Les gens sont satisfaits de moi. Ils ont mentionné que c'était le jour et la nuit pour ma progression par rapport à l'an dernier. Ils m'ont aussi dit de faire ce que j'avais à faire pour arriver prêt au camp l'an prochain»**
>
> — Samuel Montembeault

Par la suite, le conte de fées s'est poursuivi pour Montembeault. Il demeurait toutefois sur le qui-vive chaque jour, ne sachant pas s'il allait être dépêché dans l'action ou plutôt regarder l'action depuis le bout du banc.

«Ils ne m'en disaient pas beaucoup. J'arrivais à l'aréna et je m'apercevais si j'étais le gardien partant. Il y a eu ma première victoire contre le Minnesota, puis on a eu un voyage dans l'Ouest et ça s'est bien poursuivi. J'ai gardé six matchs de suite. Par contre, j'ai eu une séquence un peu plus difficile après, un peu à l'image de l'équipe. Au moins, j'ai réussi à bien finir à mon dernier match contre les Islanders», explique-t-il.

Au terme de la saison régulière dans le circuit Bettman, Montembeault a été cédé aux Thunderbirds de Springfield à qui il reste trois matchs à disputer pour la forme. À l'image des grands frères de la LNH, le printemps sera également hâtif dans la Ligue américaine.

«L'expérience a été géniale dans la Ligue nationale. J'ai vécu quelque chose d'incroyable à ma première victoire. Puis, j'ai même eu la chance de jouer contre le Canadien au Centre Bell devant ma famille.»

En vidant son casier du BB&T Center, Montembeault a eu droit à de bons mots d'encouragement de la part de la direction. Évidemment, rien ne lui garantit un poste dans la LNH l'an prochain. Mais avec Luongo et Reimer qui ne sont plus dans la fleur de l'âge, le gardien originaire de Sainte-Gertrude représente assurément l'avenir entre les poteaux à Sunrise.

«Les gens sont satisfaits de moi. Ils ont mentionné que c'était le jour et la nuit pour ma progression par rapport à l'an dernier. Ils m'ont aussi dit de faire ce que j'avais à faire pour arriver prêt au camp l'an prochain et qu'il peut arriver plein de choses d'ici là.»

La prochaine saison se déroulera toutefois avec de nouveaux visages derrière le banc. Après avoir fait bonne impression auprès de Bob Boughner, qui a été congédié au terme de la campagne, Montembeault devra maintenant convaincre un nouvel entraîneur. C'est à Joel Quenneville qu'a été confiée la mission de mener à bon port cette jeune et talentueuse équipe.

«C'est un gars qui a gagné trois fois la Coupe Stanley à Chicago. Son arrivée va certainement apporter du positif à l'équipe», souligne-t-il.

«On a un jeune noyau et on a des choses à améliorer, c'est certain. Mais on a un groupe pour participer aux séries et même faire un bon bout en séries. On a des gars comme (Jonathan) Huberdeau et (Aleksander) Barkov qui sont très talentueux et qui ont connu toute une saison. Et ils continuent de progresser.» Mais avant de voir trop loin et penser à 2019-20, Montembeault a encore trois matchs en 48 heures à l'horaire dans la Ligue américaine.

CITATION DU JOUR

«JE SUIS EXCITÉ À L'IDÉE DE TRAVAILLER AVEC DE JEUNES JOUEURS QUI VEULENT REPRÉSENTER LEUR PAYS ET JE N'AI PAS HÉSITÉ À EMBARQUER DANS LE PROJET.»

— Alain Vigneault, qui sera l'entraîneur du Canada au Mondial de hockey

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

Donnez vie à votre espace

TANGUAY LA COLLECTION

Matelas Yamaska format double

PTR-660322

- Dessus coussiné
- Contours renforcés en mousse

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

799,99

Nous payons les 2 TAXES ET payez jusqu'à 24 VERSEMENTS*

sur tous les meubles, les matelas, la décoration et les mobiliers d'extérieur

+ À L'ACHAT D'UN MATELAS TOUTES GRANDEURS DE LA COLLECTION TANGUAY, OBTENEZ CE **VÉLO DE MONTAGNE GRATUITEMENT**

Assemblage requis

MOBILIER D'EXTÉRIEUR

Soyez prêt POUR L'ÉTÉ !

Voyez notre sélection complète sur tanguay.ca

CORRIVEAU

Ensemble 5 morceaux d'extérieur

PTR-912562

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

599,99

PRIMO INTERNATIONAL

Canapé récamier d'extérieur

PTR-686837

ÉPARGNEZ **100 $**

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

999,99

Courant: 1 099,99

CONCOURS PROFIL CLIENT

À GAGNER Un mobilier de salon

LA-Z-BOY

Une valeur de 4 919,99$

POUR PARTICIPER : Allez au tanguay.ca ou textez « SALON » au 1 800-TANGUAY (826-4829)

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

ACCÈS PAR LE BOULEVARD JEAN-XXIII ET LA RUE CHARBONNEAU

2200, rue des Vitrines TROIS-RIVIÈRES

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC ◊

Accord D Desjardins

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 23 avril 2019. ◊ Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$ 500$	100$ 500$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$